





TUNISIE

CONSOLIDER LA DÉMOCRATIE

**Un Etat stratège et un modèle de
développement partenarial et tripolaire**



ASSOCIATION CLUB MOHAMED ALI
DE LA CULTURE OUVRIÈRE (ACMACO)

TUNISIE

CONSOLIDER LA DÉMOCRATIE

Un Etat stratège et un modèle de
développement partenarial et tripolaire

Ouvrage Collectif

© Association Club Mohamed Ali de la Culture Ouvrière
(A.C.M.A.C.O.) - Tunis 2018

Réalisation et distribution : Sud Editions - Tunis
contact@sudeditons.com
www.sudeditons.com

ISBN : 978-9938-01-055-8

Remerciements

En tant que Président de l'Association Mohamed Ali de la Culture Ouvrière (ACMACO) je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont rendu possible la publication de ces travaux de 7 Universités d'été et tout particulièrement la Fondation Friedrich EBERT.

Mes remerciements s'adressent également aux universitaires, chercheurs, syndicalistes, militants associatifs, journalistes et étudiants, Tunisiens et du bassin méditerranéen, qui ont pris part aux travaux des différentes Universités d'été.

**FRIEDRICH
EBERT** 
STIFTUNG





Rôle de l'Etat stratège et ses partenaires dans la consolidation de la transition démocratique en Tunisie

Réflexions et Actions animées par
L'Association Mohamed Ali de la Culture Ouvrière
(ACMACO) 2011-2017

Dédicace

L'Association Mhamed Ali El Hammi de la culture ouvrière dédit
ce travail aux symboles de la modernité Tunisienne :

Au penseur de la modernité tunisienne Tahar Haddad

Et au poète universel Aboukacem Chebbi

A travers ce geste symbolique, nous voulons témoigner de notre pro-
fonde gratitude à ceux qui ont consacré leurs vies à la défense de la
modernité tunisienne et à la dignité des tunisiennes et des tunisiens.



Chapitre I

Une réflexion collective pour accompagner le mouvement vers la démocratie amorcé en 2011



Consolider la transition démocratique en Tunisie

Habib GUIZA,

Président de l'Association Mohamed Ali El-Hammi de la Culture Ouvrière (ACMACO)

Le livre que nous présentons ici « Consolider la transition démocratique en Tunisie » est le résultat des travaux que l'ACMACO a menés depuis la Révolution de 2011 au sein notamment des Universités d'été (2011-2017), auxquels ont participé plus d'une centaine de chercheurs, syndicalistes, acteurs de la société civile de Tunisie et du bassin méditerranéen.

Un changement de paradigme, du nationalisme autoritaire à la citoyenneté. Les réflexions ont été centrées sur la transition démocratique, ses enjeux, ses défis, en analysant le passage de la phase de libération nationale et de construction de l'Etat moderne fondée sur la *culture nationaliste autoritaire*, à la phase de la transition démocratique fondée sur la *culture citoyenne*.

La Tunisie a longtemps cultivé l'idéologie autoritaire, centralisatrice et bureaucratique, subordonnée au parti unique. Si elle avait sa justification dans la lutte contre le colonialisme et l'édification nationale, une telle justification n'est plus acceptable aujourd'hui comme base culturelle.

La Révolution de 2011 était portée par un soulèvement populaire engagé contre le régime antérieur avec sa présidence, sa cour, son parti unique, son administration, son appareil sécuritaire, son système médiatique. Ce modèle a, des années durant, embrigadé le peuple, dilapidé ses potentialités, réprimé ses citoyens, brisé ses aspirations et pillé une part importante de ses richesses.

La Révolution de janvier 2011 a tourné définitivement la page de l'autoritarisme et ouvert une période de transition démocratique qui constitue *un mouvement politique d'avant-garde* dans le monde arabo-musulman.

Une société plurielle. Avec la Révolution, la société tunisienne s'est « réveillée » plurielle, diverse, majeure, *comme toutes les sociétés modernes*. Désormais, elle doit apprendre à vivre avec la diversité. Cela implique *le respect des positions minoritaires* (la majorité n'écrase pas la minorité), *l'acceptation des divergences* (celui qui conteste n'est pas un ennemi à éliminer), en un mot, le *pluralisme* appliqué à toutes les dimensions de la société : dans le champ politique (pluralisme des partis), des médias (liberté de la presse), des syndicats (pluralisme syndical).

Une transition difficile. Mais le passage de l'Etat autoritaire, patrimonial, à l'Etat démocratique a entraîné la montée de forces centrifuges de nature religieuse, régionaliste et corporatiste, provoquant l'affaiblissement de l'Etat et le relâchement de la cohésion sociale.

Si la transition démocratique a réalisé depuis 2011 des avancées dans le domaine politique et des libertés certes inachevées notamment au niveau du pluralisme syndical et de la décentralisation régionale, elle n'a guère fait de progrès au plan économique et social. Le chômage, en particulier celui des jeunes diplômés, les disparités régionales et les inégalités sociales persistent, et constituent autant de menaces pour le processus démocratique.

Cette situation entraîne deux dangers. L'avancée de l'imposture religieuse dans les rangs d'une jeunesse dévoyée qui veut remplacer par la violence l'échec de la promesse démocratique. Et, à l'opposé, la dérive des classes moyennes et des élites vers le retour d'un pouvoir autocratique qui rétablirait l'ordre par la répression, non par le débat.

Un nouveau modèle de développement. Afin de consolider les acquis politiques et de combattre ces menaces, il est nécessaire de *réviser le modèle de développement* en prenant comme priorité l'emploi et la lutte contre toute forme d'inégalité et d'exclusion. L'enjeu est de construire *un nouveau contrat social* autour de la *citoyenneté*, fondé sur l'égalité de tous les citoyens et le respect des autres et de leurs différences.

La citoyenneté, ce sont des *droits* et des *devoirs* pour chaque individu.
- les devoirs : le paiement des impôts, des cotisations sociales et le respect de la Loi.

- les droits sont multiples :

- les droits civils et politiques,
- l'accès à des services publics de qualité (santé, éducation, justice) ...
- ...et à des espaces ouverts (culturel, économique, social, environnemental, territorial et numérique)

Ce sont aussi des *valeurs* : civilité, civisme et solidarité, avec une dimension genre.

Les conditions de la réussite de la transition démocratique portent donc sur les enjeux suivants : la refondation de l'Etat, du modèle de développement, du mouvement syndical, du fonctionnement de la société civile, et nécessitent la construction d'une force pour porter dans la société ces idées nouvelles, le Mouvement Social Citoyen (MOSC).

1. Refonder l'Etat (où doit-on placer la déconstruction de l'état autoritaire patrimonial ?)

La transition démocratique nécessite de refonder l'Etat pour passer de la forme autoritaire, patrimoniale à celle d'un Etat stratégique et démocratique.

Un Etat stratégique, qui prenne en charge les fonctions de coordination et d'élaboration participative d'une vision d'ensemble et cède la mise en œuvre aux autres acteurs (Secteur public, Secteur privé à but lucratif et Tiers secteur basé sur la solidarité).

L'Etat stratégique construit et applique des politiques publiques en mobilisant les organes *représentatifs* (Parlement) et en suscitant la *participation* des acteurs de la société civile, notamment les acteurs de l'Economie sociale et solidaire (ESS).

L'Etat stratégique assure une fonction de redistribution par son action dans la sphère sociale (protection sociale, garanties et droits sociaux, lutte contre l'exclusion et les inégalités).

L'Etat stratégique a un *droit*, celui de prélever l'impôt et les cotisations sociales Il a aussi un *devoir*, celui d'assurer le fonctionnement

de services publics de qualité (santé, éducation, justice...) et une redistribution pour corriger les effets du marché.

L'Etat stratège, moteur de la réussite de la transition démocratique dans son double rôle :

Politique comme partenaire de la société politique composée des partis qui respectent la Constitution et jouent leur rôle dans le cadre de la *démocratie représentative* et de la société civile (dont le mouvement syndical) comme contre-pouvoir, dans le cadre de la *démocratie participative* ;

Economique et social comme partenaire des trois secteurs d'activités (Public, Privé et Tiers secteurs) pour la mise en place d'un nouveau modèle de développement partenarial numérique et écologique.

L'État stratège promeut *des partenariats Public / Privé / Tiers secteur* (ce dernier composé des syndicats, associations, coopératives, fondations et mutuelles), valorisant en particulier l'apport de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) portée par le Tiers secteur. Dans l'équilibre partenarial entre Etat, Entreprises lucratives et Tiers secteur, seul l'Etat a la *légitimité démocratique* car il est redevable devant les citoyens à travers les élections, tandis que les entreprises, les associations et l'ESS n'ont de comptes à rendre qu'à leurs organes internes. C'est pourquoi l'Etat garde sa spécificité, comme garant du fonctionnement démocratique de l'ensemble de la société.

Au total, une gouvernance qui résulte d'un compromis entre les trois systèmes de valeurs : 1/ celles provenant de l'Etat (*redistribution et équité*), 2/ celles provenant du Marché (*efficacité et compétition*) et 3/ celles du Tiers secteur (*solidarité et réciprocité, don*).

2. Refonder le modèle de développement

Le nouveau modèle de développement partenarial s'inscrit dans une triple transition : démocratique, numérique et écologique.

a. Transition de l'économie classique à l'économie numérique.

Les formes du système économique porté par l'industrialisation et la production de masse (« l'économie fordiste ») sont désormais obsolètes. L'irruption à grande échelle de l'informatique et la mondialisation des échanges les ont bouleversées irréversiblement.

La transition de l'économie fordiste à *l'économie numérique* nécessite *un nouveau contrat social citoyen*.

Vers des relations au travail plus volatiles. Le fordisme a produit des institutions compatibles avec son système de production, notamment le *salariat*. L'économie numérique, elle, développe de *nouvelles formes de liens avec le travail*, plus individuelles mais aussi plus précaires, avec la coexistence, pour un même individu, de plusieurs statuts (entrepreneur, auto-entrepreneur, travailleur indépendant, adepte de l'économie collaborative). Or l'économie numérique *n'a pas encore créé les institutions compatibles* avec son système de production, ce qui crée le risque d'une aggravation des inégalités.

Avec l'économie numérique, quelle protection sociale pour les travailleurs ? La « flexicurité » offre une solution qui permette d'adapter nos systèmes de protection sociale à la nouvelle économie. Son principe est que le marché du travail peut être *dérégulé* pour faciliter l'embauche et le licenciement, dès lors que les individus ont *un accès garanti* à un revenu de base, à la sécurité sociale, au logement et à la formation, quelle que soit leur situation professionnelle.

La solution minimaliste adaptée à l'économie numérique est celle du *revenu minimum universel et inconditionnel*. Si nous y parvenons, nous aurons réussi à transposer l'essentiel de nos acquis sociaux dans les nouvelles formes de l'économie. Si nous échouons, nous perdrons une part de ces acquis.

Rompre avec la culture pyramidale. Au-delà de la protection sociale à réinventer, le passage à l'économie numérique nécessite de rompre avec le fonctionnement pyramidal et centralisé des organisations, qui était adapté à l'économie fordiste, et favoriser les organisations agiles et innovantes de l'économie numérique. Il appartient à l'Etat de se défaire de sa forme centralisée et de s'ouvrir à ces nouvelles pratiques. Le domaine numérique bouleverse en effet les rapports politiques et ouvre de nouveaux espaces citoyens, porteurs de nouvelles approches dans les relations entre individus et institutions.

Au-delà de l'économie, de nouveaux comportements citoyens peuvent s'inventer, comme le montrent dans divers pays les succès des « mouvements », tandis que s'effondrent les partis politiques traditionnels. Le Mouvements Social Citoyen (MOSC), partie intégrante de la mise en place d'un nouveau modèle de développement,

se construit à partir de ces pratiques nouvelles, alliant le numérique (virtuel) et les relations sociales (réelles).

b. L'intégration de l'économie informelle dans l'économie formelle

L'économie informelle représente près de 50% du PIB et plus de 50% de la main d'œuvre. Ce phénomène a toujours existé, comme partout dans le monde, mais il s'est aggravé après la Révolution, avec l'affaiblissement du contrôle de l'Etat, entraînant une perte de recettes fiscales estimée à 2 milliards de dinars par an.

Ce phénomène touche tous les secteurs et pèse sur l'économie, sur la valeur du dinar et la sécurité du pays. Il faut cependant distinguer deux formes d'économie informelle. L'une porte sur la contrebande et la spéculation : elle doit être combattue par la loi et la force publique. L'autre est pratiquée par les petits commerçants et constitue leur source de revenu. Ces commerçants doivent être intégrés au secteur formel, soumis au système fiscal et bénéficier d'une couverture sociale.

c. Pour une transition environnementale.

En complément, il est indispensable de faire du facteur environnemental *une composante du développement*, en l'intégrant dans l'ensemble des champs politique, social et économique.

La Tunisie a besoin de ce type de développement qui favorise en même temps la création de richesses et d'emplois, la satisfaction des besoins sociaux de toutes les composantes de la société et le respect des équilibres environnementaux pour les générations futures.

Le développement des structures locales et régionales (décentralisation) contribuera à la promotion de cette nouvelle approche.

d. Des institutions pour assurer le fonctionnement articulé des trois secteurs

Pour assurer une articulation dynamique entre les trois secteurs (Public, Privé et Tiers secteur), il convient de relancer le *Conseil Economique, Social et Environnemental* qui inclura des universitaires, aux côtés de représentants de l'Etat, du secteur privé, du secteur public et du Tiers Secteur.

Ce Conseil doit englober le *Conseil National du Dialogue Social* pour assurer une véritable concertation sociale avec la participation de tous les partenaires représentant les organisations syndicales, les travailleurs et le patronat dans leur diversité.

3. Refonder le mouvement syndical

La refondation syndicale sur la base de la citoyenneté nécessite de rompre avec la culture nationaliste (unanimisme anticolonial, centralisme exclusif, bureaucratie tentaculaire, personnalisation du pouvoir, refus de la diversité d'opinions...) issue de la culture du « parti unique », auquel a correspondu celle du « syndicat unique ».

Pour répondre aux exigences nouvelles, il importe de reconstruire le mouvement syndical tunisien sur la base de la *culture citoyenne*, en rapport avec la transition démocratique et la citoyenneté dans toute sa portée : civile et politique, culturelle, sociale, territoriale, écologique et numérique.

La refondation syndicale est ainsi appelée à changer de paradigme sur la base de la citoyenneté, en proposant un contrat social citoyen ayant pour socle : droits syndicaux, emploi décent pour les jeunes, services publics de qualité.

La reconstruction doit intégrer enfin les bouleversements introduits par l'irruption de *l'économie numérique*, et la nécessaire prise en compte de la *protection de l'écosystème* qui changent radicalement les formes de pensée et de fonctionnement du mouvement syndical.

La refondation syndicale nécessite la transition du syndicat politico-syndicalo-corporatiste au syndicat citoyen.

4. Refonder le fonctionnement de la société civile : le cas de RETICEL

La bonne marche du modèle partenarial tripartite (Public, Privé et Tiers secteur) nécessite une société civile dynamique pour animer le Tiers secteur. Si la Révolution tunisienne a permis de doubler le tissu associatif, composante majeure du Tiers secteur, celui-ci reste faible, sans moyens humains ni financiers. Le projet RETICEL (Renforcement du Tiers Secteur Local), porté par l'ACMACO, a visé à combler cette faiblesse.

La société tunisienne est marquée par une culture de solidarité,

d'entraide et de travail collectif qui peut favoriser l'émergence d'une Economie Sociale et Solidaire (ESS) sous une forme structurée et organisée. Cette économie peut constituer un tremplin pour le développement économique local, régional et national. L'ESS est réputée pour sa capacité dans les domaines délaissés par le public et le privé : accompagnement des micro-entreprises, des petits exploitants agricoles, projets de développement local, promotion économique de la femme, valorisation des produits du terroir, prise en charge de la dépendance, lutte contre l'analphabétisme, contre l'exclusion sociale...

Les études régionales menées dans le cadre de RETICEL ont pu identifier les potentialités de différentes zones du pays en termes économiques, mais aussi les acteurs du Tiers secteur (et de sa composante ESS) prêts à jouer leur rôle comme une force de développement territorial. Moyennant des réformes (élaboration d'un cadre réglementaire, création d'institutions de soutien et « mise à niveau » comme celui mis en place pour les entreprises industrielles dans les années 90), le Tiers secteur pourra constituer un pilier du nouveau modèle partenarial que l'ACMACO propose, avec un Etat stratège et un secteur privé innovant et non rentier.

La mise en œuvre de RETICEL a montré l'importance d'instaurer *de nouvelles relations entre société civile et autorité publique*, de quitter la culture autoritaire de l'Etat afin de mobiliser, dans des logiques territoriales, les potentiels des acteurs locaux sur les dimensions environnementales et numériques afin de créer de l'emploi avec le souci d'un meilleur équilibre régional.

5. Le Mouvement Social Citoyen (MOSC), outil de mobilisation pour mettre en place ce nouveau modèle de développement

Le nouveau modèle de développement partenarial n'a pas vocation à rester un exercice théorique. Son avènement passera par un dialogue profond qui traverse toute la société tunisienne. Pour mener ce dialogue, pour mobiliser la société autour d'une citoyenneté renouvelée, l'ACMACO met en place le *Mouvement Social et Citoyen (MOSC)*, force sociale apte à porter ce projet dans la société.

Cette force sociale ne peut être un parti politique : la Tunisie regorge de partis politiques très peu crédibles dans la société, comme c'est le cas dans de nombreux autres pays autour de la Méditerranée (Algérie, Maroc, Espagne, France, Italie, Grèce).

Il s'agit de lancer un Mouvement, inspiré par la démocratie participative, ouvert à tous les individus sans distinction de genre, de formation, de croyance. Un Mouvement rassemblant de citoyens conscients de leurs *droits* civiques et politiques, mais aussi de leurs *devoirs* : respecter la loi, payer ses impôts. Un Mouvement sans ambition électorale directe, mais qui sera exigeant vis-à-vis des politiciens qui aspirent aux postes de pouvoir avant et après les élections.

Ce Mouvement Social et Citoyen se construit en s'appuyant sur la citoyenneté conquise depuis 2011. Mais une citoyenneté enrichie de plusieurs dimensions : juridique (droits et devoirs), mais aussi culturelle, sociale, économique, numérique et écologique.

Références bibliographiques

Tunisie 2040 : Le renouvellement du projet moderniste tunisien.

Etudes du projet RETICEL sur le tiers secteur – avril 2012.

Le modèle québécois : un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société.

Les alternatives au modèle néo-libéral : l'apport de trois années des cahiers Alternatives Sud : François Houtard.

Développement de l'économie sociale et solidaire en Tunisie : pistes et propositions du projet RETICEL – décembre 2017.



Pour un nouveau modèle de développement participatif

Henrik MEYER,

Représentant résident Friedrich Ebert Stiftung en Tunisie

Six années après sa révolution, la Tunisie est aujourd'hui en pleine transition et continue son chemin vers la démocratie.

Cette phase de construction est certes longue, difficile, voire même dangereuse parfois, mais les Tunisiennes et les Tunisiens portent cette lourde responsabilité de jeter les bases d'une démocratie viable.

Principaux déclencheurs de la révolution tunisienne, les revendications économiques et sociales restent toujours d'actualité, remettant en question le modèle économique tunisien, mis en place il y a des décennies, voué à l'échec et inadapté à la réalité du pays.

Il est vrai que la responsabilité de réformer et d'adapter le modèle économique revient premièrement au gouvernement et aux partis politiques, mais une société civile impliquée pourrait influencer l'établissement d'une politique économique et sociale respectueuse des droits fondamentaux.

Car, seules des réformes socio-économiques, encadrées par des acteurs progressistes de la société civile, connaîtront un succès durable. Le fait que ces réformes soient élaborées sous l'angle de la justice sociale ne peut également être garanti que par la participation des acteurs progressistes concernés.

Cet ouvrage, est le fruit d'une synthèse de longues réflexions, entamées lors des sept dernières Universités d'été, organisées par l'ACMACO, partenaire historique de la Fondation Friedrich-Ebert Stiftung, avec la participation d'éminents experts tunisiens et européens. Il vise à donner une autre approche pour un nouveau modèle de développement participatif avec un Etat stratège et une économie tripolaire, avec un tiers secteur renforcé.



Aux amis de l'ACMACO

Pierre GALAND

Militant associatif

Ces trois dernières décennies, l'Association Mohamed Ali de la Culture Ouvrière a apporté une contribution essentielle, par ses réflexions, par ses engagements, à la mobilisation des travailleurs tunisiens. Il en résulte un apport significatif dans l'émergence des mouvements sociaux à visée émancipatrice, démocratique et pacifique.

Certes, il a fallu se confronter au désenchantement des populations qui avaient adhéré ou misé sur le « dégagisme » à l'encontre de Ben Ali pour obtenir une société plus respectueuse de leurs droits fondamentaux.

Il y a eu la difficulté ou l'incapacité des nouveaux dirigeants à formuler et à organiser le changement espéré post-Ben Ali.

Et enfin, les acteurs étrangers sensés soutenir ce changement démocratique - les institutions de Bretton Woods et de l'Union Européenne - n'ont rien compris aux aspirations et revendications populaires. Ils n'ont offert à la Tunisie que des moyens chichement comptés en échange des recettes éculées d'ajustement aux marchés extérieurs et d'ouverture des marchés intérieurs aux prédateurs que sont les grandes multinationales, avides de prendre la place de l'Etat dans les différents secteurs encore solvables, à savoir les besoins des populations en biens et services.

En Tunisie, le fléau de la balance penche de plus en plus dangereusement du côté opposé à celui de la démocratie sociale. Or, chacun connaît l'importance de la réussite ou de l'échec de la société post- Ben Ali, non seulement pour les Tunisiens mais aussi pour les pays voisins du Maghreb et du Machrek.

J'admire ces Tunisiens et Tunisiennes qui, à tous les niveaux des mouvements sociaux, des mouvements syndicaux, des associations

culturelles, mais aussi au sein des différents échelons des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, dans les structures d'enseignement et d'éducation populaire, s'accrochent, se battent afin de réhabiliter l'ensemble des éléments constitutifs de l'Etat de droit. Ils défendent avec acharnement l'exigence d'une justice fiscale redistributive, le respect des libertés individuelles, la liberté de pensée et d'expression, la liberté du genre permettant de recréer de la convivialité dans le respect de la diversité.

J'appelle mes concitoyens européens à être plus actifs, plus présents aux côtés des démocrates progressistes et humanistes tunisiens pour que les sacrifices consentis par ce peuple, il y a dix ans, ne soient pas vains. Pour que nous soyons capables de remonter la Tunisie sur l'agenda de ceux qui sont sensés coopérer pour assurer l'avenir de ce pays. Ce n'est pas seulement un devoir de solidarité, c'est aussi une manière intelligente de repenser nos rapports et l'avenir des deux rives de la Méditerranée pour les décennies à venir¹.

Les travaux réalisés toutes ces années, avec grande sagesse et continuité par l'ACMACO et l'effort pour les articuler tout à la fois sur une volonté de retour de la puissance public et une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile, ont le mérite d'offrir un cadre programmatique pour un avenir hors du modèle de développement prédateur du capitalisme international, source d'exclusion sociale et des multiples formes de conflictualité que cela provoque.

Ces travaux, fruits d'une intelligence collective, lancés il y a plus de vingt ans, ont trouvé à s'exprimer avec plus de pertinence dans le nouveau cadre démocratique - certes fragile - de la Tunisie. Ils permettent d'élaborer des stratégies de luttes pour les mouvements sociaux, de nouvelles formes de contestation des responsables politiques déviants des valeurs propres à la démocratie, notamment le respect des droits humains, d'organiser des résistances à l'offensive des sociétés multinationales et à leurs complices au sein des instances internationales.

1- A ceux qui, en Europe, estimeraient trop coûteuses les aides accordées à la Tunisie pour son développement démocratique, je les invite à comparer cette coopération avec les montants astronomiques dépensés par les Européens pour leurs interventions en Libye et en Syrie, avec les désolants résultats que l'on connaît.

Puisse le présent ouvrage encourager les jeunes tunisiens et tunisiennes à poursuivre le processus novateur de transition démocratique de leur attachant pays. C'est une ambition soutenable, une étape historique non moins importante que celle qui conduisit les peuples d'Afrique à s'émanciper de la tutelle coloniale.



Une élaboration intellectuelle autonome et collective pour une vision d'ensemble de la transition démocratique en Tunisie.

Jacques OULD AOUDIA

Chercheur en économie politique du développement

L'ACMACO a produit depuis sa création, une pensée dense, diverse, évolutive, en phase permanente avec les enjeux de la société tunisienne, selon un processus d'intelligence collective brassant des universitaires, des syndicalistes, des responsables de l'administration, des entreprises, d'ONG, venant de Tunisie et d'autres pays.

C'est une expérience unique dans le monde arabe, que d'avoir su créer et maintenir dans la durée, y compris pendant les périodes d'autoritarisme, un espace de dialogue, de confrontation d'idées, d'élaboration commune. Un espace qui a permis une riche production intellectuelle sur la société tunisienne dans son environnement international toujours en lien avec l'action sur le terrain, au travers des acteurs et organisations qui gravitent autour de l'ACMACO pour des collaborations ponctuelles ou pour un compagnonnage plus pérenne.

La production de l'ouvrage prospectif « Tunisie 2040 » a constitué un des points d'orgue de cette démarche, et sa publication fin 2010 est intervenue à la clôture de la période autoritaire. Cela a coïncidé avec l'ouverture d'une dynamique politique dans la société tunisienne, qui est à l'œuvre sous nos yeux aujourd'hui, permettant d'espérer une transition vers la démocratie. Un événement majeur pour le monde arabe, le continent africain, pour tous les pays du Sud.

Cet espace, cet outil, se sont en effet révélés d'une grande pertinence après le mouvement populaire qui a mis fin au régime autoritaire de Ben Ali, en janvier 2011. Avec la liberté d'expression et d'organisation retrouvée, les différentes initiatives prises par l'ACMACO ont permis *l'élaboration d'une vision pour la société tunisienne* engagée dans une transition démocratique mobilisant tous les champs de la société : politique, bien sûr, mais aussi économique, environnemental, citoyen.

L'élaboration de cette vision a été rythmée par les temps forts du mouvement populaire qui a mis en marche la société tunisienne depuis 2011, mais aussi son environnement international au travers des grands défis qui agitent la région. Les Universités d'été et les différents séminaires animés par l'ACMACO ont continué de ponctuer l'espace intellectuel du pays.

Ce travail d'élaboration s'est combiné en permanence avec l'action sur le terrain. La construction de la Confédération Générale Tunisienne du Travail (CGTT) et sa bataille pour le pluralisme syndical s'inscrit de plein pied dans les enjeux politiques et sociaux de la Tunisie depuis 2011. A partir de 2016, le lancement du projet de Renforcement du Tiers Secteur Local (RETICEL) vient concrétiser une des dimensions de cette vision d'ensemble, celle du Tiers secteur, en la confrontant à la réalité sociale et politique de la Tunisie d'aujourd'hui.

Le chapitre 3 du présent ouvrage montre bien le cheminement dans l'élaboration partagée de cette vision d'ensemble pendant les Universités d'été qui ont ponctué, chaque année, la transition ouverte après janvier 2011. Une démarche en temps réel, avec la nécessité de comprendre ce que les mouvements populaires avaient créé comme rupture, mais aussi comment les incertitudes pouvaient entraîner des replis. Espoirs et craintes sont perceptibles tout au long des synthèses des travaux de chacune de ces Universités d'été, qui ont accueilli un grand nombre d'intellectuels, de responsables politiques, syndicaux, associatifs, tunisiens et étrangers.

A ce titre, il faut lire les textes du chapitre 3 en les resituant au moment où ils ont été écrits, dans leur contexte. Un chapitre qui se présente comme une succession de « fenêtres » sur la période qui s'est ouverte depuis 2011, offrant les visions des acteurs dans le feu de l'histoire, avec ses incertitudes mais toujours avec la conviction que la réflexion et l'action collective permettent de peser sur les transformations sociales.

Cet ouvrage est un outil pour la réflexion, pour l'étude et la recherche, mais aussi pour l'action, pour tous les acteurs de la société civile, pour les élus, pour les décideurs, les gouvernants. C'est un bien commun, une contribution à l'élaboration de l'intérêt général à long terme de la société tunisienne, un ouvrage citoyen, au sens où son élaboration participative a toujours collé avec les réalités sociales et intellectuelles du pays, dans une ouverture au monde permanente.

Chapitre II

Vingt ans de réflexions collectives avec l'ACMACO Un point d'étape (2014)



Les enseignements de 20 ans de réflexion et d'action

Synthèse de la journée d'étude (mai 2014)

Dans le cadre de la commémoration de son XXe anniversaire (1994 – 2014), l'Association Mohamed Ali de la culture ouvrière (ACMACO), a organisé une journée d'étude samedi 31 mai 2014 à l'hôtel le Belvédère à Tunis.

Conçue dans un format volontairement restreint, cette rencontre avait pour objectif premier de tirer un bilan sur vingt ans d'apports et contributions à la vie académique, militante et politique de la Tunisie des deux dernières décennies.

1. Un lieu de réflexion et d'échange, unique dans la région.

Dès l'ouverture de la journée, Habib GUIZA, Président de l'ACMACO a rappelé les principaux faits qui ont marqué la naissance et le développement de cette structure inédite dans le monde arabe. Il a, notamment rappelé que :

- L'Association Mohamed Ali a été un lieu d'expression libre et plurielle. Elle a traité de thèmes importants pour le monde du travail et bénéficié de l'apport et des réflexions de chercheurs, d'acteurs sociaux tunisiens et méditerranéens, de personnalités et de représentants de l'Administration tunisienne ;
- L'Association a été un espace privilégié de réflexion et d'échange à l'échelle euro-méditerranéenne autour des questions économiques et sociales contemporaines se rapportant au monde du travail de la région avec la participation d'universitaires, chercheurs, syndicalistes et autres acteurs sociaux ;
- La production de l'Association, dans son ensemble, a répondu aux attentes, les contributeurs nationaux et euro-méditerranéens étant le plus souvent au fait des productions scientifiques les plus récentes à l'échelle mondiale dans les domaines traités.

Ainsi, au cours de la période, l'ACMACO a focalisé ses réflexions sur deux thématiques majeures :

-Le domaine syndicalo-social centré sur les conditions de la refondation du mouvement syndical et l'émergence d'un nouveau modèle social (de l'idéologie du nationalisme à la culture de la citoyenneté) ;

-Et un domaine sociétal centré sur le renouvellement du Projet Moderniste Tunisien (compromis historique entre : Islam et valeurs de la modernité, secteur public et secteur privé, Etat et société civile, enjeux géopolitiques, l'économique et le social, le national et l'international etc. ...)

En conclusion, Habib GUIZA a chaleureusement remercié les centaines de syndicalistes, responsables politiques, chercheurs ou universitaires qui ont contribué à la réussite de ce lieu d'échange, de confrontation et de mise en commun.

Au terme de cette première séance, Emil LIEZER, représentant de la fondation FES a renouvelé le soutien de la fondation à l'ACMACO qui ne s'est jamais démenti depuis la première université d'été en 1994 à ce jour.

2. Un espace d'intelligence collective, en prise avec les réalités de la société tunisienne et celles des deux rives de la Méditerranée.

Présidée par Mme ZGHAL, la première table ronde « l'ACMACO, une histoire de 20 ans » a permis à des acteurs nationaux et internationaux d'apporter des témoignages vivants, souvent émouvants mais toujours édifiants sur la qualité des échanges, la liberté de leur ton et l'esprit de tolérance qui les caractérisait dans une des périodes les plus liberticides de l'histoire de la Tunisie.

Tour à tour, Salah ZGHIDI, ancien dirigeant syndicaliste de la fédération des banques et militant progressiste, Carles VALLEJO, représentant des syndicats catalans, Mohamed SEHIMI, ancien secrétaire général adjoint de l'UGTT, ainsi que plusieurs anciens hauts fonctionnaires ont pris la parole pour illustrer à partir de leur

propre vécu la richesse et l'étendue de cet « espace d'intelligence collective »

Animée par Jacky FAYOLLE, la deuxième table ronde intitulée « retour sur les apports de l'ACMACO », a constitué un de ces moments forts dont l'ACMACO a le secret.

C'est ainsi que l'intervention de Ahmed OUNAIES a mis l'accent sur la réussite d'une expérience partie d'une ville du sud tunisien (GABES) pour se hisser au niveau d'un *lieu unique* sur la rive Sud de la Méditerranée, un espace de *liberté de pensée*, un *espace ouvert* sur les partenaires nationaux et internationaux, au bilan impressionnant : un *gisement de connaissances* accumulées !

Ahmed OUNAIES ramène cette réussite à l'intelligence (ruse) des animateurs de l'ACMACO qui ont su contourner les difficultés d'un environnement particulièrement rétif à la liberté de penser et de s'exprimer et qui a fait d'un dialogue « quadrilogue », une marque de fabrique (syndicaliste, chercheurs –universitaires, politiques et hauts fonctionnaires de l'Etat)

Jacques OULD AOUDIA, a quant à lui restitué les fruits d'un travail d'analyse de vingt années de production de l'ACMACO : « Un travail commun à *l'écoute du monde*, de ses évolutions, une capacité *d'identifier les problèmes cruciaux* que se posent les sociétés, du Sud mais aussi du Nord de la Méditerranée : mondialisation, Partenariat Euromed, recul du mouvement syndical dans le monde... les principaux enjeux des sociétés sont traités : une réussite d'intelligence collective ! »

Il a notamment mis l'accent sur une étude prémonitoire : « *Pour un renouveau du Projet Moderniste Tunisien : Tunisie 2040* » finalisé en 2010. Notamment, ses travaux sur la *modernité* et les cheminements comparés des diverses sociétés sur ce terrain. Il a souligné, en particulier le fait qu'il convient de penser la Révolution de 2011 comme une « mise à l'épreuve » des travaux menés depuis 20 ans, comme révélatrice des *capacités d'anticipation* de ce collectif de pensée : anticipation de la crise civile et politique dès 2007.

Il a enfin considéré que les travaux de l'ACMACO ont mis le *focus*

sur trois idées majeures: 1/ L'autonomie de la production de la pensée ; 2/ Le *pluralisme* comme une des expressions principales de la révolution de 2011 ; 3/ Le nécessaire *compromis historique* entre forces pour fonder la démocratie.

Au cours de la dernière table ronde « l'ACMACO et les perspectives d'avenir » Mourad ALLAL et Samir MEDDEB sont revenus sur les enjeux et défis nouveaux qui se dressent sur la voie de la poursuite de cette expérience exaltante et son nécessaire renouvellement.

3. L'ACMACO, une expérience associant réflexion et action au service de l'intérêt général à long terme.

Au total, cette journée marquera à n'en pas douter l'histoire de l'ACMACO. Elle aura d'abord permis de mesurer à quel point l'expérience de l'ACMACO aura été et reste particulièrement pertinente.

a. Une pertinence confirmée : Malgré un contexte fortement restrictif des libertés jusqu'en 2010, l'ACMACO a fonctionné dans une grande liberté de pensée, de confrontations et d'ouverture interne à la société tunisienne et au-delà, avec les partenaires maghrébins et européens. Son fonctionnement, très léger matériellement, s'est nécessairement adapté au contexte de fortes restrictions des possibilités.

La Révolution a ouvert des espaces de libertés dans lesquels l'ACMACO travaille désormais. Avec les poussées populaires dans les autres pays arabes les transitions incertaines et les fractures qu'elles font apparaître, avec l'approfondissement de la crise en Europe et aux Etats Unis et les crispations identitaires qui s'y font sentir, avec la consolidation de nouveaux pays qui émergent dans le monde, avec l'approfondissement des risques environnementaux qui ne trouvent toujours pas de réponses adaptées... le cadre de réflexion pour l'ACMACO est profondément modifié.

b. Un renouvellement indispensable. L'ACMACO doit recentrer *le contenu de ses réflexions* en fonction des profondes modifications qui sont ainsi apparues, en adaptant le contenu de ses travaux aux nouveaux enjeux qui secouent le monde. Au titre des orientations

nouvelles sur les contenus de réflexion, nous voyons se dessiner trois grands axes :

Mettre le travail au cœur des fonctionnements sociaux. La mondialisation libérale a remis en question le *travail* comme facteur structurant des sociétés. Cette mondialisation libérale ne fait pas que déplacer la ligne de répartition des revenus vers le haut des sociétés : elle tend à *dévaloriser le travail dans toutes ses dimensions* : quantitativement (en termes de rémunération, de conditions d'exercice, de droits), mais aussi symboliquement (en termes de reconnaissance et de fondements du modèle de développement lui-même, au Nord comme au Sud).

Jusqu'à présent, le mouvement syndical s'est concentré sur la partie matérielle, quantitative, enregistrant sur ce terrain reculs sur reculs depuis les années 70. Il a ainsi occulté *la dimension symbolique* de l'agression contre le facteur travail lui-même, agression contre la *valeur du travail* comme fondement du système social. Or cette sous-estimation de la dimension symbolique de la dévalorisation du travail a pu entraîner *une démobilitation des travailleurs* qui sentent bien que le mouvement syndical ne prend en charge qu'une partie du problème.

Cette dépréciation du travail comme valeur sociale a entraîné une profonde mutation du capitalisme (en accentuant son évolution rentière au Sud et au Nord) et des relations sociales (en termes d'inscription des individus dans la société).

Une bataille pour *mettre le travail au centre des modèles de développement* économique et de développement personnel est à engager. Cette bataille concerne *autant le Nord que le Sud*, car la dévalorisation du travail ne connaît pas de frontières. Cela peut donner à cet engagement pour une revalorisation du travail une grande force unifiant les forces du Nord et du Sud de la planète. En reprenant la question du travail dans sa globalité, matérielle et symbolique, le mouvement syndical retrouvera sa vocation de défense de l'intérêt général à long terme de toutes les sociétés.

Les enjeux environnementaux n'ont pas trouvé de cadre pour porter

les dimensions sociales des mutations à venir. On sait maintenant que le niveau de consommation matérielle des pays développés ne peut être reproduit tel quel à l'ensemble des sociétés de la planète. Des révisions drastiques devront être entreprises dans les modes de production, de consommation et de transport de l'humanité. Les risques environnementaux s'accroissent (en matière de réchauffement climatique notamment) sans que les autorités publiques ne décident des réponses adaptées aux enjeux réels.

Le mouvement syndical, en tant que *porteur de l'intérêt général à long terme* de l'ensemble des sociétés, doit prendre à sa charge les conséquences des enjeux écologiques en termes de relations sociales. Ces enjeux vont imposer une forte réduction des consommations matérielles, destructrices de ressources fossiles et productrices de pollutions fatales. Un des cœurs du système capitaliste, la consommation et son attrait quasi irrésistible, sera atteint. Les modes de production devront également réduire leurs consommations matérielles.

Là aussi, la question touche le Nord et le Sud, certes, sur des modes différents. Le mouvement syndical, à l'échelle mondiale, doit intervenir pour que le lien social soit préservé dans ces mutations profondes à venir que les nécessités environnementales nous imposent.

Les pays arabes sont engagés dans des transitions dont l'issue démocratique n'est pas garantie. Les pays arabes, et parmi eux la Tunisie, vivent depuis 4 ans de puissants mouvements populaires. L'issue de la transition en cours n'est pas écrite. Il convient de tout faire pour que cette issue assure un fonctionnement démocratique des sociétés et un développement économique et social auxquels les populations aspirent. Pour cela il faut un Etat qui pousse la transition dans la direction démocratique et du développement économique et social.

Comment est configuré cet Etat ? C'est à cette question que devrait répondre l'étude lancée par l'ACMACO.

Des modes de gouvernance adaptés aux évolutions en cours

Après avoir fait la preuve de sa pertinence et son utilité, l'ACMACO doit aussi adapter *son organisation et sa gouvernance* aux nouvelles conditions du fonctionnement des organisations dans la Tunisie

d'après la Révolution.

Pour ce faire, il conviendra de maintenir et approfondir des aspects originels et originaux, ce qui suppose de :

- Garder au cadre son *caractère autonome et indépendant* de tous enjeux de pouvoir et/ou de positionnement politique
- Maintenir un *ancrage socio-syndical et sociétal* fondé sur l'affirmation du renouvellement du projet moderniste tunisien
- Renforcer *l'ouverture sur l'environnement régional* (arabe et méditerranéen) et international
- Continuer à encourager la *confrontation positive entre diverses catégories d'acteurs* (syndicalistes, universitaires, politiques, représentants des entreprises et de l'administration...)

Il convient dans le même temps de réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles dispositions susceptibles d'encourager :

- L'ouverture *sur les nouveaux acteurs* (notamment au niveau local) et sur les nouvelles thématiques (environnementales, culturelles...)
- La mise en place de structures qui permettent la continuité, l'accumulation et la valorisation des apports scientifiques (*comité scientifique*)
- Le renforcement des *passerelles* avec les initiatives comparables localement, régionalement et internationalement
- La recherche de *moyens de pérennisation* (financièrement et humainement).



L'apport scientifique de l'ACMACO

Vingt ans de production intellectuelle en lien avec les mouvements sociaux

L'ACMACO, c'est vingt années de présence sur la scène intellectuelle tunisienne, maghrébine, méditerranéenne. Vingt années de réflexions et d'analyses collectives mixant des syndicalistes, des universitaires, des entrepreneurs et des représentants des institutions publiques des pays de la Méditerranée occidentale (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, France, Italie) mais aussi d'autres pays (Palestine, Libye, Pologne, Allemagne, Finlande, Belgique, Portugal, Etats-Unis, Québec...)

Vingt années d'autonomie de pensée et de réflexion : « *ni soumis, ni exclus* ». Un espace de *liberté de parole* conquis et maintenu sous le régime autoritaire de Ben Ali. Depuis 2011, au cœur des processus révolutionnaires, dans la réflexion et dans les propositions.

Ce sont vingt Universités d'été organisées contre vents et marées, mais aussi des séminaires, la participation aux Forums internationaux (notamment d'Euromed), et des études, dont la dernière « *Tunisie 2040, pour un renouvellement du Projet Moderniste Tunisien* », publiée fin 2010.

Les thèmes de réflexion menée dans ces différentes enceintes reflètent l'origine de l'ACMACO (le *monde du travail* et ses organisations syndicales), mais traduisent aussi son *ouverture* sur l'ensemble de la société (universitaires, responsables économiques et politiques) et sur l'environnement international :

Le « travail » sous de multiples angles : La majorité des thèmes traités a porté sur le *travail*, tout au long de ces 20 années : culture du travail, apports technologiques et travail, organisations des travailleurs et mutations dans la mondialisation, droits sociaux, relations professionnelles et négociations collectives, flex-sécurité, emploi, formation professionnelle, Pacte social...

La mondialisation libérale, qui n'a conduit, au Sud, *ni au développement* économique, *ni à la démocratie*, et au Nord, à une crise profonde, sociale, politique, identitaire. La mondialisation

libérale a *affaibli le lien social*, provoqué le recul des mouvements syndicaux dans tous les pays, et entraîné partout une augmentation des inégalités dans le monde. Au Nord, les syndicats sont piégés par la concurrence des salariés des pays émergents. Au Sud, on assiste à une pression accrue sur les salariés sans droits, et à la montée de l'informel. Emerge également un nouveau rôle pour les cadres, des nouvelles formes d'organisation transnationales face au capital internationalisé.

Quel rôle pour les syndicats ? Avec le recul démocratique dans tous les pays frappés par la mondialisation libérale, comment refonder une action collective ?

Réponse : défendre l'intérêt général à long terme et proposer un cadre global à tous les mouvements sociaux qui s'épuisent dans leur isolement (y compris les « indignés »).

Interrogation : La montée du plaidoyer pour les *droits humains* mené par les ONG du Nord s'effectue à mesure que les *droits sociaux* reculent !

Le mouvement syndical et le Partenariat euro-méditerranéen. Ce projet d'intégration méditerranéenne a nourri de grands *espoirs* et provoqué de grandes *déceptions*. Il a été mis en échec pour avoir exclu les sociétés civiles (syndicats et ONGs) ou pour les avoir façonnées à sa guise. Le Partenariat apparaît comme *le projet des marchés et des gouvernements*. Les sociétés civiles ont été laissées à l'écart du Partenariat.

Partenariat Euromed ou Grand-Moyen-Orient ? Entre la déception du lien avec l'Europe et refus du projet américain de libre échange sur fond d'agressions contre le monde arabe (guerres contre l'Irak...).

Quelle intégration maghrébine face aux freins opposés aux échanges commerciaux ?

La question palestinienne non résolue, au cœur des blocages du Partenariat Euromed

Les migrations, la circulation des compétences, l'apport des migrants au développement de leur pays d'origine

L'éducation, fabrique de « chômeurs diplômés » !

La Tunisie dans son environnement international : les multiples identités tunisiennes : maghrébine, arabe, méditerranéenne, africaine...

Un nouveau modèle économique et social. Quelle stratégie de développement ? Réflexions à partir du cas des pays émergents d'Asie de l'Est : Etat stratège, vision partagée et coordination des acteurs au sein d'un mixte Etat-marché. Une formule à inventer pour chaque pays.

Le développement durable : prise en compte des enjeux environnementaux dans les modèles de développement : eau, énergie, littoral et ressources de la mer..

Les enjeux urbains sur l'agglomération de Tunis et les enjeux territoriaux

Une étude anticipatrice : « *Tunisie 2040, pour un renouvellement du Projet Moderniste Tunisien* »

Depuis 2011, l'ACAMCO s'est mobilisée sur la transition à l'œuvre dans le monde arabe et tout spécialement en Tunisie. Les thèmes abordés reflètent cette mobilisation :

Analyse comparée des transitions en Espagne, en Pologne et ailleurs : quels enseignements pour comprendre le phénomène de transition ?

Quelle contribution des syndicats au processus de transition en Tunisie ?

Pluralisme syndical, pluralisme des partis et des médias. Le *pluralisme* comme valeur fondamentale acquise après 2011.

Pacte social : quel Pacte ? Avec qui ? Dans quelle démarche ? A quelles conditions ?

Besoin de solidarité internationale afin de faire pencher la transition vers une issue démocratique.

Place de l'Islam dans la société.

Compromis historique entre les forces qui actuellement divisent la société tunisienne comme les autres pays arabes : refus du *monolithisme autoritaire*, condamné historiquement par l'éducation, l'urbanisation, et l'ouverture aux informations digitales mondialisées.

La société tunisienne se révèle plurielle : partis, syndicats, médias... Mais attention : l'issue démocratique de la transition n'est pas garantie : retour possible des forces autoritaires sécularisées et/ou religieuses.

Pour une culture de l'accord, du compromis : illustré par le vote quasi unanime de la Constitution qui n'est qu'une étape politique dans la voie du *compromis historique* pour faire vivre ensemble les diverses composantes de la société tunisienne.

La société plurielle apparue après la Révolution fait apparaître de nouveaux acteurs : partis, syndicats, ONG, médias... mais confusion des rôles. Besoin de clarification du rôle des acteurs.

Après la rupture politique de 2011, quel modèle économique et social pour consolider la transition vers la démocratie ? Nécessaire rupture avec le modèle libéral : refus du *modèle libéral-rentier*, pour un modèle d'intégration sociale tourné *autour du travail comme valeur*.

Quel Etat pour porter ce nouveau modèle ? Un Etat stratège qui élabore une vision stratégique et la fait partager par l'ensemble des forces sociales. Nécessité de la *décentralisation*, qui donne des responsabilités aux forces sociales des territoires et notamment aux jeunes !

L'environnement international de la Tunisie depuis 2011 : les poussées populaires ont rendu caduques *les tentatives d'intégration régionale* (UMA, Partenariat Euromed, Union pour la Méditerranée) élaborées *sans les sociétés*.

Quelle solidarité internationale pour soutenir la jeune Révolution tunisienne ?

Crise en Europe, poussées populaires dans les pays arabes : des enjeux et des perspectives communs ? Il y a au Sud comme au Nord des *crispations identitaires* fortes. L'Europe en grave crise, a échoué à faire de la qualité du travail (et des emplois) un facteur de productivité et de compétitivité. Il convient de renouer le lien entre Epargne et Investissement productif. Vers des *colocalisations*, des *coproductions* Nord/Sud de la Méditerranée dans une optique « grand régionale » intégrant tous les pays riverains de la Méditerranée, Nord et Sud.

Ainsi, depuis 2011, l'ACMACO démontre sa capacité d'analyse et en

même temps son ancrage dans la société tunisienne en mouvement !

A noter que ce survol très rapide a montré la richesse de la documentation disponible dans les archives de l'ACMACO. Avec les documents accumulés depuis 1994, il y a un matériau possible pour *un véritable travail de recherche universitaire* à entreprendre sur les thèmes abordés, sur leur lien avec l'environnement international, sur les participants (leur origine individuelle et collective, leur fonction, leur devenir...)



Autonomie, pluralisme et compromis

Trois idées issues des travaux
de l'ACMACO

Autonomie de la production de la pensée et la pensée critique

Pluralisme comme une des expressions majeures de la révolution de 2011

Le nécessaire compromis historique entre forces pour fonder la démocratie

1. L'autonomie de la production de la pensée et la pensée critique.

L'autonomie de la production de pensée a été le fil conducteur des Universités d'été sur les dernières années. En effet, c'est à chaque société d'élaborer ses propres concepts, ses propres solutions. Cela n'exclut pas les emprunts à l'extérieur (mais pas les transpositions de solutions *par l'extérieur*, souvent avec des financements à la clé, qui est la pratique même du Partenariat Euromed ou des « appuis » de la Banque mondiale).

Et cette autonomie de pensée comprend *la pensée critique*, autocritique, qui est aussi un marqueur de la modernité. Deux exemples de capacités d'autocritique et d'autonomie de pensée :

- Les analyses sur le *Projet Moderniste Tunisien* montrent que ce projet *a laissé de côté* une partie de la demande populaire de respect, de dignité, d'identité. Cette demande non reconnue par les « modernistes » s'est ensuite retrouvée dans le vote pour le parti Ennahda.

- L'analyse de la *modernité* menée dès 2009 à l'occasion de la réflexion sur *le Renouveau du Projet Moderniste Tunisien* s'appuie sur les précédents (Angleterre, Etats Unis, France, Allemagne) en soulignant les rapprochements possibles avec la situation dans les pays arabes

On peut identifier trois composantes de tout mouvement vers la modernité :

La question identitaire (qu'est ce qui « fait communauté » ? Et y

a-t-il accord commun sur ce qui « fait communauté » ?)

La question sociale (qui traite de l'égalité)

La question des droits (la citoyenneté).

La modernité s'est fondée plutôt sur la question identitaire en *Allemagne* (formée tardivement en tant que Nation), sur l'égalité en *France*, et sur la citoyenneté en *Angleterre*. Les pays arabes, et notamment la Tunisie, sont plutôt *proches du modèle allemand*, avec une « passion identitaire » basée sur des « blessures symboliques » fortes.

Le modèle français de construction de la modernité tend à faire la *confusion entre modernité et refoulement du religieux*. Ce positionnement relativement « agressif » vis-à-vis du fait religieux, rend difficile la compréhension de la situation tunisienne et la construction d'un compromis historique !

L'étude « *Pour un renouveau du Projet Moderniste Tunisien : Tunisie 2040* » est une illustration de cette volonté de conquête de cette autonomie de pensée. Elle a été un gisement d'analyses pertinentes pour analyser les situations d'après la Révolution de 2011.

Ainsi, pour comprendre les demandes des forces qui ont mis à bas le régime autoritaire de Ben Ali, la réflexion collective menée au sein de l'ACMACO a débouché sur ces trois demandes :

Économique et sociale

Politique (libertés, citoyenneté)

Identitaire (dignité, respect)

On pourrait multiplier les exemples de cette autonomie de pensée qui a formé un des fils conducteurs des travaux de l'ACMACO.

2. Le pluralisme, une des expressions majeures de la Révolution de 2011

La base de la démocratie, c'est quand la société trouve collectivement des réponses convergentes aux questions suivantes : « comment vivre ensemble dans une société plurielle, diverse... ? Comment admettre la divergence ? Comment respecter la minorité ? Comment accepter d'autres organisations politiques, syndicales, d'autres médias ? »

La démocratie, ce ne sont pas les élections. Celles-ci ne sont que l'aboutissement d'un processus de construction d'une culture de la pluralité, de l'acceptation de la divergence. On constate d'ailleurs que les élections ne se déroulent correctement que *quand cette base est bien solidement inscrite dans l'imaginaire social* de la société (on constate, dans de nombreux pays du Sud, une contestation systématique des résultats des élections).

La poussée populaire en Tunisie en 2011 *a rompu avec l'illusion monolithique* (« un peuple uni derrière un chef unique, avec un parti unique, un syndicat unique, des médias contrôlés... »). Le pluralisme est *en phase avec* ces exigences profondes de la Révolution, qui concernent tout le monde arabe, et au-delà. C'est une valeur en soi !

Comme partout ailleurs et à leur façon, les sociétés arabes devront *inventer comment vivre avec cette diversité*, c'est-à-dire composer avec la divergence, l'opposition, pacifier les rapports entre majorités et minorités, accepter l'autre différent, respecter la critique et le contradictoire. Mais le cheminement vers des sociétés multiples, contradictoires, assumant leur pluralité sera long, conflictuel, non linéaire....

Même si les forces politiques qui ont récupéré la dynamique engagée (comme en Egypte) présentent les caractéristiques du *monolithisme autoritaire* (dans sa version religieuse ou dans sa version laïque, civile ou militaire), elles ne pourront à terme perpétuer le verrouillage des sociétés. Car celles-ci sont désormais ouvertes sur le monde, plus instruites et conscientes de leur pluralité, reliées aux réseaux d'information mondialisés.

Autrement formulé : aucune *stabilisation* de nos sociétés ne pourra s'établir en revenant à un système monolithique autoritaire. D'où la nécessité *d'arriver à un accord entre forces* qui s'opposent, de déboucher sur ce qui a été appelé au sein des travaux de l'ACMACO un « compromis historique ».

3. Le nécessaire compromis historique entre les forces pour fonder la démocratie

Les sociétés arabes sont partout divisées sur un point majeur : *la place de la religion dans la société*.

C'est la fin du monolithisme autoritaire *qui permet de trouver*

réponse à cette question à laquelle toutes les sociétés ont été et sont confrontées : l'adoption d'une *règle partagée* concernant la place de la religion dans la société est incontournable.

Ailleurs, l'aboutissement à ce compromis a suivi des cheminements complexes, souvent jalonnés de fortes résistances et douloureux conflits au sein des sociétés. C'est cet aboutissement qui a signé *l'émergence des modernités* en Angleterre, en France, aux Etats Unis, puis en Allemagne, Italie, Espagne, au Japon et dans tant d'autres pays...

Dans les pays de culture musulmane, on découvre depuis quelques années que la hiérarchie entre *Lois de Dieu* et *Lois des hommes* ne fait pas l'objet d'un accord explicite au sein de la société. Jusque-là, les autorités ont toutes cherché à 'noyer le poisson' pour ne pas trancher clairement cette question.

Dans les pays arabes, cette question est *ressurgie puissamment* avec les révolutions amorcées en 2011. Elle a été révélée par les scores électoraux obtenus par les partis se réclamant de l'Islam dans tous les pays où des consultations électorales relativement honnêtes se sont tenues (Maroc, Tunisie, Egypte et avant eux Turquie). Cette interrogation débouche sur la nécessité de *trouver un compromis* sur la réponse à la question de la *légitimité* : qui fait les Lois ? Dieu ou les hommes ?

Et le premier pas dans la voie de ce compromis consiste à *accepter la diversité des réponses à cette question* !

La marche vers un compromis est nécessaire, aussi difficile soit-elle. La base même du compromis, c'est que *l'on reconnaît l'autre comme faisant partie légitimement de la société*, ce qui veut dire qu'on ne va pas l'exclure, le réduire, le traiter d'étranger, de « terroriste », l'emprisonner pour ce qu'il est.

On peut facilement prédire qu'il n'y aura *pas de société stable* basée sur l'écrasement d'une partie par une autre : aucun compromis ne s'est construit sur la capitulation d'un camp face à l'autre. Dans aucun pays arabe le retour au monolithisme autoritaire, qu'il soit d'inspiration religieuse ou séculaire, n'est possible durablement, ou alors au prix *d'une instabilité permanente de la société* ! Un compromis historique est incontournable, dans les pays arabes comme partout ailleurs. La stabilisation de nos sociétés passe par

l'adoption de règles partagées entre les deux forces qui se font face aujourd'hui.

Ce qui revient à *élaborer une modernité qui s'articule avec les demandes identitaires de nos sociétés*. Cela se fera par des concessions mutuelles, dans l'idée que la partie adverse *n'est pas un ennemi que l'on peut écraser mais un adversaire que l'on respecte* (ce qui signifie que l'on en accepte l'existence), qui a des droits, avec qui on doit trouver nécessairement une voie pour un nouveau mode de vivre ensemble. Le défi vaut pour tout le monde musulman.

Ce compromis va mettre des années à s'établir car la culture du monolithisme autoritaire, bien que contestée depuis 3 ans, continue d'agir dans nos sociétés arabes, et chacune d'entre elle doit trouver son chemin singulier pour résoudre ce conflit de légitimités.

Le cours pris par la Révolution en Tunisie avec l'adoption à une écrasante majorité de la Constitution issue des confrontations menées depuis 2011 montre que ces deux courants, dans ce pays, ont été capables de faire des concessions mutuelles dans la reconnaissance de l'autre. C'est un premier pas dans la marche vers ce compromis historique nécessaire.

Ce premier pas est un évènement à l'échelle historique du monde arabe et bien plus largement. Comme le dit El Mouhoub Mouhoud : *« la Révolution tunisienne est un bien public mondial »*. A ce titre, elle est à soutenir où que l'on soit dans le monde.



Chapitre III

Synthèses des travaux des Universités d'été de l'ACMACO 2011 – 2017

Ce dernier chapitre restitue les travaux menés lors des sept universités d'été qui ont suivi le déclenchement de la Révolution de 2011. Elles montrent la richesse des débats, la progression de la compréhension du mouvement au fil des années.

Une réflexion qui s'est déroulée en temps réel, et s'est confrontée à l'ouverture sur les autres expériences pour mieux situer la dynamique tunisienne et celle-ci dans son contexte international.

La lecture de ces comptes rendus doit donc tenir compte du contexte qui a évolué au fil du temps. Elle nous donne une idée en dynamique de l'évolution de la perception des situations et de la réflexion qui a été effectuée.

**« 2011, une année de rupture.
Comprendre la situation présente »**

18^o session de l'Université d'été ACMACO
Tunis/Gamarth, 29-31 juillet 2011

Cette Université d'été de l'ACMACO intervient alors que la *Révolution de janvier 2011* a ouvert une période radicalement nouvelle en Tunisie.

Aspirant depuis sa création à la démocratie, l'ACMACO s'inscrit totalement dans cet élan révolutionnaire. Cette année tout particulièrement, les participants ne travaillent pas seulement dans une démarche académique, mais se situent également comme des acteurs sur la scène publique tunisienne.

Le temps des révolutions est un temps privilégié : difficile, incertain, c'est une période de risques, mais c'est aussi un moment où s'élaborent *de nouvelles façons de penser et de vivre la société*. C'est une période d'audace pour *oser* proposer de *nouvelles règles* de fonctionnement de la société. Les premières années d'indépendance dans les pays colonisés, la libération en Europe après la Seconde guerre mondiale... font partie de ces moments privilégiés où les sociétés, qui se relèvent de l'oppression, osent penser le nouveau, s'affranchissent de la soumission à l'ordre ancien, s'engagent dans *l'autonomie* de pensée. La Tunisie est en train de vivre de tels moments. L'Université d'été de l'ACMACO peut être fière d'avoir fait de *l'autonomie* dans la production de la pensée un de ses axes de travail depuis plusieurs années.

Au cours de cette 18^o session de l'Université d'été, les espoirs et les craintes soulevés par la Révolution tunisienne ont été présents à chacune des séances de travail : les exposés et des débats ont été à

tout instant en phase avec le mouvement social et politique à l'œuvre actuellement, dans sa diversité, dans ses espoirs, ses difficultés et ses contradictions. Au travers de riches échanges, des concepts, des mots ont été énoncés et débattus tout au long de ces trois journées de travail, en lien étroit avec la situation que vit la société tunisienne. C'est autour des principaux concepts évoqués pendant cette Université qu'est construite cette synthèse.

Nous évoquerons le contenu des travaux autour des *mots* suivants :

1. Emotion, déception, lien social, citoyenneté
2. Le temps de la Révolution, temps court, temps long
3. Le Renoncement, base de la culture de l'accord.
4. La Culture Ouvrière
5. Le pluralisme
6. Quel modèle politique pour la Tunisie ?
7. Quel modèle économique et social ?
8. Le désordre international
9. Le lien entre le mouvement révolutionnaire et les élites

Nous terminerons cette synthèse en proposant le thème de la prochaine Université d'été, la 19^e session de juillet 2012.

1. Emotion/déception, lien social, citoyenneté.

Les phases révolutionnaires sont de moments exceptionnels où se déploie une intense *énergie émotionnelle*. C'est cette énergie émotionnelle qui est nécessaire pour oser affronter les forces qui défendent l'ordre ancien, pour oser dire « dégage ! » à l'homme qui réprimait si durement jusque-là toute velléité de contestation.

Les temps révolutionnaires sont des moments où les émotions recréent le *lien social* dans l'espace public : entraide, solidarité, confiance... Et c'est d'abord dans la rue que se joue cette émotion de fraternité : ce lien social est ce qui donne la force pour oser affronter l'ordre ancien, et pour oser penser de nouvelles façons de reconstruire la société.

Cette émotion est ce qui donne la force et l'espoir pour changer. Mais comment et quoi changer ? Les difficultés qui se dressent, les

obstacles opposés par ceux qui tiennent à l'ordre ancien, ne vont-ils pas entraîner la *déception* ? Le lien social reconstitué ne va-t-il pas se dissoudre de nouveau, entraînant le retour de la peur, des rumeurs, de la défiance... le retour à la société atomisée ?

Cette émotion, faite d'espoirs et de déception (cette « vibration d'espoirs et de craintes »), a été présente tout au long de notre Université d'été. Elle a été convoquée pour nous aider à penser la nouvelle façon de vivre en société : comment gouverner le pays (politique) ? Comment produire de la richesse (économie) ? Comment vivre ensemble (le lien social) ? C'est cette émotion qui soutient le mouvement *d'invention de nouvelles règles* qui vont gouverner la société.

Mais cette émotion, cette énergie ne dure que quelques mois, quelques années, le temps des révolutions. On doit passer de l'émotion informelle à l'institution formalisée : cette émotion doit se transformer en *citoyenneté active* pour soutenir la transition démocratique et pour défendre ses acquis. Et cette citoyenneté se construit sur le temps long.

2. Le temps court et le temps long.

Comme l'émotion révolutionnaire qui s'est invitée à tout instant dans nos travaux, la question du *temps* a été très présente : les bouleversements politiques et sociaux demandent du temps, alors que la demande de changement exige des réponses rapides. Les demandes politiques et sociales sont immenses, si longtemps contenues par le régime ancien.

Les exemples de l'Espagne au milieu des années 70 et de la Pologne dans les années 80 et 90 ont montré que le temps du changement se compte *en mois et en années*, quand le temps des attentes se compte *en jours et en semaines*. Toutes les révolutions sont confrontées à cette difficulté !

En Espagne comme en Pologne, la transition démocratique a connu des avancées, des luttes, des reculs, des trahisons, des victoires, des concessions, des périodes de doute ... : la lutte pour changer ne suit pas un processus linéaire !

Au moment de l'Université d'été, la Révolution tunisienne a 6 mois. Après avoir conquis les *libertés* (d'expression, d'organisation, d'association, de manifestation), le plus difficile reste devant nous : nous devons répondre à la question : *comment reconstruire une société démocratique et qui satisfasse les demandes sociales ?*

Aussi douloureuse soit elle, la chute de la dictature a été le « *petit jihad* ». Tandis que la construction d'une société démocratique et d'un nouveau modèle économique et social représente le « *grand jihad* ».

Les troubles provoqués par la Révolution ont entraîné un *recul de la production* au premier trimestre 2011. Là encore, il faut prendre la mesure de ce recul, au regard du recul constaté pendant la transition démocratique en Espagne (4 ans de crise sévère) et en Pologne (la production a mis 12 ans à revenir au niveau de 1989 après l'effondrement de l'économie).

Et nous nous interrogeons sur la lecture de ce temps pendant la Révolution tunisienne qui nous fait poser la question : la Révolution est-elle la *clé qui ouvre* au changement démocratique, ou bien est-elle le *problème* qu'il faut effacer au plus vite ?

Nous sommes, ici, clairement dans le camp de ceux pour qui la Révolution est la clé qui a ouvert la voie à la démocratie, aussi difficile soit cette voie à trouver et à suivre. Et cette voie, personne ici ne pense que l'on peut l'atteindre en demandant « tout et tout de suite ».

3. Le renoncement

La construction de la démocratie suppose un apprentissage, et notamment l'apprentissage de *l'accord*. S'accorder, c'est faire un pas dans la direction de l'autre, mutuellement, sans quoi le conflit ne se résoudra pas autrement que par la défaite totale de l'autre, et l'on sait, au niveau des sociétés, que la défaite totale de l'autre est impossible.

Faire un pas dans la direction de l'autre, c'est *renoncer*. La démocratie, c'est, jusqu'à un certain point, l'apprentissage du renoncement, du renoncement à maintenir sa position entière jusqu'à la fin, jusqu'au conflit, jusqu'à la reddition complète de l'autre.

Mais pour renoncer, pour aboutir à un accord, il faut que du *temps* passe, que l'émotion s'apaise, et surtout, il faut que ne demeure pas un sentiment *d'injustice*.

Les pays qui ont connu des grandes épreuves violentes, comme l'Espagne pendant la guerre civile, gardent en mémoire ces déchirements. La peur de réouvrir ces épisodes de violence est un puissant stimulant pour passer des accords en vue d'avancer dans la transition démocratique.

4. La culture ouvrière

L'ACMACO s'est construite dès l'origine comme un lieu d'élaboration d'idées, de nouvelles idées. Elle est profondément consciente de l'importance du champ des idées, de la culture. Les basculements politiques ne sont durables que s'il y a aussi *basculement des idées*, des *imaginaires sociaux* qui soutiennent les changements politiques.

Aujourd'hui, il faut travailler pour construire et consolider l'imaginaire social qui soutienne la démocratie (et notamment la culture de l'accord, du compromis plutôt que la résolution des conflits par la force ou la violence). L'action menée par l'ACMACO depuis près de 20 ans, et notamment ces Universités d'été mêlant syndicalistes et académiques, s'inscrit dans cette démarche.

A ce titre, le mouvement syndical ne défend pas seulement les intérêts matériels des travailleurs, doit aussi prendre en compte les *enjeux symboliques et moraux* liés au monde du travail : la *dignité*, le *respect*, la reconnaissance individuelle et collective du *travail comme valeur positive*, ainsi que les valeurs de *solidarité* que le mouvement ouvrier a construit depuis des dizaines d'années et qui a forgé la culture ouvrière. Le libéralisme économique a fait reculer cette culture ouvrière, au profit de la concurrence entre tous, de l'individualisme, de la méfiance, du refus de considération pour le travail, du gain facile sans lien avec le travail.

La prise en compte de la dimension sociale dans la transition vers la démocratie ne peut s'effectuer que si la *valeur symbolique du travail* est restaurée. C'est sur cette valeur symbolique que le mouvement

syndical s'appuie pour faire reculer l'idéologie de l'enrichissement détaché du travail, de l'effort productif.

5. Le pluralisme

On sait bien qu'aucune construction institutionnelle, aucun texte de Constitution ne garantissent à eux seuls la démocratie. Il faut en plus la *vigilance des citoyens*. Cette vigilance s'exerce au travers d'une *société civile* forte, active, diverse et s'appuie sur des droits et des libertés (de réunion, d'association, d'expression, de manifestation).

Dans le champ syndical, cela signifie le *pluralisme* : l'existence reconnue de plusieurs organisations syndicales avec droits et devoirs égaux. Le pluralisme, c'est l'éducation à la démocratie, dans toutes ses dimensions : autonomie par rapport au pouvoir politique et aux partis, respect des positions minoritaires. C'est une formation concrète pour se détacher de la *culture monolithique autoritaire* qui a si longtemps prévalu en Tunisie et qui prévaut encore largement dans le monde arabe.

Nous sommes conscients que le pluralisme syndical comporte des *risques* : fractionnement du champ social, corporatisme, surenchère revendicative. C'est pourquoi le pluralisme doit s'accompagner de la recherche de *l'unité d'action* syndicale, qui fait aussi partie de l'éducation à la culture de l'accord, au refus des positions hégémoniques.

6. Quel modèle politique ?

Les sociétés arabes en général et la société tunisienne en particulier sont devant deux grandes options : celle découlant d'un modèle basé sur les libertés individuelles (et notamment la liberté de croyance), l'égalité entre hommes et femmes, relié aux principes universels, et celle basée sur des référents identitaires et/ou religieux.

Tout d'abord, la reconnaissance de ces deux options est importante, c'est un premier pas vers la démocratie, et il convient de faire respecter la possibilité de maintenir le choix entre ces options.

A l'échelle du monde arabe, la vague révolutionnaire témoigne de l'aspiration des peuples à rompre avec le *modèle monolithique*

autoritaire. Cette vague signe *l'échec* à la fois des régimes autoritaires 'laïcs', mais aussi des projets autoritaires qui instrumentent le religieux.

La vague révolutionnaire constitue un appel irrésistible à la *probité*, aux *libertés*, à aux *droits* en place des privilèges. Elle amorce la fermeture de la période, ouverte après les indépendances, de *monolithisme autoritaire* qu'ont connue tous les pays arabes.

Cette vague constitue une tendance lourde. Bien sûr, il y a la résistance sanglante des ordres anciens en Syrie, en Libye, au Bahreïn, au Yémen, il y a les reculs comme en Egypte, l'immobilisme comme en Algérie, l'incertitude des réformes comme au Maroc. Le mouvement dans cette direction n'est pas linéaire : les avancées seront freinées par des reculs. Il reste du chemin pour consolider cette tendance lourde du refus de l'autoritarisme. La faiblesse des partis rend encore plus urgente la tâche de consolider la société civile, et notamment le mouvement syndical, notamment par le pluralisme.

7. Quel modèle économique et social ?

La Révolution a porté en premier lieu sur le champ *politique*. Dans ce champ, l'urgence a été la conquête des *libertés*. Cette première étape est acquise, elle reste bien sûr à consolider. La seconde étape est de construire un *système politique démocratique* : quelle règle du jeu pour instituer la démocratie ? Comment la société va-t-elle se doter d'une direction légitime ? Quelles relations entre Etat et Citoyens ? La Tunisie est aujourd'hui dans cette seconde étape, avec un calendrier électoral et des échéances claires.

La troisième étape porte nécessairement sur la construction d'un *modèle économique et social* cohérent avec la marche vers la démocratie, un modèle qui *soutienne cette transition*.

Ce chantier a été très peu abordé lors de cette Université d'été, car l'urgence est en effet de consolider la démocratie sur le terrain politique, sur le terrain des libertés, notamment dans le champ syndical.

Mais la construction d'un modèle économique et social est

absolument nécessaire. Là aussi, plusieurs options de présent, selon que l'on s'incline devant les tendances lourdes présentes (« on ne peut rien contre la mondialisation ») ou que l'on fasse preuve de volonté politique pour élaborer un modèle qui respecte la volonté de la population tunisienne.

L'alternative devant est-elle de passer :

- d'un modèle libéral autoritaire (comme la Tunisie l'a connu avec Ben Ali) à un modèle libéral plus ou moins démocratique, qui tous deux prolongent le chômage des jeunes, le démantèlement des acquis sociaux, et l'enrichissement par la *rente*, c'est-à-dire par la proximité avec le pouvoir politique ;

- ou bien de s'engager dans un modèle économique et social de développement, élaboré par les acteurs sociaux dans une démarche participative et démocratique ? Un modèle qui regroupe tous les acteurs (syndicats de travailleurs et d'employeurs, administrations, organisations de femmes, de jeunes...) qui font du *travail* une valeur et le moyen de progresser dans la société, tout à l'opposé de l'accaparement rentier.

Dans cette perspective d'élaborer un modèle économique et social, la nécessité de s'engager dans l'élaboration d'un **Pacte social** réunissant tous les acteurs de la société est apparue fortement au cours de l'Université d'été, confortée par l'expérience espagnole des années 70. Et ce Pacte social nécessite l'intervention du mouvement syndical dans toute sa pluralité, pour défendre les *intérêts matériels et moraux* des travailleurs, et au-delà, pour défendre *l'intérêt général* sur le *long terme*.

Un Pacte qui consolide les bases de la démocratie en prenant en compte cet intérêt général qui répartit d'une façon équilibrée au sein de la société les bénéfices du développement.

8. Le désordre international

Depuis 8 mois, le monde arabe manifeste puissamment sa volonté de participer à la modernité, en se battant pour la probité, pour les libertés, pour les droits. Face à ce mouvement puissant, les pays

occidentaux maintiennent leur *approche discriminante* vis-à-vis des pays arabes, notamment sur le dossier palestinien. Finalement, on peut s'interroger sur la réalité du soutien des pays occidentaux au mouvement arabe vers la démocratie.

La nécessité d'une *prise d'autonomie* des sociétés arabes en marche vers la démocratie n'en est que plus importante : *c'est à elles de trouver leur chemin*. Elles peuvent tirer parti des expériences vécues ailleurs (la participation des amis espagnols et polonais lors de cette Université en témoignage), mais c'est aux sociétés arabes et à elles seules que revient le devoir de forger les outils démocratiques dont elles ont besoin.

Cette marche vers la démocratie passe, sur le plan extérieur, par la nécessité de *revisiter les accords internationaux* que les régimes autoritaires ont passés. La démocratie porte aussi sur cette dimension extérieure.

9. Le lien entre le mouvement révolutionnaire et les élites politiques

C'est la *mobilisation populaire* appuyée à un lien social reconstitué (mais sans leaders confirmés) qui a conduit à la chute de Ben Ali, et cette mobilisation a été nécessaire, dans les premières semaines, pour défendre les premiers acquis face aux désordres provoqués par les tenants de l'ancien système.

Aujourd'hui, cette mobilisation unifiée a reflué. Les *élites politiques*, qui n'étaient pas toutes aux premières loges lors des mobilisations populaires, reprennent le dessus dans la période de construction d'un nouveau système politique. Elites de l'opposition, mais aussi élites de l'ancien système, avec pour objectif la restauration de l'ordre passé.

La *déception* se voit dans la société tunisienne, comme nous l'avons ressenti lors de cette Université d'été : les débats sans fin entre les élites laissent sans perspectives l'immense majorité de la population. Cette situation est inquiétante, car elle favorise les tenants de l'ancien système qui redoutent au plus haut point la mobilisation populaire qui l'a mise à bas. Cette situation se lit dans le faible niveau des inscriptions sur les listes électorales pour les élections de

la Constituante en octobre prochain.

Quelles réponses apporter pour relier le mouvement révolutionnaire aux élites ? Plusieurs pistes ont été évoquées lors de cette Université : la décentralisation, le financement des organisations de la société civile... Mais de telles réponses ne pourraient provoquer des effets qu'à moyen long terme. La question reste ouverte.

A sa mesure et dans son champ, le mouvement syndical peut apporter des éléments de réponse en participant au débat politique, et en se mobilisant pour que se mette en place une démarche de construction d'un ***Pacte social*** qui donnera des perspectives sociales à l'ensemble de la population, et non plus seulement des perspectives politique : il y a un temps pour demander la démocratie, il y a un temps pour demander le pain.

« Pacte social et Pluralisme syndical »
**« Quel modèle économique et social pour soutenir la transition
démocratique? »**

**Approches comparatives entre la Tunisie et les expériences en
Méditerranée »**

19^e session de l'Université d'été ACMACO

Tunis/Gamarth, 13-15 juillet 2012

Comme en 2011, la 19^e session de l'Université d'été organisée par l'ACMACO et le CEMAREF s'est tenue alors que la Tunisie connaît d'intenses bouleversements politiques, 18 mois après la Révolution de janvier 2011. Les premières élections libres en Tunisie se sont déroulées en octobre 2011, mettant en place un exécutif provisoire et une Assemblée Constituante, en attendant que les nouvelles règles de dévolution et de fonctionnement du pouvoir ne soient écrites et approuvées.

Militant depuis sa création pour la démocratie, l'ACMACO s'inscrit totalement dans ce processus de transition. Comme en 2011, les participants à l'Université n'ont pas travaillé seulement dans une démarche académique, mais ont visé à faire des propositions comme acteurs sur la scène publique tunisienne.

Comme dans tout processus révolutionnaire, l'instabilité demeure : les nouvelles règles ne sont pas encore posées d'une façon stable et tous les acteurs tentent de peser sur leur formulation tant au sein de la Constituante qu'à l'extérieur. Espoirs et craintes continuent de former l'horizon de toute la population tunisienne. La diversité des positions, des opinions, des propositions, durement refoulée sous le régime autoritaire de Ben Ali, se déploie largement au grand jour. Comme dans tout processus de transition, apparaissent des contradictions, des oppositions, des conflits nouveaux : avec la liberté d'expression conquise depuis janvier 2011, d'intenses débats se déroulent en Tunisie, dans de multiples enceintes.

Cette 19^e Université d'été participe pleinement de ce débat. En se donnant comme axe de travail la nécessité de fonder *un Pacte social dans le cadre du Pluralisme syndical*, l'Université pose la question politique du pluralisme qui dépasse largement le strict cadre syndical. Mais l'Université a estimé que ce thème politique devait s'articuler étroitement avec le questionnement sur *le modèle économique et social* pour soutenir la transition démocratique, alors que le social et l'économie sont jusqu'à présent les parents pauvres du débat dans le pays.

Les travaux de l'Université ont été tournés vers ces deux grands thèmes. Mais un autre s'est imposé de fait : le *processus de transition en lui-même*, avec ses difficultés, ses contradictions, sa complexité dans un jeu d'acteurs multiples, en rupture totale avec l'espace contraint à acteur unique qui prévalait jusqu'à la chute de Ben Ali.

Les débats au cours des trois jours de travail de l'Université ont été riches et fructueux, en phase avec le mouvement social et politique de la société tunisienne. Comme pour les années précédentes, ils se sont menés dans le respect des positions des uns et des autres.

La présente synthèse reprendra les trois points évoqués ci-dessus ainsi que les éléments pour lancer le prolongement de l'étude sur la Tunisie 2040 :

- D'abord, la question de la transition : comment la penser, que signifie-t-elle ?
- Le pluralisme syndical, valeur et reflet du pluralisme dans la société.
- Quel modèle social et économique pour amorcer la négociation d'un Pacte Social ?
- En dernière partie, sera présenté le projet d'étude prospective « *Tunisie 2040 le renouvellement du projet moderniste tunisien – phase 2 : Enjeux et défis de la transition politique et pacte socio-économique* ».

En 2013, l'ACMACO et du CEMAREF organiseront la 20^{ème} session de l'Université d'été. La question du pluralisme syndical, du modèle économique et social, du Pacte social, demeureront au

centre des préoccupations de la société tunisienne, et plus largement, de nombreuses autres sociétés en transition démocratique et/ou en proie avec la crise économique à l'échelle mondiale. Pour cette 20^{ème} session l'Université ouvrira largement ses portes en invitant à participer des syndicalistes, acteurs et chercheurs d'autres pays de la Méditerranée, comme à chacune des précédentes sessions, mais aussi d'autres régions du monde (Brésil, Malaisie...).

1. La transition démocratique : comment la comprendre ? Comment agir ?

De nombreuses interrogations se sont fait jour au cours de l'Université : que vit actuellement la société tunisienne ? Comment se situer ? Pour pouvoir agir avec pertinence dans la transition à l'œuvre en Tunisie, il faut comprendre en profondeur les motifs qui ont mobilisé les forces sociales qui ont mené cette révolution, motifs qui, au final, donneront l'orientation à la révolution en cours.

Sans dirigeants, sans partis, la Révolution s'est faite autour des exigences suivantes :

- Exigence de Liberté.
- Exigence de Dignité.
- Exigence Sociale : « *Le travail est un droit, bande de voleurs !* ».
- Exigence Politique : « *Le peuple veut la chute du régime. Dégage !* ».

La Révolution tunisienne a été portée par le motif de *citoyenneté*. Par « citoyenneté », nous entendons la démocratie plus les droits individuels et collectifs. Et ce qui relie la révolution tunisienne aux révolutions qui ont éclaté dans les autres pays arabes, c'est *le refus du monolithisme autoritaire*, où, dans une fiction d'unanimité, tout le peuple doit s'incliner devant l'autorité du pouvoir.

Avec ces révolutions, les sociétés arabes se sont « réveillées » plurielles, multiples, diverses, contradictoires, *comme toutes les sociétés du monde*. Et cette diversité, les sociétés arabes doivent apprendre à vivre avec, c'est-à-dire l'organiser, la réguler,

l'appriivoiser. Cette diversité implique *le respect des positions minoritaires* (la majorité n'écrase pas la minorité), *l'acceptation des divergences* (celui qui conteste n'est pas un ennemi que l'on peut éliminer), en un mot, le *pluralisme* appliqué à toutes les dimensions de la société : dans le champ politique (pluralisme des partis), dans le champ des médias (pluralisme et liberté de la presse), dans le champ syndical pour les organisations de salariés et pour les organisations patronales (pluralisme syndical).

La transition démocratique, c'est l'apprentissage de la diversité, c'est : « *comment vivre ensemble avec nos divergences ?* ». Quelles sont les règles qui protègent cette diversité ? Quelles sont les nouvelles pratiques pour la faire vivre, y compris *entre* organisations et *au sein* des organisations ? Le pluralisme n'est pas un élément mineur, un « luxe » que la société tunisienne ne pourrait s'offrir, ou un élément de division des forces sociales. Tout au contraire, la pluralité apparaît comme une *valeur* pour toute la société, une valeur décisive pour *consolider la rupture* avec l'ordre ancien de monolithisme autoritaire et participer de cet apprentissage de la diversité.

De ce point de vue, l'engagement électoral des partis islamistes en Tunisie, en Egypte, au Maroc, et avant ces pays, en Turquie, signifie un pas en avant considérable, puisqu'il signe leur renoncement à représenter l'ensemble du peuple comme parti qui se prévaudrait d'une légitimité transcendante. En participant aux processus électoraux, ces partis marquent leur caractère *politique* (donc non sacré), agissant sur la scène des êtres humains comme tous les autres partis politiques, donc soumis à la critique. Cette démarche est *une reconnaissance de fait du pluralisme* sur le terrain politique, et doit être considérée comme telle, sur les actes, plus que sur les intentions.

Ce mouvement vers la diversité permet aux pays arabes de rejoindre le mouvement mondial de démocratisation, après le reflux des régimes autoritaires en Amérique latine, dans les pays de l'Est et en Russie avec le chute du mur de Berlin, dans les Balkans, en Turquie, en Asie du Sud Est... Sur le long terme, ce mouvement d'ouverture démocratique et de diversification des sociétés est *irrépressible*, car il est porté par des facteurs lourds comme l'élargissement de l'éducation, le ralentissement démographique et la réduction de la

taille des familles qui favorise l'émergence de l'individu, l'extension des moyens de cyber-communication et l'ouverture sur le monde qu'elle permet. Même si des reculs partiels et momentanés sont possibles comme dans tout processus révolutionnaire, sur le long terme, aucun mouvement en arrière ne peut être durable, tant les forces à l'œuvre pour l'ouverture et la diversité sont puissantes.

Si ce mouvement vers l'ouverture et la diversité a été la première étape du processus, il doit se prolonger : après la rupture *politique* (actuellement en marche avec la conquête des libertés civiles et l'élection de la Constituante, mais inachevée), s'impose une rupture sur le terrain *économique* (pour en finir avec le libéralisme rentier et prédateur du précédent régime), et une rupture *sociale* (pour réduire le chômage et les inégalités). Or les débats actuellement sur la scène politique tunisienne ne portent ni sur le terrain économique ni sur le terrain social. Il y a urgence à lancer le débat sur ces terrains pour élaborer un nouveau modèle social et économique qui réponde aux exigences de base de la population (emploi, équité) et qui préserve l'efficacité économique.

Quand le système politique sera institutionnellement stabilisé, cette seconde étape passe par l'instauration d'un nouveau Contrat Social qui *mette en harmonie* l'imaginaire social profond de la société tunisienne (qui s'est exprimé lors de la révolution et des élections), les règles de droit (Constitution, lois...) et les faits (jeu politique, luttes sociales, rapports de force...). C'est seulement cette mise en harmonie qui garantira la *stabilité* de la société, après les remous nécessaires de la révolution.

Les *ruptures* sont donc nécessaires. Mais il faut comprendre qu'il ne peut y avoir de rupture radicale : dans tout mouvement social, dans tout processus révolutionnaire, le système ancien continue sous le système nouveau qui s'élabore par tâtonnements. On construit toujours l'avenir avec de l'ancien. La question politique est d'évaluer ce que l'on garde et ce que l'on est résolu à rejeter du système ancien.

Ainsi, la révolution conduit à *l'obligation d'innover* : il n'existe pas de modèle à suivre. Au contraire, la Tunisie a amorcé un mouvement bien plus large, au sein du monde arabe, mais aussi au-delà. Les

étudiants québécois, en nommant leur mouvement la « *Révolution érable* », nous rappellent que le mouvement amorcé en Tunisie est relié aux espoirs bien plus larges des sociétés meurtries par la crise économique, y compris au Nord.

2. Pluralisme syndical dans la période de transition

Il faut rappeler que la Tunisie constitue une exception dans le monde arabe, et au-delà dans la plus part des pays du Sud, de par *le poids du mouvement syndical* qui s'y est développé et qui a joué depuis le début du XX^e siècle un rôle majeur dans la modernisation de la société, dans le mouvement d'indépendance et au-delà. Élément important : ce mouvement syndical tunisien a connu, à ses origines, le *pluralisme*, pendant la période coloniale notamment.

Le pluralisme syndical, qui été reconnu de droit depuis la Révolution de janvier 2011, existe bien dans les faits. Mais les comportements d'exclusion des forces syndicales qui avaient anciennement le monopole de la représentation tendent à perdurer, comme l'ont rappelé des témoignages de syndicalistes de la CGTT, nouveau syndicat de travailleurs. La pleine reconnaissance du pluralisme résultera, comme partout ailleurs dans le monde, d'une bataille quotidienne et de la progression de l'esprit d'ouverture pluraliste dont on a parlé plus haut.

Les présentations des expériences étrangères (France, Italie notamment) concernant les diverses dimensions du fait syndical en situation démocratique devraient permettre aux acteurs tunisiens *d'inventer leur propre modèle* en utilisant les enseignements tirés de ces pratiques étrangères. Les enseignements porteraient notamment sur la représentativité (quels sont les critères les plus pertinents pour la mesurer ?), sur les relations entre syndicats et partis politiques (l'Europe connaît plusieurs modèles, depuis celui des pays anglo-saxons où le syndicat a créé le parti, jusqu'aux pays d'Europe du Sud où ce sont les partis qui ont créé les syndicats), sur l'autonomie du syndicat, vis-à-vis des partis mais aussi des organisations religieuses ou patronales.

Le pluralisme syndical a été aussi questionné sur le danger de *fractionnement* du mouvement des salariés, tandis qu'il peut en

contrepoint être un facteur *d'élargissement* de la base syndicale en offrant un choix plus ouvert aux salariés.

Dans le cadre de ce pluralisme, il est nécessaire de fonder *un nouveau Pacte social*² qui définisse de nouvelles relations de travail en Tunisie. Ce Pacte pourrait partir des bases suivantes : nécessaire *autonomie* des acteurs syndicaux (de salariés et patronaux) vis-à-vis de l'Etat, des partis, et *pluralisme syndical*. Son contenu porterait sur la réforme des règles du marché du travail (code du travail, protection sociale, politique des revenus), la réforme de la formation professionnelle et la reconnaissance du rôle productif de l'entreprise. Ce dernier point est à approfondir, compte tenu des enjeux et débats à ce sujet. A ce stade, les contenus de ce qui pourrait constituer les bases d'une négociation d'un Pacte social pour la Tunisie, du point de vue de l'ACMACO et du CEMAREF, ne sont pas encore totalement figés.

3. Quel nouveau modèle social et économique ?

Au préalable, il faut rappeler que le débat depuis la Révolution n'a pas porté sur les questions sociales et économiques, y compris dans la période électorale qui s'est polarisée sur les enjeux politiques et sociétaux. Ainsi nous n'avons pas beaucoup d'informations sur le programme économique du gouvernement actuel et de son principal parti, Ennahda. L'urgence est donc à la mise en débat du modèle social et économique pour la Tunisie.

Quelles sont les modèles possibles ? Trois options se dégagent :

La poursuite du modèle libéral-rentier-prédateur, aligné sur le capitalisme financier international. C'est le modèle qui a fonctionné sous le régime Ben Ali, avec comme caractéristiques le chômage de masse, notamment des jeunes diplômés, des inégalités croissantes, le recul de l'investissement, la prédation organisée aux sommets de l'Etat.

La mise en place d'un modèle libéral-productif qui instaure le

2- Le *Pacte social* est limité au monde du travail et à ses relations avec les entreprises. Le *Contrat social* recouvre une réalité beaucoup plus large, puisqu'il fonde le « vivre ensemble » d'une société, englobant toutes les dimensions du champ de la société : politique, social, économique, culturel.

travail comme source d'enrichissement et de promotion sociale. Cette option a été présentée au cours de l'Université d'été, et constitue une rupture certaine avec le modèle précédent, car elle instaure le travail comme valeur, en place de l'enrichissement par la proximité avec le pouvoir (par la rente). Cependant, prônant un Etat minimal, elle reste dans une orientation libérale dont l'expérience internationale de ses 60 dernières années en matière de politique de développement a montré qu'elle ne pouvait conduire ni au développement du pays ni à un équilibre social stable.

L'élaboration d'un modèle d'intégration sociale, qui met *l'équilibre et la justice sociales* au cœur de la stratégie de développement, tout en respectant les impératifs *d'efficacité économique*, avec l'appui d'un *Etat stratège* proposant aux acteurs, sociaux et économiques (syndicats patronaux et ouvriers), une *vision de long terme* pour la société, et assurant la *coordination* de ces acteurs autour de cette vision partagée. L'Etat stratège n'intervient qu'exceptionnellement comme acteur économique direct. Par contre, par la coordination qu'il instaure entre tous les acteurs, il *aligne les intérêts particuliers sur l'intérêt général* à long terme du pays. En outre, il crée les conditions pour que le *financement de l'économie* soit majoritairement le fait de *l'épargne nationale*, et ne recourt aux marchés financiers mondiaux qu'exceptionnellement : chaque pays, chaque société doit pouvoir financer son développement en interne³. Ce modèle devrait également prendre en compte l'intérêt général de tous les segments de la société, pour aujourd'hui et pour les générations futures : il s'agit bien d'élaborer un modèle de *développement durable*, prenant en compte la rareté des ressources naturelles et réduisant les pollutions de toutes sortes.

A ce stade, il convient d'approfondir la réflexion *sur la troisième option*, pour favoriser l'ouverture du débat sur les thèmes sociaux et économiques qui ne manqueront pas de surgir dans le champ politique tunisien, avec les prochaines échéances électorales notamment. On notera que des alliances ponctuelles pourraient s'opérer entre les

3- L'exemple de la Grèce, qui dépensait plus qu'elle ne produisait et finançait ce déficit par l'extérieur, nous rappelle le risque qu'une société prend à abandonner son financement aux marchés financiers internationaux.

tenants d'un modèle d'intégration sociale et ceux qui soutiennent le modèle libéral-productif, l'objectif étant d'éviter à tout prix le retour du modèle libéral-rentier-prédateur.

4. Projet de recherche et de formation d'ACMACO/CEMAREF : « Tunisie 2040 : le renouvellement du projet moderniste tunisien – phase 2 : Enjeux et défis de la transition politique et pacte socio-économique »

Dans le prolongement de l'étude prospective « Tunisie 2040 : le renouvellement du projet moderniste tunisien » qui a débouché sur la publication d'un ouvrage collectif du même nom, en arabe et en français, l'ACMACO et le CEMAREF ont décidé de lancer une seconde phase d'étude portant sur les « Enjeux et défis de la transition politique et le pacte socio-économique ». Le programme de cette étude a été présenté au cours de l'Université d'été.

L'étude part de l'hypothèse que la révolution a été déclenchée, sans support idéologique, par une demande citoyenne de liberté, de dignité, une demande sociale de travail et une demande politique de refus de la corruption et de changement de régime.

L'étude aura un horizon plus rapproché que dans la première phase, en raison du mouvement en cours qui rend *possible et urgent* l'élaboration d'un nouveau modèle de développement social et économique. Elle se fondera sur des enquêtes menées sur échantillons représentatifs de la société tunisienne, et portera sur 4 axes :

Axe 1 : qui a voté pour qui ? Les candidats qui se sont présentés au nom de la citoyenneté ont été éliminés, tandis qu'étaient élus les candidats de l'identité collective religieuse du parti Ennhada, et, en seconde position, les candidats des identités tribales, localistes, dans l'intérieur du pays (le parti de la « Pétition populaire »). Il importe de mieux comprendre la nature de ces phénomènes pour agir.

Axe 2 : qui sont les nouveaux acteurs politiques produits par la Révolution ? L'étude portera plus précisément sur : 1/ les militants cyberdissidents (la société civile virtuelle) ; 2/ sur les militants du parti de la « Pétition populaire », parti qui a créé la surprise en arrivant

en seconde position lors des élections pour la Constituante ; 3/ les salafistes ; 4/ les nouveaux syndicalistes engagés dans le pluralisme syndical, ouvrier et patronal.

Axe 3 : étude des débats qui ont été menés au sein de la Constituante, sous l'angle du questionnement suivant : la classe politique tunisienne va-t-elle inventer un *compromis historique* entre religion et politique qui produise une forme inédite de citoyenneté ? Ce questionnement est soutenu par l'analyse suivante : chacune des grandes révolutions fondatrices de la modernité (anglaise, américaine, française) a vécu cette tension entre le concept individualiste, libéral, citoyen, et le concept de culture nationale avec dimension religieuse. Chacune d'entre elle a produit une citoyenneté spécifique, résultat de ce compromis historique dépassant ces deux dimensions contradictoires⁴.

Axe 4 : comparaison entre Tunisie et Egypte. Les processus révolutionnaires à l'œuvre dans ces deux pays seront analysés selon une approche comparative.

4- L'Angleterre a reconnu la légitimité de la religion protestante en organisant la séparation entre religion et politique. Aux Etats Unis, la démocratie a été inventée par des migrants persécutés pour des raisons religieuses. Ils ont produit une démocratie organisant la séparation radicale entre le politique et le religieux au sein d'une société profondément religieuse, sans attitude hostile à la religion. En France, la révolution radicale a délégitimé la religion, qu'elle a voulu la soumettre au contrôle de l'Etat. Il s'en est suivi un long conflit autour de la laïcité, majoritairement perçue comme atteinte à la religion (alors qu'elle est sensée en protéger et garantir la pratique, aux côtés des autres religions y compris l'incroyance).

« Quelle solidarité Internationale pour la construction d'une Tunisie démocratique ? »

20° session de l'Université d'été ACMACO
Tunis/Gamarth : 23-25 aout 2013

Introduction : Le contexte de cette 20° session de l'Université d'été

Cette Université d'été de l'Association Club Mohamed Ali de la Culture Ouvrière (ACMACO) est la XX° édition d'une aventure qui a largement contribué au débat public en Tunisie, notamment en produisant plus de 15 ouvrages d'analyse et d'étude de la société tunisienne et de son environnement international. Cette élaboration collective s'est menée dans un espace de dialogue ouvert aux différents acteurs tunisiens, mais aussi aux apports provenant d'Algérie, du Maroc, d'Espagne, de France, d'Italie, de Pologne, du Liban, de Libye, de Belgique, du Québec... et d'autres pays encore.

Un espace d'échange qui a largement contribué à la réflexion dans la Tunisie de ces deux dernières décennies. Un travail collectif qui s'est mené, sous le despotisme de Ben Ali, dans une attitude résolument « ni soumise ni exclue ». Une élaboration commune qui a produit, juste avant la chute du régime de Ben Ali, une œuvre prospective « Tunisie 2040 » bâtie sur l'idée de l'épuisement du *modèle moderniste tunisien* et de son nécessaire dépassement. Quelques semaines après le bouclage de cette étude, débutait la glorieuse Révolution tunisienne qui, partie de Sidi Bouzid, allait bouleverser le monde.

Deux ans et demi après la chute du régime, où en est la transition en Tunisie ?

Cette Révolution sans chef, sans programme, sans organisation, s'est menée sur trois « exigences » :

- Une exigence de **citoyenneté**, pour les droits, les libertés ;
- Une exigence **sociale**, pour le droit au travail et le refus de la prédation des cercles du Pouvoir ;

- Une exigence de **dignité**.

Ces trois mêmes exigences vont se propager dans tout le monde arabe, sans exception, faisant dans tous les pays apparaître le *peuple* comme acteur : « le peuple exige... »

La Révolution a connu deux phases après la chute du régime le 14 janvier :

- Jusqu'au 23 octobre 2011, l'élargissement des libertés politiques et des droits sous un gouvernement provisoire.

- Depuis le 23 octobre : un travail politique au sein de la Constituante pour élaborer les nouvelles règles du « *vivre ensemble* » de la société tunisienne sous un gouvernement de coalition. Même si l'Etat tunisien ne s'est pas effondré, le bilan de ce gouvernement en termes sécuritaires, économique et social, moral et politique est largement négatif. Dans une grande confusion politique qui creuse la distance entre la population et les élites dirigeantes, cette seconde phase a des difficultés à se terminer aujourd'hui, alors que la société est divisée : les dirigeants politiques se déchirent et parviennent à entraîner derrière eux de larges fractions de la société qui s'opposent entre elles.

Pour instaurer un nouveau *vivre ensemble*, cette société actuellement fracturée doit élaborer *un compromis historique*, à partir de ses propres ressources, selon un processus endogène : les deux tendances qui divisent aujourd'hui la société tunisienne sont « condamnées à s'entendre ». Aucune situation d'équilibre, aucune stabilité ne s'établiront sur l'écrasement d'une partie de la société par l'autre, ni dans un sens, ni dans l'autre. Or dans les deux camps, des forces agissent pour pousser à la division, pour attiser l'affrontement. On se retrouve dans la situation classique d'une coupure de la société non pas en deux camps mais en quatre :

- au « centre », les deux camps qui cherchent un compromis pour vivre ensemble ;

- aux deux extrémités, les forces qui souhaitent l'écrasement de l'autre partie.

Cette aggravation du conflit, si elle se produit, peut mener aux pires violences, à la guerre civile ou à des actes de terrorisme comme on peut le redouter en Egypte.

Trois points clés ont marqué cette 20^e Université d'été :

Depuis sa création, l'Université de l'ACMACO a été un lieu de débats qui mêlent la réflexion académique et l'insertion concrète dans la situation de la société tunisienne. Depuis 2011, c'est encore plus vrai car le débat s'est élargi à l'échelle de toute la société.

Pour cette XX^e édition, le programme des travaux a tourné autour de trois points : la nécessité d'approfondir la réflexion sur la transition en cours (ce point a pris la plus grande place dans les travaux) ; la nécessité d'avancer dans la définition d'un nouveau modèle de développement et de s'engager concrètement auprès des jeunes, et notamment des jeunes diplômés ; et la nécessité de construire une plateforme de solidarité internationale pour soutenir le caractère démocratique de la transition en cours en Tunisie.

- Approfondir la réflexion sur le processus de transition en cours en Tunisie.

Le premier point qui est sorti des réflexions communes est qu'aucune issue du processus de transition n'est acquise. La transition peut se diriger vers la démocratie, mais aussi peut revenir au despotisme.

Il faut comprendre le paradoxe suivant : pourquoi une force qui n'a pas été moteur dans le processus révolutionnaire a pu imposer son agenda dans le débat public depuis deux ans, alors que le *Mouvement moderniste tunisien* a élaboré, depuis plus d'un siècle, un socle de réflexion qui a porté les principales avancées de la société tunisienne, y compris le mouvement national qui a conduit à l'indépendance ?

Les réflexions menées au sein de cette Université d'été ont apporté des éléments de réponse : tout au long de son existence, le Mouvement moderniste tunisien s'est appuyé sur un islam rationnel, mais a laissé de côté une *demande sociale et identitaire* qui a exclu une partie du peuple. Les élections d'octobre 2011 ont alors exprimé le surgissement de cette partie de la société qui, jusque-là, avait été mise à l'écart des grandes évolutions de la société.

Mais ce débat ne concerne pas seulement la Tunisie : il s'emboîte dans une série d'agendas internationaux, des agendas complexes, contradictoires, où des acteurs nouveaux ont émergé (les pays du Golfe) aux coté des anciennes puissances (Europe, USA).

Au cours de cette Université, la nécessité de forger de *nouveaux concepts* est apparu fortement pour comprendre cette transition tant dans sa dimension nationale qu'internationale. L'introduction du concept de *compromis* constitue un pas décisif pour agir dans le sens d'une transition *démocratique* car, il faut le répéter, son issue vers la démocratie n'est pas assurée.

- Le projet d'insertion professionnelle des jeunes au centre de la réflexion et l'action

Le travail de l'Université a porté sur des « *analyses* », mais aussi sur des « *solutions* » pour reprendre les mots d'un jeune participant. Une action centrée sur l'emploi des jeunes, et notamment des jeunes diplômés, a été présentée : une initiative citoyenne portée par le mouvement syndical (la CGTT), en partenariat avec le syndicat patronal CONECT, des entreprises et des collectivités locales.

- Amorcer la construction d'un réseau arabe et euro-méditerranéen de soutien à la transition en Tunisie.

Pour donner plus de chances à une issue démocratique à la transition en cours, il convient de construire un réseau qui apportera aux acteurs tunisiens des soutiens, des conseils, des appuis internationaux.

Note méthodologique : Les éléments présentés dans cette synthèse des travaux de la 20^e Université d'été ne suivent pas strictement l'ordre chronologique des interventions, mais tentent de tirer l'essentiel des exposés et débats en croisant les apports des uns et des autres. Dans ce texte, nous ne citons aucun nom d'intervenant, en considérant que ce travail forme une élaboration collective qui s'ajoute au gisement de connaissances accumulé par l'Université depuis sa création.

1. Approfondir la réflexion sur la transition en cours en Tunisie.

Il convient d'abord de situer la transition en cours en Tunisie dans un contexte international. Nous examinons successivement, les transitions en Amérique latine et en Europe de l'Est ; la situation en Egypte et en Tunisie comparée ; au Maroc et en Algérie. Nous examinons ensuite plus précisément la transition en Tunisie ; puis nous ferons le point sur la situation politique au cours de l'été 2013.

Les transitions en Amérique Latine et en Europe de l'Est.

Nous examinons ces processus de transition au regard des trois dimensions qui les traversent, partout de par le monde : la dimension *citoyenne* (les droits), la dimension *identitaire* (le fait national, religieux, ethnique...) et la dimension *sociale*.

Les transitions qui se sont opérées dans ces deux grandes régions du monde ont été portées principalement par des revendications portant sur les droits collectifs, sur la démocratie, sur la citoyenneté.

La dimension identitaire a cependant été présente. En Amérique latine, elle a consacré le réveil de l'identité indienne, en opposition à la domination des forces issues de la colonisation espagnole : les présidents Rafael Correa en Equateur, Evo Morales en Bolivie, Hugo Chavez au Venezuela témoignent de ce mouvement. La religion est aussi présente : les sectes protestantes en Amérique latine, l'église catholique en Pologne, et l'église orthodoxe dans l'Europe du Sud-Est ont joué un rôle dans la chute des dictatures et dans les évolutions postérieures.

Qu'en est-il de la question sociale ? En Europe de l'Est, les sociétés ont été aspirées par leur refus du modèle du socialisme réel, ce qui les projetés, sans grande contestation, dans les politiques libérales, d'autant plus fortement qu'elles étaient la condition pour leur intégration à l'Union européenne. L'Amérique latine a également plongé dans le modèle économique libéral, mais on constate un retour à un certain nationalisme étatique, sous différentes formes.

Le poids des options libérales en Egypte et en Tunisie.

L'analyse des processus en cours dans ces deux pays fait apparaître la nécessité d'intégrer dans l'analyse de ces deux transitions les impacts des politiques libérales qui y ont été menées.

Avant les révolutions, ces pays avaient connu les Plans d'Ajustement Structurel, les programmes de privatisation, d'ouverture commerciale, les accords d'intégration régionale, le démantèlement des politiques sociales... toutes ces politiques libérales, élaborées par les bailleurs de fonds, n'ont mené ni au développement ni à la démocratie, mais à l'enrichissement des oligarchies et à la dépendance économique.

Les mouvements révolutionnaires dans les deux pays ont été menés sur les mêmes exigences : *dignité, liberté-citoyenneté, justice sociale*. Avec le départ de Ben Ali et de Moubarak, les forces liées aux Frères Musulmans (FM), arrivées au pouvoir par les élections, n'ont pas rompu avec ces politiques libérales, bien au contraire. Cette situation a conduit à une série de paradoxes :

- Alors que les FM se présentaient comme les défenseurs de l'identité arabo-musulmane, ils se sont alignés sur un modèle anglo-saxon d'hyperconsommation et de privatisation...

- Alors que les FM avaient conquis leur légitimité par leur politique sociale sous les régimes despotiques, ils ont mise en œuvre une politique libérale de réduction des budgets sociaux.

- Les FM au pouvoir ont conservé les accords internationaux passés par les régimes antérieurs, sans les remettre en cause malgré leur caractère contraires aux intérêts des populations.

Dans les deux pays, les sociétés ont été ainsi profondément déçues par l'action gouvernementale des FM, notamment sur le plan économique et social.

Mais dans les deux pays, le peuple a fait tomber la barrière de la peur. Il ne se laisse pas intimider par les tentatives de retour de l'autoritarisme. En outre, il se vérifie que les deux camps qui divisent les sociétés sont eux-mêmes divisés : aux côtés des islamistes, il existe des mouvements de jeunes islamistes en Egypte, qui prônent une action non-violente. Du côté des forces sécularisées, il existe des « intégristes laïques » qui poussent à l'éradication du camp opposé. Aux forces qui poussent vers des logiques de compromis, s'opposent les forces que se situent dans des logiques d'exclusion, voire d'écrasement. Dans les deux pays, l'issue démocratique des transitions n'est pas encore acquise.

Maroc et Algérie.

Avant 2011, ceux deux pays misaient sur leur singularité. En Algérie, une transition a été ouverte après les émeutes sanglantes d'octobre 1988, mais elle s'est interrompue brutalement en 1991 dans le cauchemar de la guerre civile. Au Maroc, le Souverain a ouvert le jeu politique avec sa politique d'alternance dans les années 90', visant à intégrer les partis politiques d'opposition dans le jeu politique autour du Maghzen : l'USFP (socialiste) a ainsi été neutralisée.

Avec le début de la vague révolutionnaire qui a secoué les pays arabes, les régimes du Maroc et de l'Algérie ont été fragilisés. Au Maroc, le *Mouvement du 20 février* a demandé la fin de la corruption, l'extension des libertés et l'Etat de droit et la dignité, rejoignant ainsi les mots d'ordre des poussées révolutionnaires dans les autres pays arabes. Le Palais a réagi en faisant une offre politique en proposant une nouvelle Constitution. Aux élections législatives, le parti islamiste PJD a gagné la majorité au Parlement et a constitué un gouvernement de coalition, rejoignant ainsi la liste des partis intégrés dans le jeu politique du Maghzen. Le Palais a ainsi conservé un contrôle étroit sur le processus et sur son résultat : le cœur du pouvoir reste entre ses mains. La situation demeure structurellement fragile car l'invalidation successive des partis politiques limite les voies de réforme par des voies pacifiques.

L'Algérie a connu une période d'intensifications des émeutes locales, pour des raisons sociales ou de politique locale. La vague populaire qui a traversé le monde arabe n'a pas débouché dans ce pays sur une crise politique en raison de trois facteurs : 1/ la société est traumatisée par la guerre civile qui a ravagé le pays (et qui n'est pas totalement réduite) ; 2/ le pays a connu une hémorragie de cadres, qui ont émigré en masse depuis le début des années 90' ; 3/ le pouvoir a redistribué une fraction importante de la rente pétrolière, grossie par la hausse structurelle du prix des hydrocarbures.

Au Maroc et en Algérie, les petits arrangements pratiqués par les autorités ne répondent pas aux attentes sociales. Le système se maintient, et les outils pour opérer des changements pacifiques n'existent pas, ce qui rend la situation fragile à moyen terme.

Mais il est un autre résultat des mouvements populaires qui ont secoué les pays arabes, c'est la mise en échec des tentatives de construction régionale : l'UMA, le Partenariat Euro-méditerranéen, l'Union pour la Méditerranée. Tous trois, qui avaient exclu les sociétés civiles de leurs arrangements au sommet, ont été invalidés de fait par les mouvements populaires !

Quelle transition pour la Tunisie ?

Divers éléments ont été apportés pour aider à comprendre le processus de transition en cours.

a- Les singularités des révolutions dans les pays arabes et notamment en Tunisie.

Aussi utile soient-il, l'examen des transitions dans les autres régions du monde ne livre pas des solutions toutes faites pour assurer l'issue démocratique de la transition en Tunisie. La société tunisienne, et plus largement les sociétés arabes, doivent *forger leurs propres outils* pour parvenir à cette fin.

Quelles sont les singularités que l'on peut trouver dans les révolutions arabes contre les pouvoirs despotiques ?

Contrairement aux situations en Amérique latine et en Europe de l'Est où la société était unie sur l'objectif démocratique de la transition, les sociétés arabes sont *divisées* sur l'objectif ultime de la transition. On peut le constater clairement en Tunisie comme en Egypte, où la fracture sur le modèle de société à définir affecte l'ensemble de la société, au-delà des jeux politiques.

Face à cette situation, il n'y aura pas de stabilisation des sociétés sans un *accord* pour définir comment faire « vivre ensemble » les deux fractions de la société. L'urgence aujourd'hui pour les acteurs politiques tunisiens est d'élaborer un *compromis historique*, sans lequel la transition ne conduira pas à la démocratie ! Cette situation distingue profondément les pays arabes des pays d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

b- Une définition de la transition est proposée, tirée des expériences des transitions en Amérique latine : « une transition est un processus politique qui corrige les erreurs de l'ancien régime ». Cette définition suppose qu'on ne fait pas table rase (on conserve certains acquis antérieurs), qu'on s'accorde sur les erreurs de l'ancien régime, et sur les correctifs à mettre en œuvre.

c- Quels sont les acteurs nouveaux qui ont émergé depuis la Révolution ? (voir aussi le §1.5.). En Tunisie, on a besoin d'analyser les nouveaux acteurs qui ont surgi après le renversement du despotisme, avec l'apparition d'une *société plurielle* qui a fait éclore une multitude de nouvelles organisations de toutes natures. Cette analyse est nécessaire pour identifier les acteurs qui peuvent (ou pas) orienter la transition vers la démocratie. Elle est aussi nécessaire pour clarifier les rôles de chaque type d'acteur qui composent la société

civile : syndicats, partis politiques, ONG (de jeunes, de femmes), associations locales liées aux territoires.

d- L'émergence de l'individu-sujet puis de l'individu-citoyen en Tunisie⁵. Un détour par l'histoire a permis de situer la transition actuelle dans le temps long de la Tunisie : l'acquisition du *statut de sujet* (par le paiement individualisé de l'impôt au Bey, dès le XVII^e siècle) a ouvert un processus d'individualisation qui s'est prolongé par la déconstruction des tribus et des liens qui unissent ses membres. L'émergence du peuple (*charb*) est très récente : elle consacre l'idée d'individu libre, disposant de droits égaux, du *statut de citoyen*. Mais ce statut d'individu-citoyen n'est pas irréversible. Le despotisme du précédent régime a fait régresser l'individu de citoyen à sujet, et le devenir de la transition actuelle se joue sur cet enjeu : citoyen au sein d'une démocratie ou sujet soumis à un pouvoir autoritaire qui aurait changé de parti mais pas de logique ?

e- Présentation de la « Plateforme fondamentale des droits et des libertés » de juillet 2012 : Cette plateforme constitue une contribution importante de la société civile au processus de transition. Il témoigne de la vitalité de la société civile qui s'est éveillée, dans toute sa diversité, après la chute du régime despotique.

f- Identifier les défis de la transition actuelle en Tunisie : Une révolution est à la fois une *rupture* et un *dépassement* vers un ordre nouveau. Mais, qu'on le veuille ou non, la révolution est aussi, pour une part, *continuité*. En Tunisie, la Révolution est rupture avec l'ordre politique despotique, éclairé sous Bourguiba, prédateur sous Ben Ali.

A l'échelle de l'ensemble des pays arabes, les révolutions témoignent que l'Histoire s'est remise en marche, après les blocages post-Indépendance. Cette mise en marche ne se fait pas contre un ennemi extérieur (comme ce fut le cas contre les puissances coloniales) mais *contre les difficultés internes*. C'est un processus *endogène* qui est engagé, et qui rencontre ses forces de rupture et ses résistances.

Trois grands défis peuvent être identifiés, correspondant aux trois exigences qui traversent les mouvements populaires dans tout le monde arabe : un défi de citoyenneté, un défi social un défi identitaire - de dignité.

5- Voir en annexe les notes prises sur l'exposé d'Abdelhamid Henia : Genèse du statut de l'individu citoyen en Tunisie.

Le défi de citoyenneté : intérioriser le pluralisme de la société :
Après 2011, les sociétés arabes se découvrent plurielle. Ce processus est irréversible, car il s'appuie sur des facteurs profonds comme l'élévation de l'éducation, l'urbanisation, l'ouverture sur l'information au niveau mondial. Mais ces sociétés plurielles restent dominées par des systèmes monolithiques : le père, le zaïm, le chef, le Parti unique, le syndicat historique...

Le pluralisme dans tous les espaces de la vie sociale (politique, syndical, médiatique, culturel...) est une *exigence irréversible* de cette société plurielle, qui marque l'affranchissement des sociétés du système de monolithisme autoritaire qui prévaut depuis des siècles. Le basculement d'un ordre monolithique laïque (Ben Ali ou Moubarak) vers un ordre monolithique religieux n'assurera en aucun cas la stabilité des sociétés plurielles, diverses, que sont maintenant les sociétés arabes. On peut prendre comme marqueur de cette diversité et de la liberté qu'elle suppose la question de la liberté de conscience : le nouvel ordre permettra-t-il de changer de religion ou d'abandonner toute croyance religieuse ?

Le défi social : refonder le pacte social : L'enjeu actuel est de passer d'un système rentier où la richesse financière et symbolique se constitue *en lien avec le pouvoir*, à un système fondé sur le mérite individuel *par le travail*. Un système rentier qui pervertit la relation au travail, ce qui conduit à ce que le salaire soit la contrepartie de la *présence au travail* et non la contrepartie du *travail lui-même*. La Tunisie n'a de richesse que le travail de ses habitants, elle ne peut que bénéficier de ce changement profond vers la reconnaissance du travail en place des rentes.

Le défi identitaire : clarifier la source de la légitimité : La légitimité (qui fonde la souveraineté) vient-elle de Dieu ou du peuple ? Quand le peuple dit « le peuple exige... », il renverse radicalement la source de légitimité, en la faisant passer du ciel sur la terre.

Au total, le puissant mouvement actuel dans les pays arabes reprend l'élan amorcé par la Nahda à la fin du XIX^e siècle. Cet élan a été brisé par la colonisation. Puis, l'énergie des sociétés arabes s'est concentrée sur la lutte pour l'indépendance, puis sur la construction de l'Etat nation. Maintenant, les sociétés arabes se retrouvent devant *un effort sur soi* pour trouver les réponses aux trois défis identifiés. Sur chacun de ces trois points, il faut élaborer un *compromis*.

g- Un débat récurrent : qu'est-ce qui est universel ? Qu'est ce qui est spécifique ? Il apparaît évident qu'il est important de ne pas importer « clés-en-main » des institutions de l'extérieur. La démocratie a besoin d'un ancrage profond dans « l'imaginaire social » des sociétés, ce qui prend du temps et nécessite une pratique, des tâtonnements, des erreurs collectives et des leçons tirées de ces erreurs. A partir de principes universels, il convient de construire une démocratie à partir des ressources et du vécu de la société tunisienne. Ceci est valable pour toutes les sociétés.

Mais distinguer ce qui est *universel* (les valeurs) de ce qui est *spécifique* (les pratiques, la mise en application des valeurs) est difficile. On peut distinguer les *fonctions universelles* (comme la sécurité des personnes et des biens, la conduite des affaires publiques, la justice, la solidarité envers les personnes en difficulté, la sécurité des transactions...) des *arrangements* que chaque société invente pour assurer (plus ou moins correctement) la mise en œuvre de ces fonctions. Ainsi le *pluralisme* est une valeur universelle, mais les formes d'organisations des forces politiques qui portent ce pluralisme sont des arrangements spécifiques que chaque pays doit élaborer sur son vécu propre et sur son histoire.

Août 2013 : une situation politique confuse en Tunisie.

En ce mois d'août 2013, marqué par une forte demande de l'opposition de dissolution du Gouvernement et de formation d'un nouvel exécutif de « techniciens » pour préparer les échéances électorales à venir, la situation politique est confuse. La société tunisienne ressent le besoin d'éclaircissements sur ce qui apparaît comme des manœuvres politiciennes « dans un verre d'eau ». La société se retrouve ainsi devant un paradoxe : une politisation excessive des débats avec des acteurs politiques, les partis, très faibles⁶, à l'exception de l'un d'entre eux qui tend à monopoliser le pouvoir tant au niveau central qu'au niveau des territoires et qui entretient une ambiguïté vis-à-vis de la violence terroriste.

Des clarifications sont aujourd'hui nécessaires : la situation politique est rendue obscure par la conjonction de deux facteurs : 1/ les tentatives de reproduction de l'ordre monolithique ancien et 2/ la confusion dans les rôles respectifs des acteurs : Etat, syndicats, ONG, partis politiques.

6- Cette faiblesse des partis est aussi le fait au Maroc et en Algérie.

Reprenons ces deux points :

- Les acteurs actuellement dominant le champ politique et social tentent de reproduire le système ancien qui fonctionnait avec le monopole d'un parti (le *parti unique*), d'un syndicat dominant (le *syndicat unique*) et d'un *pouvoir autoritaire* régnant sans partage. C'est ce qui s'est passé avec la signature du « Pacte social » en janvier 2013 entre l'Etat, l'UGTT et l'UTICA, d'où ont été exclues les autres parties prenantes de la société tunisienne dans le champ social et économique : les autres syndicats comme la CGTT pour les travailleurs et la CONECT pour le patronat. Le remplacement d'un parti dominant (le RCD) par un autre parti dominant (EnNahda) ne change rien : « on a changé les acteurs mais on n'a pas changé la pièce ».

Or la Révolution de janvier 2011 a révélé le caractère *pluriel* de la société tunisienne. La Révolution a exprimé fortement le refus de ce *système monolithique autoritaire* qui avait marqué les dernières décennies du pays. Ce refus du monopole de l'expression, cette diversité dans la société se traduisent naturellement par la création de nombreuses organisations nouvelles dans les divers champs de la société : syndicats, ONG, partis politiques... C'est cette exigence de pluralité de la Révolution que les forces qui dominent actuellement la scène politique cherchent à étouffer. Et ce refus est aggravé par le mélange des rôles entre les acteurs de la société.

- les acteurs dominants entretiennent la confusion des rôles. La société tunisienne se sent étrangère au débat politique actuel car elle ne se retrouve pas dans le mélange des genres que pratiquent les acteurs dominants : un syndicat dominant qui agit comme acteur politique, des ONG qui défendent des options de gouvernement, des partis politiques qui se divisent ou se regroupent tout en se cachant derrière le syndicat. Cette confusion des rôles entraîne la confusion politique : le syndicat dominant des travailleurs ne se préoccupe pas des questions sociales tandis que le syndicat patronal délaisse les questions économiques, alors que les attentes de la population sont fortes sur ces terrains. Et l'Etat, dans ses deux volets (politique et administratif) ne joue pas son rôle de défense de l'intérêt général dans une démarche neutre (autant que possible) par rapport au jeu des partis.

Il est nécessaire et urgent de revenir à une situation où *chacun des acteurs joue son rôle et rien que son rôle* : où l'Etat est actif et respecté parce que neutre, où les partis politiques s'engagent

politiquement (car ce sont eux qui se présenteront prochainement aux élections), où les syndicats de travailleurs et du patronat, dans la diversité reconnue, défendent des options sociales et économiques, et où les ONG se concentrent sur leur terrain de constitution et jouent, avec les syndicats, leur rôle de contre-pouvoir.

Il n'est pas question de faire table rase des acquis antérieurs construits depuis des décennies par la société tunisienne. Sur la base de ces acquis, la Révolution tunisienne a révélé deux exigences :

- la coupure avec l'ordre monolithique ancien, c'est-à-dire la reconnaissance des nouvelles organisations qui émergent pour représenter une société plurielle.
- la nécessaire clarification des rôles des différents acteurs pour restaurer la confiance de la population dans les institutions nouvelles.

2. Vers un nouveau modèle de développement.

Un nouveau modèle de développement apte à favoriser la transition vers la démocratie :

Le Pacte social de janvier 2013 entre le Gouvernement, l'UGTT et l'UTICA : Ce Pacte a débouché sur le besoin de définir un nouveau modèle de développement (sans le préciser), sur la nécessité de rénover la politique de l'emploi et de la formation professionnelle, sur la fondation de nouvelles relations professionnelles basées sur un mixte sécurité-flexibilité (la « flexicurité »), et sur une refonte de la protection sociale (qui distingue ce qui relève de la sécurité sociale contributive de la solidarité nationale qui relève du budget de l'Etat).

Mais cet accord a peu de chances de produire des résultats car il a été établi sur la reproduction du schéma de l'ordre antérieur, dans la logique du monolithisme autoritaire qui a exclu les nouveaux acteurs du champ social comme la CGTT, le SENAGRI et la CONECT. Il existe une référence historique : le Pacte social de 1977 imposait, par le haut, la paix sociale... Il n'a en rien prévenu la crise sociale majeure de 1978 !

Rappel des positions de l'ACMACO concernant les conditions nécessaires pour passer un Pacte social :

- il faut des partenaires non soumis ;
- il faut refuser l'exclusion des acteurs, pour prendre en compte la

diversité de la société tunisienne ;

- il faut la transparence des négociations.

Les deux dernières conditions n'ont pas été respectées lors de la signature du Pacte de janvier 2013 : avant, on était dans le registre de la *soumission*, maintenant dans celui de *l'exclusion*.

Éléments partiels pour réfléchir à un nouveau modèle économique :

Le modèle antérieur n'était ni viable (chômage, exclusion), ni équitable, ni durable. Il se situait dans une logique à la fois libérale et rentière. Le nouveau modèle, à construire, pourrait contenir des éléments suivants : une planification intégrée plutôt qu'une série de plans sectoriels ; une décentralisation responsabilisant les acteurs locaux ; une gouvernance qui rétablisse la confiance entre les acteurs et entre ceux-ci et les institutions publiques ; un nouveau système d'enseignement. Au total, il convient de retrouver la capacité à élaborer et proposer une vision stratégique.

Information sur la conjoncture économique en Tunisie : La situation de l'économie tunisienne est marquée par une croissance faible et fragile, sous le poids des incertitudes sécuritaires et politiques, des politiques économiques menées depuis 2011 qui ont privilégié la relance budgétaire et monétaire sans effet d'entraînement, et d'un environnement international déprimé.

La conjonction du « printemps arabe » et de la crise européenne ne pourrait-elle pas dessiner des perspectives communes ?

La crise en Europe, déclenchée par les faillites financières aux USA en 2007, est profonde et durable. Elle est multidimensionnelle (sociale, politique, identitaire) et encourage les tentations de repli, d'enfermement, de rejet de l'autre. Elle se conjugue avec l'implosion du contrat social interne aux pays arabes mais aussi du contrat externe de construction régionale euro-méditerranéenne.

Pour l'Europe, une sortie de crise possible peut passer par la redéfinition de son espace et l'établissement de nouvelles relations avec les pays du Sud et de l'Est méditerranéen. Une nouvelle logique est à inventer : non pas des délocalisations Nord-Sud, non pas des relocalisations Sud-Nord, mais des *colocalisations* par investissements croisés mutuellement profitables aux deux rives de la Méditerranée.

Des *défis communs* existent, comme les questions environnementales

qui concernent à parts égales les rives Sud et Nord de la Méditerranée : lutte contre le réchauffement climatique, contre le stress hydrique... Ces défis réent des opportunités d'actions communes entre Europe et pays arabes. Une réflexion commune sur la croissance et ses finalités, sur la nécessaire remise en cause des schémas actuels de production et de consommation serait également nécessaire et pourrait être menée conjointement, au Nord et au Sud de la Méditerranée.

Le modèle libéral, rejeté par les sociétés arabes, en échec dans les pays du Sud et qui a entraîné les pays développés dans une grave crise structurelle n'a conduit ni au développement, ni à la démocratie. La recherche d'un *nouveau modèle de développement* pour soutenir le caractère démocratique de la transition doit être le résultat d'une réflexion endogène à la société tunisienne. Cela n'empêche pas l'analyse des expériences menées dans d'autres régions du monde, entre le modèle Est-asiatique (autoritaire et très performant économiquement), le modèle Sud-asiatique (avec une composante démocratique), les modèles latino-américains (handicapés par d'énormes inégalités sociales), et en tenant compte nécessairement du nouvel environnement international (crise en Europe, nouveaux acteurs financiers comme les monarchies du Golfe), et, bien entendu, des contraintes environnementales qui modifient irrémédiablement les modèles de croissance de tous les pays du monde.

Note méthodologique : malgré les apports de cette Université sur le thème du modèle de développement en soutien à la transition vers la démocratie, il reste du travail à mener sur ce champ. Nous constatons que les urgences de la transition en cours restent dans le domaine politique (comment finir la seconde phase de cette transition et mettre en place des institutions solides pour « vivre ensemble » ?). Cette priorité aux dimensions politiques de la transition s'est retrouvée dans cette XX^e Université d'été de 2013.

Pour la prochaine Université de 2014, nous devons préparer le thème du modèle économique et social pour accompagner une transition vers la démocratie par une étude spécifique préalable, dont les conclusions (ou celles d'un rapport d'étape) seront présentées.

Lier réflexion et action : présentation d'un projet d'Insertion Professionnelle des Jeunes.

Les jeunes veulent des *solutions*, pas seulement des *analyses* !

La question de l'emploi des jeunes, et notamment des jeunes diplômés, constitue un enjeu décisif pour la période présente en Tunisie. C'était le cas avant le déclenchement de la Révolution, c'est encore plus le cas depuis, avec le ralentissement de la croissance et malgré les embauches dans l'administration (qui ne constituent pas une solution durable).

Chômage des jeunes diplômés, autoritarisme et centralisation : Ces trois facteurs sont liés et présentent deux situations opposées point par point : dans la situation post-indépendance, le faible nombre des personnes disposant d'une formation supérieure était cohérent avec une conduite politique et administrative du pays centralisée et autoritaire. Les moyens en ressources humaines étaient rares et en phase avec le *monolithisme centralisé* en cours à l'époque.

Avec l'extension sans précédent de l'éducation (alphabétisation et surtout développement massif de l'éducation supérieure : l'Université tunisienne forme 74.000 diplômés par an), une masse de jeunes diplômés s'est trouvée disponible pour une autre conduite politique et administrative du pays. Ni l'autoritarisme ni la centralisation ne constituent la réponse adaptée : des jeunes compétents sont aujourd'hui disponibles pour s'investir dans une administration décentralisée, pour s'engager dans les instances locales élues (conseils municipaux...), pour créer leur activité. Avoir conservé une conduite politique *autoritaire et centralisée* alors que le nombre de jeunes diplômés avait augmenté considérablement a été une des causes de la Révolution. La réponse, en phase avec les « exigences du peuple », est bien une conduite du pays *non-despotique et décentralisée*. C'est un des enjeux de la transition actuelle pour son orientation vers la démocratie.

Quelle réforme prioritaire ? Actuellement, et devant la dégradation accrue du marché du travail, la réforme de l'enseignement, pourtant indispensable, constitue une réponse à moyen long terme. C'est la formation professionnelle (actuellement totalement inadaptée au marché de l'emploi) qui doit faire l'objet d'une *réforme urgente*, ce qui devrait provoquer des effets à court et moyen terme.

Un projet citoyen et décentralisé : Le projet « Insertion Professionnelle des Jeunes » présenté au cours de l'Université s'appuie sur une approche fondée sur la Responsabilité Sociale des Acteurs (RSA). Elle cible une démarche vers les *jeunes chômeurs diplômés* au travers d'une action régionale. C'est une initiative citoyenne, portée par la société civile, animé par les jeunes diplômés, visant à

la constitution d'un réseau syndical et associatif autour du syndicat de travailleurs CGTT, en partenariat avec le syndicat patronal CONECT, des entreprises et des collectivités locales dans les 24 Gouvernorats de la Tunisie.

Ce projet consiste à créer un réseau pour former les jeunes et les acteurs locaux afin d'améliorer leur employabilité. L'essentiel des actions se déroulera *au niveau local*, en lien avec les municipalités. La masse des jeunes diplômés constitue la force principale de ce projet citoyen, en vue d'améliorer leur propre capacité à trouver un emploi.

Le déploiement de cette force se fera le plus efficacement au niveau des territoires. Là aussi, il faut rompre avec la culture du *monolithisme centralisateur* qui est particulièrement forte en Tunisie, et amorcer des approches décentralisées, en attendant la réforme de l'Etat qui devra prendre en compte la décentralisation et la déconcentration des organes de la puissance publique et des financements associés.

Cette initiative de soutien à l'emploi des jeunes est *doublement innovante* : elle émane de la société civile (on ne peut pas tout attendre de l'Etat) et elle s'appuie sur les collectivités locales, dans une approche décentralisée, territoriale et partenariale. Elle devra faire un effort de *coordination* des partenaires locaux pour sa réussite.

L'introduction de la logique territoriale, dans une approche décentralisée, constitue une piste très importante pour la réussite du projet, mais au-delà, pour la transition actuelle dans ses multiples dimensions.

Cette approche territoriale doit aussi intégrer la *dimension migrante* : nombre d'actifs des régions intérieures ont en effet quitté leur territoire d'origine, soit pour des migrations intérieures (vers les villes côtières de la Tunisie), soit pour des migrations internationales. Ces migrants peuvent jouer un rôle dans le développement local, par leurs transferts de savoirs et de savoir-faire, par leurs réseaux élargis, par leur épargne à investir dans des projets individuels, collectifs ou économiques. Une articulation est à opérer entre les forces locales et les migrants qui proviennent de ces mêmes territoires.

3. Une solidarité internationale pour soutenir une issue démocratique à la transition actuelle en Tunisie.

La Révolution tunisienne et le processus de transition qu'elle a ouvert ne se jouent pas dans le seul champ clôt de la société tunisienne.

De nombreux acteurs extérieurs interviennent, par divers moyens, politiques, financiers, militaires, dans une transparence plus ou moins grande. En outre, le parti Ennahda appartient à une organisation internationale avec qui il se coordonne, les Frères Musulmans, qui disposent de financements extérieurs. Mais il est d'autres forces qui peuvent agir positivement sur le cours de la Révolution, c'est la solidarité des peuples du monde.

Actuellement, on constate que cette Révolution ne bénéficie pas d'un fort courant de solidarité internationale des peuples, car elle ne produit pas un discours clair, un discours audible à l'extérieur. Par ailleurs, la crise en Europe provoque un repli sur soi qui réduit les capacités des peuples à se solidariser avec les révolutions arabes. A l'échelle régionale, le « Printemps arabe » ne fait plus recette à l'extérieur, car, en premier, il a été rendu confus par les conflits très violents aux issues incertaines qui ont agités divers pays (Libye et Yémen hier, Syrie aujourd'hui) et en second, parce que les évolutions politiques en Tunisie et en Egypte sont difficiles à comprendre, pour les sociétés concernées elles-mêmes, et encore plus pour les autres peuples⁷. Or le destin des révolutions en cours dans les pays arabes est lié à celui des sociétés dans une grande partie du monde : Europe, Moyen Orient, Afrique.

Le projet est donc de constituer un *réseau international* qui porte une solidarité active au processus de transition, pour accroître ses chances de se diriger vers la démocratie.

La solidarité internationale des peuples pour la démocratie, pour l'avancée des droits, est fondée sur des valeurs, sur les convictions, mais elle correspond également aux intérêts communs des peuples. Elle peut prendre de multiples formes, s'investir sur plusieurs terrains : chacun d'entre eux forme la « pointe d'un râteau » et c'est en tirant tous dans la même direction que l'ensemble de ces actions de solidarité internationale prend son sens et son efficacité.

La solidarité internationale peut aider à partager les expériences et les innovations sociales et politiques face à la puissante coordination des marchés mondiaux et des forces politiques qui les soutiennent.

7- Par exemple, le Commissariat au Plan français, dans son analyse prospective faite en 2013, ne consacre qu'une phrase aux pays arabes, et cette phrase est prise sous l'angle du risque : « Au niveau régional, les tensions présentent un risque, d'autant que les USA ont diminué leur dépendance pétrolière par rapport à cette région »

Les forums alternatifs ont ainsi œuvré à diffuser dans le monde les expériences de démocratie participative initiées en Amérique latine et les nouvelles formes d'action non-violentes. Le Forum Social de Tunis a permis de diffuser des informations sur la situation de la transition en Tunisie.

Les pratiques politiques innovantes à partir des réseaux sociaux, qui touchent les jeunes tout particulièrement, constituent également une façon nouvelle de relier les opinions publiques à une échelle internationale, notamment pour multiplier les sources d'information et contourner le monopole des médias qui ne donne des événements qu'une seule vision. Ces nouvelles pratiques sont à observer, à l'échelle internationale, à la lumière également de la désaffection vis-à-vis des partis politiques qui est un phénomène qui affecte tous les pays, y compris les anciennes démocraties.

La solidarité internationale porte sur la défense la citoyenneté qui comprend la *citoyenneté sociale* : emploi, formation, égalité dans les relations de travail... Vis-à-vis des jeunes, cette citoyenneté sociale est une urgence, et peut être un préalable à la demande de démocratie, dans certains pays.

Elle peut porter également sur la *dette publique* que les dictatures ont accumulée avant leur chute : cette dette est-elle à rembourser par les populations qui ont mis à bas ces régimes despotiques ? Une telle question se pose à de nombreux pays, et la solidarité internationale permet de la poser à une échelle plus vaste. La solidarité internationale peut également porter sur la *reconnaissance* de la pluralité syndicale, au sein des instances syndicales mondiales. Elle peut soutenir une démarche de *justice transitionnelle* qui fait partie d'une demande mainte fois exprimée en Tunisie depuis la chute du despotisme.

Il faut prendre en compte la *dimension culturelle* dans la solidarité internationale : elle est un facteur puissant de mobilisation par-delà les frontières.

Des perspectives d'action pour amorcer la mise en place concrète de ce réseau de solidarité seront proposées prochainement aux participants.



Annexe :

« Genèse du statut de l'individu citoyen en Tunisie.

Étapes et mécanismes de l'assignation du statut de sujet au statut de citoyen. »

Abdelhamid Henia.

Abdelhamid Henia : « *Je suis un historien qui louche, un œil sur le passé, un œil sur le présent* ». « *Sujet (raâya) ou Citoyen (moaten), qui suis-je ?* »

On a assisté en Tunisie à l'acquisition du *statut de sujet* au cours du XVIII^e siècle puis à la longue action pour l'acquisition du *statut de citoyen*, de l'individu-citoyen. L'individu est une construction sociale, un rapport politique construit qui lie l'individu à l'Etat moderne. Sujet ou citoyen, l'individu est en rapport avec l'Etat, c'est un construit de la modernité, comme l'Etat lui-même, qui a commencé à se former comme *Etat territorial* au milieu du XIX^e siècle, avant de devenir un *Etat-nation*. Celui-ci peut être défini sommairement comme un Etat territorial qui dispose d'une idéologie nationale (d'un sentiment national dans la population).

La formation progressive du sujet s'est opérée aux XVII^e et XVIII^e siècles en Tunisie. L'auteur utilise une documentation fiscale pour établir cela : la fiscalité est un rapport politique entre l'Etat et l'individu. La fiscalité signe l'émergence de ce rapport politique : la pratique fiscale focalise la relation entre pouvoir politique et individu (avant cette relation, l'Etat pratique une « fiscalité de porte » qui consiste à prélever des taxes non pas sur des individus, mais sur des marchandises qui franchissent une frontière extérieure ou intérieure, d'où l'expression de fiscalité de porte. Dans ce cas, l'Etat n'a pas besoin de connaître l'individu qui paye la taxe. Seuls comptent les sacs de blé ou d'huile qui passent la porte, sous le contrôle de l'agent public).

Le statut de *sujet fiscal* n'existait pas en Tunisie avant les Ottomans qui ont fait émerger le statut de sujet. Ils avaient établi deux réalités : dans les villes où ils traitaient avec les propriétaires terriens citadins et dans les campagnes où ils traitaient avec les chefs des tribus semi-nomades au Sud et sédentaires au Nord. Le pouvoir turc privilégie les citadins (et parmi eux les propriétaires terriens) par rapport aux

tribus, en fixant un statut fiscal pour les urbains dès le XVII^e siècle : ceux-ci payent des taxes spécifiques sur les terres agricoles et sur les arbres (oliviers et palmiers) dont ils sont propriétaires. Le paiement de ces taxes canoniques est nécessaire pour justifier de la propriété foncière, ce qui constitue une forte incitation à payer ces taxes pour les propriétaires citadins. Mais il faut en retour que l'Etat soit capable de mesurer les surfaces agricoles et de compter les arbres qui servent d'assiette aux taxes. Ce faisant, il crée le sujet payant, parfaitement identifié au niveau individuel, avec ses droits et devoirs définis entre sujet et souverain (Bey). Il fait allégeance au souverain, selon la Bai'a, régie par le code islamique.

Tout ce système ne s'applique pas aux tribus, pour qui les rapports de parenté en son sein priment sur l'allégeance au souverain. Dans la tribu, l'autorité du Cheikh est consentie (et non imposée), mais son autorité est limitée : l'allégeance s'effectue envers la tribu, non envers le Cheikh. La tribu ne prête pas allégeance au Bey. Entre celui-ci et le Cheikh, dons et contre dons s'échangent dans des rapports de réciprocité.

La soumission de la tribu envers le Bey, est donc très différente de celle qui s'établit entre les citadins propriétaires terriens et le Bey. Entre le Bey et la tribu, le Cheikh fait écran et ne permet pas aux membres de la tribu d'accéder au statut d'individu. L'apparition de l'individu au sein de la tribu est impossible. Tandis qu'entre le Bey et les propriétaires citadins, la relation s'établit directement, au niveau de l'individu propriétaire. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, 80% de la population relevait des tribus.

Quand le pouvoir central a voulu construire un Etat territorial, il a tenté d'établir un rapport direct entre les individus et l'Etat. En 1720, le Bey dit : « l'Ifriquia⁸ est comme un tapis que j'ai déroulé et je me suis assis dessus ». Il entreprend d'outrepasser le pouvoir des Cheikh et de recenser tous les individus, de mesurer les terres de tous les membres des tribus, de compter les arbres et les troupeaux... mais le projet n'aboutit pas. Ces tentatives de comptage, qui renvoient à l'étymologie du mot « statistique » (Stat, Etat en latin), sont comprises fort justement comme une tentative d'assujettissement direct des membres de la tribu auprès du Bey. Les Cheikhs refusent et mènent la révolte contre le pouvoir central. Il a fallu plus d'un siècle pour réduire les tribus : au milieu du XIX^e

8- Correspondant plus ou moins à la Tunisie actuelle.

siècle, le statut de sujet du Bey se généralise (avec le paiement d'une taxe individualisée), ce qui était un *privilège* jusque-là réservé aux urbains. Progressivement, les individus se détachent de leurs liens tribaux, les tribus se déconstruisent.

Puis, à partir de 1945, le peuple (*chaab*) apparaît, composé d'individus indépendants, libres, égaux, ce qui permet de passer de l'individu-sujet à l'individu-citoyen. Mais après l'indépendance, le lien entre élites (auto désignée comme telles) et le peuple se creuse. Avec le despotisme de Ben Ali, le peuple perd son statut de citoyen et tend à revenir au statut de sujet payant des taxes.



Un Etat stratège, partenaire de la société civile

21° session de l'Université d'été ACMACO.

Tunis/Gamarth : 22-24 aout 2014.

La 21° Université d'été de l'ACMACO était aussi la 4° Université tenue depuis la Révolution de 2011. Quatre années d'espoirs et de doutes, d'avancées et de déceptions. Quatre années pendant lesquelles la société tunisienne *a réussi à tenir* grâce à la qualité de son administration et aux solidarités familiales qui subsistent, grâce à son sens de l'équilibre qui a limité les violences et maintenu globalement le calendrier des étapes à franchir, grâce à la vigueur de la société civile qui a manifesté sa volonté de ne pas voir la Révolution accaparée par un seul camp. Cependant, une certaine déception et inquiétude règnent, en raison d'un recul du respect des règles au sein de la société et d'une certaine insécurité. Le tout s'est situé, rappelons-le, dans un environnement international qui s'est embrasé dans le monde arabe, et particulièrement aux portes mêmes du pays.

Même s'il reste encore du chemin à parcourir, les acquis sont déjà considérables : les libertés ont été instaurées et appropriées par la société, une Constitution a été votée à la quasi-unanimité, qui fixe *les grands axes* des règles politiques pour gouverner le pays et pour « vivre ensemble ». Un *calendrier* pour sortir de la période transitoire a été défini, avec les élections législatives d'octobre 2014 et présidentielles de novembre 2014, en attendant les élections municipales prévues en 2015.

L'ACMACO, avec notamment ses Universités d'été, s'est tenue au cœur de tous ces processus, en les accompagnant par ses réflexions partagées et par son insertion dans la société tunisienne.

Dans le climat de questionnement et d'incertitudes qui caractérise la période actuelle, marquée par un recul dans l'application des règles et une perte d'autorité de la puissance publique, marquée aussi

par un débousolement des citoyens, ballotés entre les manœuvres politiciennes et les inquiétudes sécuritaires, *l'ACMACO a défini une vision claire*, en ligne avec les volontés exprimées pendant la Révolution, capable de rassembler les différents acteurs de la société : acteurs politiques dans la perspective des prochaines élections, et, au-delà, acteurs économiques et acteurs de la société civile.

Cette vision définit *un modèle de développement* apte à mettre en œuvre les exigences de la Révolution : exigences politiques (liberté, redevabilité), exigences sociales (du travail), et exigences identitaires (respect, dignité).

Mais ce modèle de développement a besoin *d'un outil pour sa mise en œuvre* : l'Etat. Un Etat démocratique, inclusif, partenaire des acteurs de la société, responsable de la concertation et de l'élaboration de *compromis* permanents entre les trois principaux secteurs qui structurent la société : 1/ la puissance publique et les administrations, 2/ les entreprises marchandes et 3/ les acteurs de la société civile : organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (coopératives, mutuelles...), associations, syndicats, instance élues des collectivités locales dont une future Loi va organiser l'émergence.

Pour construire cet Etat *en phase avec les aspirations de la Révolution*, il faut donc refonder l'institution. Cette Université d'été a été largement consacrée à ce sujet, sur la base de travaux menés par un groupe d'experts qui sont venus présenter leurs travaux Avec ce thème majeur de refonte de l'Etat, l'Université a aussi travaillé sur la refondation du mouvement syndical en Tunisie. Elle a enfin traité des modifications dans les thèmes de travail et dans le fonctionnement de l'ACMACO pour tenir compte du nouvel environnement politique et institutionnel.

1. Pour un Etat en phase avec les aspirations de la Révolution : stratège, démocratique, inclusif et partenaire des acteurs de la société.

Le contexte dans la Tunisie de 2014

En cet été 2014, la société tunisienne vit la poursuite de la période de transition et son approfondissement, avec les perspectives électorales à venir en octobre et novembre 2014. Après la conquête des *libertés politiques*, après la *construction constitutionnelle* qui a fixé les grands axes du nouvel ordre social (sur quels principes et comment gouverner ? comment vivre ensemble dans nos différences ?), et qui a établi les garanties des libertés fondamentales, c'est en effet *l'étape électorale* à venir qui va permettre la mise en application de ces grands principes, poursuivant l'apprentissage au fonctionnement démocratique pour les nouvelles élites politiques.

En chassant Ben Ali du pouvoir, les tunisiens (nes) ont clairement affirmé qu'ils n'acceptaient plus l'Etat autoritaire et despotique d'avant 14 janvier 2011 fondé sur le modèle monolithique centralisé *en décalage total* avec les sociétés plurielles, ouvertes, disposant d'une population diplômée importante notamment dans la jeunesse. La gouvernance autoritaire qui faisait de l'écrasante majorité des *béni oui/oui* ne pouvait plus fonctionner dans une société plurielle.

Mais le rejet du pouvoir autoritaire de Ben Ali, le rejet du monolithisme autoritaire, s'accompagne (naturellement) d'un *affaiblissement des normes* : la découverte de la liberté doit aller de pair avec l'apprentissage de la responsabilité individuelle. On constate en effet des manifestations de non-respect du code de la route, du paiement des impôts, des factures d'eau et d'électricité... un recul de la valorisation du travail, mais aussi des pratiques sociales mettant au-dessus des lois des normes religieuses non partagées... Au total, il y a eu un rejet quasi systématiques par les groupements actifs (*béni non/non*) de toute formes d'autorité (des milliers de sit-in, des grèves sauvages, les surenchères politiques, les dégradations de l'environnement, l'insécurité, l'assassinat politique et le terrorisme,

les nominations administratives abusives et arbitraires et l'exclusion des compétences, les structures parallèles (Ligues de protection de la révolution etc.) dans un climat d'augmentation du chômage, notamment des jeunes, de maintien des inégalités et d'augmentation du prix des denrées de base.

Depuis 2011, la majorité des tunisiens (nes) ont manifesté une exaspération grandissante devant l'affaiblissement/démantèlement continue de l'Etat. Il y a bien reculé de l'autorité de l'Etat, symbolique et réel. Il s'en suit un certain *chaos social*, augmenté par la *confusion des rôles* des organisations (associations, syndicat, partis politiques, mouvements religieux, medias...) qui toutes prétendent fixer de nouvelles règles, puisque la Révolution est le moment par essence où les règles peuvent/doivent changer. Mais comment changer les règles ? Qui peut les changer ? Les réponses à ces questions ne sont pas encore claires ni partagées : « *quand chacun fait ses règles, tout se dérègle !* ». Les nouvelles règles édictées depuis 2011 sont peu connues, imprécises, tandis que de nouveaux acteurs ont émergé : entrepreneurs, patrons de clubs sportifs, d'organes de presse, de partis politiques, d'associations... La dissolution du parti de l'ancien président, le RCD, a ajouté à la confusion, car cela a facilité la réintégration de ses anciens membres dans les nouvelles organisations de la société civile ou les partis politiques⁹.

Il s'en suit une certaine *anomie* (dissolution des règles) qui génère des sentiments contradictoires : inquiétude, peur de l'insécurité, de la violence politique qui peut soutenir *une demande d'ordre* dans la population, mais aussi crainte d'une régression, d'un *retour à l'autoritarisme* soit sous la forme de la réapparition de la répression, soit « par le haut » (par l'Etat qui ferait reculer les acquis des libertés publiques et d'égalité), soit qu'il vienne par une contrainte et une violence sociale « par le bas » (par les organisations de la mouvance de l'Islam politique).

Ce processus systématique d'affaiblissement/démantèlement de

9- On peut faire le rapprochement avec la situation en Irak lors de l'invasion américaine quand les autorités américaines ont dissous le parti du président et l'armée. Cela a augmenté le chaos en disséminant dans la société les militants et les officiers mis ainsi hors de toute organisation légale.

l'Etat tunisien depuis le 14 janvier 2011 continue de progresser et mine la progression vers la démocratie car il n'est pas de démocratie viable sans Etat. Il est urgent d'arrêter ce processus et d'inverser la tendance.

La 21^e Université d'été est totalement en phase avec la période actuelle de la transition que vit la société tunisienne, entre espoirs et déceptions. Elle a choisi de concentrer ses travaux sur la *refondation de l'Etat*, la restauration de son autorité *sur de nouvelles bases*, en accord avec les aspirations profondes de la Révolution. Un Etat qui garantisse le bon fonctionnement de la démocratie, des règles du marché et du lien social : il n'y ni démocratie, ni marché, ni stabilité sociale sans Etat¹⁰. On peut et on doit combattre les excès de l'Etat, mais on ne peut combattre le principe de l'Etat !

Et cette refondation de l'Etat puise ses racines dans l'histoire longue de la Tunisie, en ce qu'elle prolonge et réactualise le *Projet Moderniste Tunisien* né à la fin du XIX^e siècle et actif à tous les moments-clé de l'histoire du pays, pendant de la lutte nationale et après l'Indépendance notamment¹¹.

Quatre éclairages sur l'Etat :

Quatre exposés sont venus nourrir la réflexion sur l'Etat, selon des angles de vue historiques et géographiques très différents.

Carthage ou la création d'une forme d'Etat très institutionnalisée.

Abdelaziz Belkhodja nous a fait part des enseignements que nous pouvons tirer de l'expérience de Carthage. Celle-ci a instauré une thalassocratie (pouvoir issu de la mer), formalisé par une Constitution écrite (la première du monde) qui a établi une république pendant

10- La stratégie de rupture brutale adoptée en Russie après l'effondrement de l'URSS (« la thérapie de choc ») a vu l'Etat et toutes les structures sociales s'effondrer : ni la démocratie ni le marché ne sont survenus, mais des organisations mafieuses, entre les mains d'oligarques sans foi ni loi, en lien avec les restes de l'administration converties au business.

11- Voir l'ouvrage collectif « Tunisie 2040 » produit en 2010 par l'ACMACO. Voir un article sur cet ouvrage : <http://www.leconomistemaghrebin.com/2012/05/23/tunisie-2040-contribution-au-renouvellement-du-projet-moderniste-tunisien/#sthash.MV5UtHc9.dpbs>

plus de 6 siècles, en une synthèse des systèmes monarchique, républicain et aristocratique. Carthage, civilisation de négoce, ouverte et tolérante : les commerçants apprécient la différence, car c'est sur ces *différences* que se base l'échange qui fait leur richesse. En face d'eux, Rome, assise sur la terre et les conquêtes de territoires, hiérarchisée, impériale, centralisée. Rome a gagné la guerre contre Carthage et a imposé sur la Méditerranée 1000 ans d'Empire centralisé et autoritaire. Selon l'intervenant, la Tunisie d'aujourd'hui doit renouer avec le vieux rêve carthaginois fédératif, commerçant, tolérant.

Les débats avec l'assistance ont relativisé les apports possibles de cet héritage, car la situation d'alors présente d'importantes différences avec celle d'aujourd'hui.

Les « printemps arabes » comme ultime manœuvre dans une stratégie de démantèlement des Etats arabes ?

Une thèse nous a été présentée par Mr Hatem Ben Salem selon qui les grandes puissances ont le projet de détruire « l'ordre arabe », c'est-à-dire de désinstitutionnaliser les peuples arabes en détruisant les Etats qui ont été laborieusement construits depuis les Indépendances. Cette thèse, portée le plus souvent par les représentants des anciens régimes, est largement répandue en Tunisie et au-delà dans le monde arabe.

A cette thèse, il a été apporté des réponses concordantes : les enjeux que traversent les sociétés arabes dans cette période agitée sont essentiellement *internes*. Au début des années 2010, les sociétés arabes étaient comme des « cocottes minutes », sous pression. Le déclencheur de la Révolution tunisienne a joué à plein dans les sociétés arabes excédées par la conduite *autoritaire, prédatrice* et *humiliante* des sociétés, qui laissaient sur le coté des millions de jeunes sans perspectives.

Sur le long terme, on doit considérer que dans le monde arabe, seuls trois Etat-Nations existent culturellement et institutionnellement avec des fondements historiques avérés : le Maroc, la Tunisie et

l’Egypte¹²¹³. Toutes les autres sociétés arabes ont des constructions étatiques récentes et fragiles, où les fractures ethniques et/ou religieuses affleurent sous les institutions formelles, sur des territoires dont les frontières dessinées par les puissances occidentales ne sont pas historiquement fondées.

En outre, les faiblesses proviennent de la division de la société, dans la mesure où une large partie de la population ne croit pas aux valeurs de citoyenneté : *égalité, liberté, justice*, mais adhère à d’autres valeurs puisées dans le référentiel religieux porté par les mouvements de l’Islam politique. Ceux-ci ont en tête un autre type d’Etat, construit à l’échelle de la nation islamique dans l’espace musulman : la Oumma, comme communauté de foi.

Ce sont ces faiblesses internes qui peuvent expliquer que des manœuvres venant de l’extérieur peuvent *avoir prise* sur les sociétés arabes. De nombreux acteurs, en effet, sont actifs sur et dans le monde arabe. Les USA, avec les enjeux de sécurisation de leurs approvisionnements pétroliers ; Israël avec sa volonté proclamée de balkaniser les pays du Proche Orient ; les pays du Golfe qui luttent pour conquérir l’hégémonie dans le monde arabe, face aux poussées de l’Iran ; l’Europe qui défend ses parts de marché et sa sécurité ; l’Islam radical qui cherche à unifier la Oumma ; la Russie qui tente de retrouver une influence dans la zone... Mais c’est parce que ces stratégies externes *trouvent des points d’appui internes* qu’elles peuvent peser sur les évolutions en cours dans les sociétés arabes. Car les acteurs au sein des sociétés arabes en crise viennent chercher des alliés externes pour combattre leurs ennemis internes, ce qui ouvre la porte à toutes les instrumentalisation extérieures.

On ne peut nier une offensive contre l’Etat menée par les pays du Nord

12- On peut établir un parallèle entre l’existence de ces trois formations étatiques anciennement instituées et le fait que c’est dans ces trois pays que des institutions de *production du savoir* ont été établies dans les premiers siècles de la conquête arabe : l’Université Zitouna à Tunis, la Quaraouiyine à Fez et Al Azhar au Caire.

13- Sans nier les fondements historiques de l’Etat égyptien, on peut cependant signaler que ce pays a aliéné depuis longtemps une bonne part de sa souveraineté dans sa relation avec l’URSS, puis, lors de son passage à l’Ouest en 1979, avec les USA qui accordent à l’Egypte une aide financière très importante depuis l’Accord de Camp David, la seconde après celle accordée à Israël.

avec leurs relais dans les organisations financières internationales et à l'intérieur même des pays y compris au Sud. Mais cette offensive est dirigée *contre tous les Etats*, dans le monde entier, et ne concerne pas spécifiquement les Etats arabes, comme on le verra avec le 4^o éclairage présenté ci-dessous.

Une mise en perspective historique de la construction étatique en Tunisie :

Mr Ghazi Grairi a développé une fresque historique pour situer la période actuelle au regard de l'histoire de la formation étatique tunisienne. Après l'Indépendance, c'est l'Etat qui a construit de la Nation tunisienne, qui l'a réunie autour d'institutions fortes et unifiées. Un Etat maître du jeu, acteur puissant parmi des acteurs faibles, au centre des préoccupations de tous, objet de *prestige* et de *crainte* à la fois. C'est vers lui que l'on se retourne pour trouver des solutions à tous les problèmes qui assaillent la société, dans un rapport fusionnel avec lui : chômage, insécurité, économie parallèle... c'est à l'Etat que l'on s'adresse, accentuant ainsi son rôle centripète. Bourguiba, est la figure de *l'instituteur sévère mais bienveillant*. Par des politiques très interventionnistes, l'Etat a ainsi modelé la société, sur les plans démographiques (sans le Planning familial, la population tunisienne compterait aujourd'hui 27 millions d'habitants, contre 11 millions), éducatifs, institutionnels, économiques et sociaux.

Aujourd'hui, après 60 ans de construction politique volontariste, la société a manifesté qu'elle ne supportait plus le poids de cet Etat devenu de plus en plus autoritaire et prédateur. Elle souhaite établir de nouvelles relations avec lui, elle demande *un autre type d'Etat*. Il s'agit de fonder un nouveau rapport de l'individu qui émerge avec l'autorité publique. Les anciens modes de relations ne sont plus acceptés, mais les nouveaux sont à élaborer !

Et c'est la société qui revendique le droit et le devoir d'élaborer ces nouvelles relations, de refonder l'Etat : tandis que c'était l'Etat qui avait fondé la Nation au lendemain de l'Indépendance, c'est maintenant à *la Société de refonder l'Etat*, un Etat en phase avec les nouvelles aspirations qui sont apparues depuis la Révolution, sur des bases ouvertes, démocratiques, avec une société civile et des acteurs

libres et responsables qui ne mettent pas toutes les clés dans la main de l'Etat.

Pour cette refondation, la société tunisienne peut utiliser trois leviers :

- *la force de la société civile organisée*, qui s'est manifestée à plusieurs moments-clé pendant la Révolution et depuis 2011 (par exemple au moment où le Statut personnel a été mis en cause, des milliers de femmes et d'hommes sont descendus dans la rue ; après les assassinats politiques de 2013, la société civile a également mobilisé massivement les citoyens qui ont répondu à l'appel).

- *la Constitution et la phase électorale* qui s'amorce pour consolider le processus de reconstruction politique, qui va faire émerger de nouveaux cadres politiques, qui va approfondir l'apprentissage de la démocratie concrète.

- *un levier psychologique* (culturel) pour faire reculer l'incivilité, la tricherie devant les règles : le développement de *la culture du respect du droit*, de la citoyenneté, de l'autorité des règles, dans l'égalité des droits mais aussi des devoirs.

Ce troisième levier est fondamental, et c'est le plus difficile à activer. Ainsi, l'importance des *facteurs culturels* a été plusieurs fois soulignée au cours de cette Université. Facteurs culturels, modes de pensée, mentalités, comportements, imaginaire social, croyances collectives, valeurs partagées... il y a plusieurs notions qui sont ici convoquées. Mais de nombreuses interventions au cours de l'Université ont insisté sur la nécessité de travailler en profondeur sur ces valeurs partagées *pour renforcer le lien social sur les bases du respect des règles*.

Car il ne suffit pas qu'une règle de droit soit édictée : il faut aussi qu'elle soit *soutenue, acceptée* par les mentalités, par l'imaginaire social, qui la considère comme légitime. C'est ainsi qu'elle sera appliquée !

Comment faire pour travailler sur les mentalités, sur ces facteurs culturels ? C'est à la société civile d'exercer *un contrôle vigilant sur les politiciens*, de façon à ce que leur comportements soit *sans*

reproche, car c'est par l'exemple (en positif ou en négatif) que l'on modèle une culture commune de respect (ou de non respect) des règles communes. Le proverbe chinois ne dit-il pas que « le poisson pourrit ou guérit par la tête » ?

A été également évoqué l'outil de la création culturelle (artistique) pour mobiliser *la dimension affective* des idées (et pas seulement sa dimension conceptuelle qui ne peut toucher toute la population). La puissance de l'émotion est largement utilisée par d'autres forces en Tunisie qui la mette au service des mentalités patriarcales, phallogocratiques, d'autorité...

Pourquoi ne pas passer par ce biais, en mobilisant le contenu émotionnel de la culture (on pense aux chants, à la production théâtrale, à la poésie...) ?

L'affaiblissement de l'Etat ne touche pas seulement la Tunisie :

Dans des contextes différents et par des processus totalement différents, on constate que l'affaiblissement de l'Etat relève aussi d'un mouvement international conduit par les idées néo-libérales qui touche tous les continents. Les Etats, consentants, ont perdu de leur centralité, de leurs pouvoirs souverains, au profit des grandes firmes multilatérales et des institutions supranationales. Ce qui provoque la montée des revendications identitaires, nationales ou religieuses, qui prennent de l'importance dans les pays du Sud et notamment dans les pays arabes (Irak, Syrie, Libye, Liban, monarchies du Golfe...), mais aussi en Europe où des régions sont tentées par l'indépendance (Italie du Nord, Catalogne et Pays Basque en Espagne, Ecosse en Grande Bretagne, Flandre en Belgique).

Anissa Allouache a ainsi présenté un exposé sur le *démantèlement du droit social en Europe*, sous l'impulsion de la Commission européenne et des Etats membres. Ce démantèlement conduit à faire reculer l'Etat comme *producteur de normes* (puisque des accords entre syndicats et patronat peuvent être ensuite transcrits dans la Loi selon l'approche de la Common Law de culture anglo-saxonne). Il est inspiré par une construction idéologique très prégnante : ainsi, le travail n'est présenté que sous l'angle de *son coût*, alors qu'il est la

base même de toute création de richesse. De même pour les charges sociales qui sont une rémunération indirecte du travail.

Cette offensive idéologique qui vise à *marchandiser* toutes les données sociales (malgré la déclaration fondatrice de l'OIT selon laquelle « le travail n'est pas une marchandise »), tend à faire reculer le statut du salariat, et au-delà *la valeur sociale du travail* en tant que telle : valeur symbolique et réelle.

Présentation des travaux en cours sur la refondation de l'Etat :

Après la présentation de ces quatre éclairages, l'Université a débattu du cœur de son sujet : *la refondation de l'Etat*, thème décidé en 2013 au terme de la 20^e Université d'été. Ce thème a donné lieu à d'importants travaux qu'un groupe d'experts a menés. Ce sont ces travaux qui ont été présentés à cette Université pour des apports critiques. Ils visent à offrir un cadre global pour penser la refondation de l'Etat, pour identifier les grands principes qui orientent cette refondation en accord avec les exigences de la Révolution, par delà des évènements au jour le jour de la transition en cours. Un cadre qui définit une vision, qui donne un cap, une lumière, une utopie au mouvement.

Au-delà de ce cadre global (1), la présentation s'est axée sur quatre thèmes : (2) la décentralisation, (3) les nouvelles relations à construire entre Etat et entreprises, (4) la nécessaire préservation des intérêts des générations futures par la protection de l'environnement naturel et humain, et (5) la nouvelle relation entre l'Etat et la société : pour l'établissement d'un Etat stratège, démocratique, inclusif, partenaire des acteurs de la société.

Un cadre global pour penser la refondation de l'Etat par Ahmed Ounaies.

La Révolution vise à refonder l'ordre social *dans sa globalité*. Elle a mobilisé *les forces profondes* du pays, qui s'expriment selon un processus *endogène* (aucune force exogène ne peut porter une révolution authentique). Sa portée est globale : l'enjeu est bien l'ordre social et politique dans sa cohérence et sa légitimité.

La Révolution tunisienne s'inscrit dans une logique *d'Etat institué* par des règles formelles, sur la base de valeurs de liberté, d'égalité, de justice. Cette orientation est à l'inverse de ce qui s'est passé par exemple en Libye suite au coup d'Etat de Kadhafi en 1969, qui avait construit une forme (régressive) d'Etat basée non sur des institutions mais sur *des liens personnels*. Cette orientation est également à l'inverse de celle qui est promue par des forces présentes dans la société tunisienne, qui ne croient pas à l'Etat national mais à la Oumma communautaire, et ont pour vision l'organisation en Etat de la « communauté de foi ».

Les revendications de la Révolution sont allées clairement dans le sens d'un Etat qui réponde à une exigence éthique (pas de corruption), démocratique (libertés) et existentielle (bien-être, travail, participation...). S'est ajoutée une demande de dignité, de respect, autour de valeurs identitaires. La refondation de l'Etat doit concilier ces exigences de la Révolution.

Ce qui a été acquis depuis janvier 2011 constitue, à l'échelle historique, une série *d'avancées considérables*, en rupture, souvent, avec ce qui se pratique dans le reste du monde arabe. Mais dans la réalité concrète, on doit être conscient que de grandes difficultés demeurent dans *la mise en application* de ces principes car la société tunisienne est dans un lent processus de passage entre un système fondé sur les liens personnels (loyauté) vers un système impersonnel de respect du droit (légalité), ce qui veut dire qu'actuellement, les deux « systèmes » fonctionnent simultanément.

Enumérons les grands acquis de la Révolution qui donnent le cap aux actions à venir :

- la Constitution a accordé *la sécurité à l'individu* (l'individu dans l'ordre arabe n'est jamais en sécurité, face à l'arbitraire des puissants), mais aussi la liberté de la presse et l'indépendance de la justice. Les organisations de la société civile ont montré qu'elles étaient prêtes à défendre cette sécurité et ces libertés ;

- la Constitution a accordé aux citoyens *l'égalité*, qui, comme la sécurité, n'est pas inscrite dans l'ordre arabe traditionnel qui est versé

plutôt sur la hiérarchie (entre hommes et femmes, entre musulmans et non musulman...). Elle consolide la rupture culturelle concernant le statut de la femme, par exemple en instituant la parité dans les élections ;

- elle a institué la *liberté de conscience*, qui constitue une rupture majeure par rapport aux autres sociétés arabes. Le rapport à l'Etat repose désormais exclusivement sur la citoyenneté et non pas sur l'appartenance communautaire. L'Etat, qualifié de « civil » (art 2), est donc fondé sur la citoyenneté, la volonté du peuple et l'Etat de droit ;

- elle a également institué le *pluralisme*, rompant avec le monolithisme qui est une caractéristique majeure des sociétés arabes (soumission au père, au zaïm, à l'imam). Les codes sociaux ont été bousculés : la société est diverse, la liberté de choix est possible, le monopole de conduite n'est plus la règle. Cela ouvre la voie, dans la société, à la pluralité des appartenances politiques, religieuses, philosophiques ;

- le principe de la *légitimité du pouvoir* est clairement accordé au peuple. Ce point est capital car ce principe demeure ambigu dans l'ordre arabe traditionnel : dérive-t-il de Dieu ou des hommes ? En Tunisie, la Constitution a tranché. On a clairement établi que la légitimité procède du peuple (légitimité populaire), et non du ciel (légitimité transcendantale). L'autorité souveraine du peuple donne une base de légitimité aux pouvoirs institués par des élections, autrement dit, institue l'élection comme source incontestable de la légitimité du pouvoir ;

- la Constitution a créé *des institutions indépendantes* pour contrôler l'exécutif, pour en limiter les pouvoirs : Conseil supérieur de la Magistrature, Haute instance des élections, de la Communication, des Droits de l'Homme, de lutte contre la corruption, pour le Développement durable. Ces contre-pouvoirs sont maintenant institutionnalisés ;

- la démarche même de la transition est fondée *sur la participation*, sur le débat, sur l'inclusion de différentes sensibilités de la société

dans la confrontation des idées. On peut affirmer que cet ordre bâti sur la participation est durable, tandis qu'un ordre qui exclut une partie de la société est fragile !

Il a été rappelé que ces grands principes ont été énoncés pour fixer le cap, pour donner le sens de l'action, « allumer des lumières » pour identifier clairement ce qui a changé et ce qui constitue le sens vers lequel il convient de se diriger.

La démocratie locale, base de l'Etat stratège démocratique par Lotfi Ben Aissa

Selon l'intervenant, la démocratie locale est un fait relativement nouveau dans le monde arabe. En Tunisie, c'est une exigence de la Révolution : la *décentralisation* a été inscrite dans la Constitution.

La démarche de « refondation de l'Etat » doit se traduire aussi sur ce terrain, en faisant pression pour que cette nouvelle phase dans le processus de transition instaure une *démocratie locale participative et transparente* dans des collectivités locales disposant de pouvoirs étendus (partenariat, autonomie des recettes financières...). A noter que ce processus devra s'articuler avec *une réforme du système fiscal* qui laissera une place à la fiscalité des collectivités locales.

Après l'élection des députés en octobre 2014 et celle du président en novembre, les élections locales (au niveau des municipalités, des régions et des districts) devraient être organisées en 2015, après qu'une Loi organique aura été votée par le nouveau Parlement, définissant les compétences et les ressources des collectivités locales.

Il convient de signaler que le Maroc a entrepris une démarche de décentralisation depuis plusieurs années, décentralisation que la nouvelle Constitution de 2011 devrait approfondir. La Charte communale, mise en place depuis 2009, fait obligation aux communes d'établir un Plan Communal de Développement *sur une base participative*, donnant une place spécifique aux jeunes et aux femmes. Une analyse de cette expérience sera utile pour l'exercice de refondation de l'Etat tunisien dans sa dimension locale.

Construire de nouvelles relations entre Etat et entreprises par Mustapha El Haddad

L'Etat tunisien a une longue expérience, depuis l'Indépendance, dans ses relations avec les entreprises, à commencer par les entreprises publiques. Il a été capable de stimuler fortement la création de richesses, même s'il n'a pas empêché le creusement de déséquilibres régionaux. La situation s'est ensuite détériorée pendant la période de Ben Ali qui a vu l'Etat mettre les entreprises aux services d'un clan.

L'étude qui sera menée sur ce thème comprendra trois parties : 1/ un bilan critique des 5 dernières décennies ; 2/ une analyse comparative internationale et 3/ des propositions.

- Le bilan critique couvrira les trois périodes : celles de Bourguiba, de Ben Ali et de la Troïka ;

- L'analyse comparative analysera des expériences réussies dans des pays de taille comparable à celle de la Tunisie ;

- Les propositions s'articuleront autour de trois axes : 1/ la recherche d'un développement durable qui combine efficacité économique, équité sociale et soutenabilité à long terme ; 2/ la bonne gouvernance, qui réunit dans les relations entre Etat et entreprises la transparence, la redevabilité, la participation et la prévisibilité ; et 3/ la responsabilité sociétale des entreprises : des entreprises citoyennes, c'est-à-dire qui respectent les règles (à commencer par le paiement des impôts).

L'Etat ne devra plus produire directement (fin des Offices...). Mais il restera présent dans les services publics et les secteurs stratégiques pour orienter l'investissement et la recherche afin de prendre en compte le long terme et le respect de l'environnement.

Les dirigeants des entreprises publiques devront acquérir une autonomie dans le respect d'un cahier des charges publiquement établi entre l'Etat et l'entreprise.

Pour le secteur privé, sur qui pèse également la corruption et le clientélisme, un effort pour réduire les barrières administratives à l'investissement et à l'innovation sera effectué.

L'Etat et les droits des générations futures par Samir Meddeb.

L'Etat que nous voulons promouvoir en accord avec les aspirations de la Révolution est un Etat solide, fédérateur, porteur de projets d'avenir pour tous : hommes et femmes, jeunes, urbains, ruraux... Un Etat qui veille aux intérêts et aux droits des générations futures.

L'intervenant identifie 5 droits : le droit d'accès aux ressources naturelles (eau, terre, poissons de mer, espaces...); le droit à des modèles de développement durables : performants, socialement équitables et respectueux des équilibres écologiques ; le droit à une vie décente (bien être, santé, urbanisme de qualité) ; le droit à un système éducatif citoyen, porteur d'espoir ; et le droit à une culture rayonnante et diversifiée, ancrée mais ouverte.

- Avoir accès aux ressources naturelles : c'est la condition nécessaire pour tout développement économique et social. Par exemple, l'agriculture a besoin de terre et d'eau ; le tourisme a besoin d'espaces, de paysages ; la pêche a besoin d'espaces marins non pollués... Il convient d'ancrer les politiques de protection du capital naturel dans les stratégies de développement de l'Etat mais aussi des entreprises. L'Etat a un rôle fondamental à jouer dans *la conception et la mise en œuvre participatives* de cette stratégie de gestion et de conservation du capital naturel.

- Assoir les fondements de nouveaux modèles de développement : dans les transports (énergie), l'agriculture (eau), le tourisme (espaces naturels, eau), on doit changer les modèles pour préserver les ressources et limiter les pollutions.

- Prendre en compte la qualité de la vie et promouvoir une vie décente : des politiques urbaines tournées vers la qualité de la vie, prenant en compte les différentes nuisances à traiter collectivement dans le cadre de dynamiques locales.

- Rendre accessible un système éducatif de qualité et une culture ouverte et ancrée, par une refonte complète du système d'enseignement et culturel, pour qu'ils ne soient pas en décalage ni en rupture avec les dynamiques intellectuelles et culturelles internationales, tout en restant ancrées dans les cultures locales.

Cette prise en compte du long terme par l'Etat soit se faire par une gouvernance qui renouvelle les modes de coopération avec les acteurs, par un apprentissage à *construire ensemble*, dans une logique décentralisée, moins sectorielle, plus générale.

Il conviendra d'assoir ces orientations sur *une information statistique* plus complète, transparente, crédible, abordant l'économique, le sociale et l'environnement. L'Etat devra enfin mettre en place *des dispositifs d'arbitrage* (entre les acteurs, entre le court et le long terme, entre les régions) qui soient légitimes et transparents.

Un Etat stratège, partenaire des acteurs de la société par Habib Guiza.

En phase avec les aspirations qui sont apparues pendant la Révolution, cet Etat stratège sera garant de l'intérêt général à long terme, des libertés, des solidarités collectives et du respect du contrat social.

Un Etat qui prenne en charge, outre les fonctions régaliennes classiques (sécurité, monnaie, justice), des fonctions de *coordination* et de *concertation* entre les trois grands types d'acteurs de la société : Secteur public (Administrations, entreprises publiques...) / Secteur privé / et Secteur solidaire ou Tiers secteur (associations, coopératives, mutuelles...)

Un Etat stratège, démocratique, inclusif, qui organise la *recherche participative d'une vision partagée*, qui prenne en charge la *coordination* des acteurs pour la définition des politiques publiques en accord avec cette vision et qui soutienne la recherche de *compromis* entre les trois grands types d'acteurs.

Un Etat qui assure la combinaison des trois systèmes de valeur en présence : la *redistribution et l'équité* pour l'Etat ; *l'efficacité et la concurrence* pour le secteur privé ; *la solidarité, la réciprocité, le don* pour le tiers secteur.

Quelques éléments de comparaison sur « l'Etat stratège » par Jacques Ould Aoudia

Appliquée au monde en développement, la notion d'Etat stratège s'est illustrée dans le cas des pays d'Asie de l'Est. Qualifiés pour les premiers d'entre eux de « Dragons », ces pays ont connu une remarquable

croissance économique depuis les années 60-70 : Hongkong, Singapour, Corée du Sud, Taïwan, puis Malaisie, Thaïlande, Indonésie, puis Chine, Vietnam...

On peut définir l'Etat stratège par deux caractéristiques : un Etat 1/ qui définit *une vision stratégique* pour l'ensemble de la société et 2/ qui la met en œuvre *en impliquant les principaux acteurs*. Deux voies sont possibles pour appliquer cette stratégie : la voie autoritaire qui a été jusque-là la plus suivie (la Tunisie de Bourguiba se rapproche de ce modèle), et une voie démocratique qui a connu peu d'exemples à ce stade.

La définition d'une vision stratégique vise à produire une orientation qui a comme caractéristique de fixer *un équilibre entre Etat et marché* visant à sécuriser les anticipations des agents. Cette vision stratégique est élaborée d'une façon plus ou moins ouverte avec les acteurs de la société, plus ou moins autoritaire ou participative. La mise en œuvre de cette vision peut également se faire d'une façon plus ou moins autoritaire. Mais les expériences d'économie centralisée et de planification autoritaire ont été des échecs. La principale réussite des Etats stratège d'Asie a été de parvenir à coordonner les acteurs autour de la vision stratégique et de dispositifs publics (aides ciblées et conditionnelles) qui ont globalement, aligné les intérêts privés sur l'intérêt général. L'Etat stratège a besoin également de passer un contrat social avec la société : il supervise, d'une façon plus ou moins participative, un système de négociation entre les entreprises et les syndicats de travailleurs, pour *réguler la répartition des fruits de la croissance* entre les parties.

Les pays d'Asie de l'Est ont connu, grâce à l'Etat stratège (qui a pris des formes différentes dans chaque pays, adaptées à leurs conditions spécifiques), un puissant décollage économique sous des régimes qui sont restés autoritaires, jusqu'à la crise économique de 1997. Ils ont ainsi débuté leur développement économique avant leur développement politique. Après la crise de 1997, la plupart d'entre eux ont amorcé une démocratisation, chacun à son rythme et ses modalités (Corée, Indonésie, Thaïlande...). La Chine et le Vietnam ont pour caractéristique commune la présence d'un Parti communiste puissant qui structure la société de haut en bas. C'est

par l'intermédiaire du Parti que passe la vision stratégique, dans un équilibre Etat/marché en déplacement régulier et maîtrisé par l'Etat.

Pour la Tunisie, le développement politique, accéléré par la Révolution de 2011, précède le développement économique. L'Etat stratège doit donc élaborer la vision stratégique et la mettre en application *dans un contexte démocratique*, en faisant participer toutes les forces de la société, en *coordonnant* d'une façon incitative l'ensemble des acteurs, en combinant Etat, marchés et Economie Sociale et Solidaire d'une façon participative, en *régulant* les relations entre ces acteurs et en étant à la recherche constante de *compromis* pour répartir d'une façon équitable entre l'ensemble des composantes de la société, les fruits du développement.

Ce modèle « d'Etat stratège démocratique » n'a pas d'équivalent dans les pays du Sud. C'est à la société tunisienne d'inventer cette nouvelle façon d'effectuer un « développement démocratique », et d'offrir aux pays du Sud une nouvelle voie de convergence politique, sociale et économique.

Apports de la discussion au sein de l'Université :

Les membres de l'Université ont salué la qualité des analyses et propositions qui ont été livrées ici par les membres du groupe qui ont exposé leurs travaux. Ces travaux doivent tenir compte des apports de l'Université, et trouver leur cohérence entre eux dans leurs prolongements. Les participants ont émis des critiques et proposé des ajouts à apporter :

- plusieurs intervenants ont insisté sur *la distance* entre ces principes et la réalité de la situation aujourd'hui : par exemple, la société tunisienne est-elle capable d'accepter la diversité en son sein ? La logique d'exclusion demeure vivante, qui veut éradiquer l'autre (l'exclure, refuser de le reconnaître comme faisant partie de la famille, de la nation...), et ce, des deux côtés de la ligne qui divise la société.

L'ordre ancien persiste, dans les imaginaires sociaux, dans les « croyances collectives », qui contredisent ces principes qui relèvent d'une vision institutionnelle, qui suppose que l'individu existe. Or cet individu est en gestation dans les sociétés arabes, mais il n'est pas

encore totalement constitué, y compris dans la société tunisienne. Dans les imaginaires sociaux « le père, le zaïm, l'imam » restent présents, faisant prévaloir le principe de soumission qui fait reculer l'individu libre. La lente construction de l'individu est la condition pour une citoyenneté complète, qui refuse la soumission.

Ainsi, les droits acquis au lendemain de janvier 2011 n'ont pas été respectés par le pouvoir pendant la période de la Troïka. Même du temps de Bourguiba, les femmes rurales n'avaient pas accès au Statut personnel qui est largement resté pour les villes. Et les principes d'égalité, de citoyenneté, de parité ne sont pas appliqués y compris au sein des partis qui se disent « démocrates ». Le consensus (qui est en fait l'imposition de la décision par le chef et son acceptation tacite par les autres) continue de contredire le pluralisme qui suppose le droit à la confrontation sans risquer l'exclusion. Le *consensus* s'oppose au *compromis* qui s'établit entre personnes qui se reconnaissent dans leur droit à la confrontation des positions, à contester, à porter leur opinion... Ce qui n'exclut pas, bien sûr, des luttes farouches pour aboutir au compromis.

- la demande identitaire (de respect, de dignité), qui a été formulée au cours de la Révolution, doit être prise en compte dans le processus de refondation de l'Etat. Cela touche à la dimension culturelle : qui sommes-nous ? En tant que garant de la cohésion sociale, du « vivre ensemble », l'Etat doit être solide pour s'opposer aux manœuvres de division de la société, qui opposent entre elles ses différentes composantes. Il doit prendre en charge le recul de l'anathème, de l'exclusive, de l'injure, sans quoi le risque de retour à l'autoritarisme et à l'exclusion existe.

Autres propositions :

- L'étude sur les relations entre Etat et entreprises doit prendre en compte le « tiers secteur » de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme acteur à part entière dans ses relations avec l'Etat. À titre d'exemple, on peut citer le domaine agricole où le mouvement coopératif est à reconstruire. Cette reconstruction s'effectuera par une articulation entre les *petites et moyennes coopératives* tournées vers l'agriculture familiale (polyculture sur de petites exploitations sans

personnel salarié hors de la famille), et *le secteur marchand* organisé en filières qui donne accès aux marchés (national et international). L'Etat peut intervenir à cette *articulation* entre les deux secteurs pour réguler les relations entre des acteurs qui sont de forces inégales.

- La décentralisation des pouvoirs au niveau local nécessitera une *mise en cohérence* à l'échelle des territoires des politiques adoptées par les communes : un équilibre est à trouver entre autonomie des collectivités locales et cohérence territoriale (par exemple pour ne pas dupliquer un équipement qui pourrait être partagé par plusieurs communes...)

- Il faut souligner que la question de *la refonte de la fiscalité* n'a pas été abordée, alors qu'elle est une des bases de la relation entre la société et l'Etat : c'est parce que le citoyen confie à l'Etat, par l'impôt, une partie de ses ressources, qu'il est en droit de demander des comptes. Donc la question fiscale devra être abordée, pour redéfinir le dispositif de prélèvements et ses organes de mise en application.

2. Pour une refondation du mouvement syndical tunisien.

Le mouvement syndical mondial ne regroupe de 7% de la population active et connaît un recul dans sa capacité à défendre les intérêts des travailleurs dans tous les pays et au niveau international. Il convient de refonder ce mouvement syndical en restaurant la valeur du travail, valeur dans sa valeur symbolique et réelle.

En Tunisie, le mouvement syndical doit être en accord avec les nouvelles exigences de la société exprimées depuis la Révolution, (Habib Guiza) :

A l'échelle de la Tunisie, l'UGTT, syndicat unique a joué un rôle éminent dans la lutte nationale et après l'Indépendance. Fondé sur les *valeurs nationalistes dans une culture monolithique*, il est maintenant dépassé : ses valeurs et son fonctionnement ne sont plus en accord avec la société tunisienne d'aujourd'hui. Il convient de refonder le mouvement syndical tunisien, en le reconstruisant sur des *valeurs de citoyenneté et de pluralisme*, en phase avec les exigences de la Révolution amorcée en 2011.

Dans la situation actuelle de la Tunisie, l'UGTT reste en effet dans l'idéologie d'avant la Révolution, en refusant de fait d'accepter la pluralité syndicale qui s'est établie depuis 2011. Cette centrale est passée d'un soutien déclaré à Ben Ali (à qui elle avait demandé en 2010 de se représenter aux élections présidentielles) à une exacerbation des conflits sociaux après sa chute, pour restaurer son image. Elle a pris un rôle majeur dans le dialogue national au plus fort des crises politiques de 2013, mais n'agit plus comme syndicat : aucune avancée des droits n'a été demandée, ni de mesures pour limiter l'inflation qui frappe durement les classes populaires.

La refondation du mouvement syndical tunisien s'établira sur les bases suivantes : 1/ liberté et pluralisme syndical, 2/ unité d'action entre les différents syndicats, 3/ clair positionnement des syndicats comme contre-pouvoirs, 4/ restauration du travail comme valeur sociale et 5/ lutte contre la marchandisation de la société.

Au niveau mondial, le mouvement syndical n'a pas pris la mesure de la mondialisation de l'économie (Carlos Vallejo).

L'intervenant a présenté un tableau de la situation du mouvement syndical mondial. Celui-ci est dans une situation paradoxale : alors qu'il est présent dans tous les pays du monde, que ses organisations internationales regroupent plus de 300 organisations, il s'est considérablement affaibli. Quelles sont les causes de cet affaiblissement malgré cette présence universelle ? Parce que le syndicalisme n'a pas été capable de s'adapter aux nouveaux paradigmes créés par la mondialisation de l'économie : le mouvement s'est « nationalisé » alors que l'économie s'est au contraire internationalisée ! Les grandes centrales syndicales internationales restent sur une vision fordiste du mouvement syndical, où les pays développés concentraient les grandes masses ouvrières qui avaient la force de défendre les acquis en termes de droits et de rémunérations, lesquelles croissaient avec la productivité, entraînant un partage des richesses produites relativement équitable.

Aujourd'hui, il faut adapter le mouvement syndical aux nouvelles données, en passant d'un syndicalisme international (institutionnalisé, vertical, pris dans des enjeux diplomatiques) à une *internationale syndicale ouverte à toutes les forces* : aux autres syndicats (dans une démarche

pluraliste), aux ONGs de défense des territoires et de l'environnement... en fonctionnant en *réseaux horizontaux*, pour offrir un cadre commun à toutes les organisations et mouvements sociaux qui luttent contre la pression du capital sur le travail et sur l'environnement.

3. Quelles mutations pour l'ACMACO, pour être en plein accord avec le nouvel environnement tunisien ?

Il convient de repenser les *contenus du travail* ainsi que *l'organisation et le mode de gouvernance* de l'ACMACO en les adaptant aux nouvelles exigences de la situation de transition en Tunisie.

La force de l'ACMACO a été de maintenir depuis sa création sa dimension *internationaliste*, en s'ouvrant à d'autres forces syndicales (notamment dans le bassin ouest méditerranéen), à des chercheurs et universitaires du monde entier, à des responsables politiques et des administrations.

Le bilan des « 20 ans de l'ACMACO » effectué lors d'une réunion à Tunis en avril 2014 a témoigné de cette riche histoire. Les thèmes de travail de l'ACMACO ont suivi l'actualité de la Tunisie et de la région méditerranéenne, toujours en phase avec les mouvements sociaux et les enjeux politiques. Un document retraçant ce bilan des 20 années de l'ACMACO a été diffusé aux participants.

Sur le plan de son organisation, l'ACMACO a fonctionné avec de très petits moyens matériels, c'est ce qui a fait sa force jusque-là. Mais aujourd'hui, l'ACMACO a besoin de se consolider au plan organisationnel.

Nous reprenons les deux points cités : les thèmes de travail et le mode d'organisation qui ont été présentés par Mourad Allal et Habib Guiza.

Les thèmes de travail pour l'ACMACO :

L'ACMACO va concentrer son effort de think tank sur deux grands axes majeurs, comme celle présente Université l'illustre :

- la refondation du mouvement syndical (voir le paragraphe 2.1. supra)

- la transition démocratique en cours en Tunisie, en contribuant à produire des idées sur la base d'analyses rigoureuses, reliées aux mouvements et forces sociales du pays.

Sur la transition en Tunisie, l'attention est portée sur la définition participative d'un nouveau modèle de développement, en accord avec les aspirations de la Révolution tunisienne. Cette élaboration passe par la refondation de l'Etat comme outil au service d'un nouveau modèle de développement politique, social et économique. Ce thème a été majeur au cours de cette 21^e Université d'été, et devra se prolonger par des travaux durant l'année 2014-2015.

Un nouveau mode d'organisation pour l'ACMACO.

Il est prévu de transformer l'association ACMACO en *Fondation ACMACO*, qui lui donnerait plus de crédibilité et de possibilités pour agir, avec une gouvernance renforcée (conseil d'administration, conseil scientifique...). Il faudra prendre garde aux risques de bureaucratisation de toute institution, en gardant la souplesse du fonctionnement antérieur, tout en respectant les règles d'une fondation. Une étude juridique sur les conditions de création d'une Fondation (maintenant possible dans le droit tunisien) sera à effectuer, avec l'appui de juristes.

Au niveau pratique, il convient de prendre des dispositions pour donner à l'ACMACO plus de visibilité :

- présenter ACMACO et ses travaux à l'extérieur lors de conférences à Paris, Barcelone, Madrid...
- établir des passerelles avec d'autres fondations, y compris des fondations syndicales susceptibles d'être plus ouvertes,
- faire un site Internet « ACMACO » et diffuser des informations et les principaux travaux effectués,
- organiser des séminaires thématiques, par exemple sur la protection sociale,
- élargir les invitations aux Universités d'été à d'autres organisations de la société civile, notamment aux organisations du tiers secteur qu'il faut renforcer pour établir le « troisième pôle » de la structuration

sociale, aux côtés de l'Etat et des entreprises privées.

Programme pour l'Université d'été 2015.

La prochaine Université d'été, la 22^e qui se tiendra en 2015, poursuivra les travaux sur la refondation de l'Etat, vu l'importance et la complexité du sujet. Le groupe de travail continuera d'élaborer, en intégrant les apports de cette Université de 2014, et présentera ses travaux lors de la prochaine Université, en été 2015, pour des discussions avec les participants et pour une diffusion large de ses conclusions.

La réponse au recul des normes ne viendra pas par la seule action « d'en haut », par la définition d'une nouvelle forme d'Etat. Elle viendra aussi et surtout de la modification des comportements (respect de la règle). Parallèlement à la refondation de l'Etat, il convient donc de proposer *un cadre citoyen* qui concerne chaque tunisien et tunisienne : comment vivre ensemble dans le respect mutuel ? Pourquoi payer ses impôts et ses charges ? Pourquoi respecter les institutions publiques ? Pourquoi l'administration doit respecter les citoyens ? Pourquoi les politiciens doivent se montrer exemplaires dans leur comportement ?...

On pourrait envisager *une initiative citoyenne* qui mobilise, sans couleurs partisans, des associations, des individus autour de l'objectif de la rédaction d'une « *Charte citoyenne* » à portée de chacun, qui accompagne l'élaboration « par le haut » de la refondation de l'Etat. Cette charte, écrite collectivement selon un processus participatif, serait simple, compréhensible par tous (ce qui n'est pas le cas de la Constitution), et servirait de guide de comportement mais aussi de support pour la surveillance des politiciens et de l'administration en vu de les rendre *exemplaires* dans leur propre comportement. Ce projet serait une réponse cohérente aux nombreuses interventions qui ont insisté sur les fondements culturels des comportements des tunisiens, en cette période de transition et de reflux des normes.

L'ACMACO fait ainsi son « travail d'élaboration » *au service de l'ensemble de la société*, en proposant *des orientations claires* à tous les acteurs politiques et de la société civile, à un moment où la

Tunisie, dans le bouillonnement de la transition, dans une certaine incertitude sur son devenir, met en application opérationnelle les dispositifs de fonctionnement politique, social et économique découlant des grands axes fixés par la Constitution.

Tiers secteur : théorie et pratique

22° session de l'Université d'été ACMACO.

Tunis/Sidi Bousaïd 21-22-23 aout 2015.

Dédiée à la mémoire de Abdelkader Zghal, sociologue, compagnon de route engagé dans l'intellectuel collectif de l'ACMACO.

Cette 22° Université d'été est aussi la 5° après le basculement révolutionnaire de janvier 2011. Comme chaque année, elle a réuni un public brassant des syndicalistes, des universitaires, des experts et des institutionnels tunisiens et étrangers. Elle était soutenue, comme les précédentes, par la Fondation Friedrich Ebert et l'Institut Français de Tunisie. Un représentant des autorités gouvernementales était présent à l'ouverture.

Cette Université s'est tenue sous le signe d'un hommage au sociologue Abdelkader ZGHAL, qui nous a quittés en février 2015. Abdelkader ZGHAL a participé activement depuis de longues années aux travaux de l'ACMACO, mais aussi plus largement aux recherches sociologiques en Tunisie où il a joué un rôle intellectuel éminent.

Sur le fond, cette université a prolongé et approfondi le travail mené dans les exercices antérieurs, pour contribuer, en tant que partie de la société civile, à la transition en cours dans le pays, en élaborant collectivement des éléments de réponses à la question : comment refonder l'Etat pour qu'il assure une issue démocratique à la transition en cours en Tunisie ?

Cette année, le travail s'est structuré autour de trois points majeurs :

- Consolider les acquis de l'ACMACO, l'association qui porte, année après année, cette l'université d'été : l'objectif proposé est de construire un Etat démocratique fondé sur un cadre tripartite associant le public, le privé et le tiers secteur (ou secteur solidaire).
- explorer ce secteur solidaire : sa définition, sa composition, ses modes de fonctionnement, ses relations avec les autres acteurs, publics et

privés, la présentation d'expériences étrangères (Belgique, Espagne)... et ce, en lien avec les nouvelles pratiques sociales notamment des jeunes générations utilisant les moyens de communication digitaux.

- Amorcer projet RETISEL (Renforcement du Tiers Secteur Local), qui engage l'ACMACO dans la mise en œuvre concrète, sur le terrain dans trois régions de Tunisie, du renforcement de ce tiers secteur issu des réflexions antérieures.

L'hommage à Abdelkader ZGHAL lui a été rendu lors de la dernière journée. Il a été marqué par des évocations de son apport à la connaissance et de sa personnalité par des collègues et amis, en présence de son fils qui représentait la famille.

1. Les acquis : Une transition pour former un Etat démocratique construit dans un espace social tripolaire (public/privé et tiers secteur ou secteur solidaire)

Le cadre d'ensemble : un espace tripolaire.

Le modèle à construire est à inventer. Il ne peut s'inspirer du modèle fordiste-keynésien qui a été dépassé par la mondialisation. Il se veut clairement distinct du modèle néo-libéral qui n'assure le développement ni sur le plan économique ni sur le plan politique, mais produit chômage de masse et inégalités.

L'ACMACO s'est ainsi engagée depuis plusieurs années autour du projet de construire un cadre tripolaire associant sur un mode partenarial 1/ l'Etat et le secteur public, 2/ le secteur privé et 3/ ce qui se trouve entre les deux, le Tiers secteur ou secteur solidaire.

Un modèle qui combine ce que chaque partie peut apporter de meilleur :

L'Etat qui apporte sa capacité à coordonner les acteurs pour construire une vision de long terme, et son pouvoir redistributif pour assurer les équilibres politiques et sociaux. C'est *l'Etat stratège* partenaires du secteur privé et du tiers secteur.

Le secteur privé qui apporte son efficacité quand il fonctionne dans un cadre non rentier.

Le tiers-secteur ou secteur solidaire, qui œuvre en mobilisant les citoyens sur des bases non marchandes, sur tous les secteurs non couverts par les deux autres parties.

Dans ce schéma tripolaire, *l'Etat a un rôle spécifique*, car il est le seul qui détient la légitimité populaire que les élections libres et transparentes lui ont accordé. En contrepartie de ce rôle éminent, il est responsable de *l'équilibre d'ensemble* de la société, et notamment de mener des arbitrages entre les acteurs pour défendre l'intérêt général, mais aussi entre le présent et le futur pour préserver les intérêts des générations à venir.

Il est chargé de la *coordination* des acteurs (et notamment des deux autres secteurs), pour élaborer collectivement une vision stratégique, du *pilotage des actions* pour y parvenir, du *contrôle de l'application des lois*, en même temps que son action *est contrôlée* par les mouvements citoyens.

Quelle est la situation actuelle de la société tunisienne?

Le passage d'un Etat autoritaire à un Etat démocratique est *un processus de longue haleine*. Les expériences antérieures dans d'autres continents (Amérique Latine, Europe Centrale, Europe du Sud – Grèce, Espagne, Portugal) montrent que ce processus a mis de 10 à 20 ans pour se mener. De plus, il faut tenir compte du fait que la Tunisie n'a pas de références dans le monde arabe d'un mouvement de démocratisation de la société, ni de perspective politique forte d'intégration et de convergence avec l'Europe comme l'ont eu les Pays d'Europe Centrale et Orientale après la chute du Mur de Berlin.

Comme dans toute situation de changement, de nombreux dysfonctionnements sont apparus après janvier 2011. Le recul de l'autoritarisme s'accompagne aussi d'un recul de l'autorité et du respect des lois. Cela crée un fort *besoin de sécurité* qui peut être instrumentalisé par des forces politiques pour enrayer la marche de la société vers la démocratie. L'exemple égyptien montre les dangers de cette voie.

Au total, il faut faire preuve de *patience*. Pour autant, il faut aussi de la *visibilité* sur les objectifs et sur le chemin pour y arriver. C'est pour y contribuer que sont organisées par ACMACO ces Universités d'été.

Les avancées sont lentes mais solides, car elles sont menées sur la base d'un *compromis inclusif* permanent entre les deux principales forces qui sont apparues depuis 2011, comme l'ont été l'élaboration et l'adoption de la Constitution de janvier 2014.

Refondation de l'Etat ? Restauration ? Consolidation ?

Au-delà de mots, il y a accord pour prendre en compte les continuités et les ruptures que tout mouvement révolutionnaire sollicite et provoque, et leur nécessaire dépassement. L'enjeu historique est bien de *construire un Etat démocratique sur de nouvelles bases*.

Sachant que cette perspective est donnée en tenant compte des écueils possibles, celui que présentent les forces qui contestent le principe même de légitimité populaire en tentant de lui opposer une légitimité transcendante, et celui de ceux qui reviennent pour des tentatives de restauration de l'ordre autoritaire ancien.

La notion de Nation a été introduite, avec sa perspective longue dans l'histoire de la Tunisie : de ce point de vue, la Nation est plutôt du côté de la continuité, tandis que l'Etat est plutôt du côté de la rupture.

Principes pour caractériser l'Etat nouveau à construire.

La création d'un Etat démocratique à construire s'inspire d'un certain nombre de principes, dont certains ont commencé à être pris en compte, tandis que d'autres restent des objectifs à réaliser :

- Statut évolutif de la femme
- Liberté de conscience (inscrit dans la Constitution)
- Pluralisme (des partis, des syndicats, des médias)
- Liberté de la presse, première conquête de 2011
- Droits des générations futures : un développement durable, une croissance inclusive
- Un principe de pouvoir qui donne clairement la légitimité au Peuple

(et non à une instance transcendante). Ce principe est inscrit dans la Constitution.

Auquel on peut ajouter :

- La démarche partenariale avec les deux autres acteurs, le privé et le tiers secteur pour élaborer les politiques publiques : une démocratie participative à construire, articulée avec la démocratie représentative qui a été conquise après 2011.

Ces 8 principes s'articulent avec les points suivants :

- L'indépendance des organisations de contrôle créées (des élections, des droits de l'homme, de la corruption, du développement durable)
- Le nouveau découpage des pouvoirs locaux et leur rôle (municipalités / régions / districts), avec des élections à venir (en 2016)
- La redevabilité de l'Etat et sa neutralité

Et un Etat qui d'acteur central au moment de l'Indépendance, puis d'Etat libéral ensuite, qui doit devenir un *Etat stratège*, pilotant et coordonnant les trois secteurs.

Retour sur le compromis historique.

Ce point semblait acquis. Il a été cependant remis sur la table, laissant apparaître deux approches différentes :

1. entre la position selon laquelle il n'y a pas de compromis possible sur les valeurs,
2. et celle qui soutient que le rôle du politiques, c'est justement la transgression assumée des barrières, car sinon, c'est la violence (ex de l'Algérie avec les éradicateurs). Il y a, selon cette seconde position, danger à sacraliser les valeurs. Tout réel progrès s'effectue avec la résistance conservatrice, et le politique est là pour dépasser ces divergences.

Le débat est visiblement à poursuivre sur ce point, et il le sera dans le cadre d'un espace dédié à cette discussion.

2. Secteur solidaire, mutations sociales.

Approches de ce tiers secteur, entre espaces public et privé.

Le tiers secteur est ce qui n'est ni public ni privé. Entre ces deux espaces, on trouve un ensemble d'acteurs hétérogènes, contradictoires et potentiellement antagoniques.

On peut distinguer trois sous-ensembles d'acteurs :

Le monde associatif (dont on exclue les associations sportives qui ont un mode de fonctionnement éloignés du solidaire) :

- Associations de plaidoyer (pour les droits de l'homme, de la citoyenneté, de la défense des minorités, des causes diverses...)
- Associations sociales et/ou de charité (prenant en charge la solidarité avec les démunis)
- Associations culturelles
- Associations de développement local
- Associations à public spécifique (femmes, jeunes, migrants)
- Autres associations

Le monde des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) :

- Coopératives
- Mutuelles
- Fondations

Le monde syndical.

Ce monde si hétérogène a tendance à se fédérer par sous-ensembles relativement homogènes (par exemple au sein des associations, les associations par thème : culturelles, sociales...). Ces regroupements (fédérations, plateformes...) sont nécessaires pour explorer, nommer et traiter des contradictions qui peuvent apparaître en leur sein. Ils sont nécessaires aussi pour dialoguer avec les pouvoirs publics.

Principes d'appartenance au tiers-secteur :

A partir des acquis tirés de l'histoire longue de la Tunisie, mais

aussi des expériences menées en Belgique et en Espagne par les organisations de la société civile, quelques principes et pistes de réflexion ont été tirés.

Tout d'abord un principe *d'autonomie*, vis-à-vis des deux autres composantes de la société : l'Etat et les partis politiques d'une part, le monde de l'économie lucrative de l'autre. C'est la condition constitutive de l'appartenance à ce tiers secteur, le principe majeur.

Ensuite *une gouvernance transparente* quant à ses objectifs, la composition de ses dirigeants, ses budgets.

Ses organisations tirent leur force de leurs *liens avec la société*, liens qui peuvent prendre de multiples formes : bénévolat, adhérents multiples, cotisations et dons....

La plupart des organisations de ce tiers secteur, et notamment les associations, ont une action à *échelle locale*. A ce titre, elles sont naturellement portées à entretenir des liens étroits avec les *collectivités locales* (structures élues). Compte tenu du contexte transitoire en Tunisie (les responsables actuels n'ont pas été élus mais désignés par les partis après la révolution de 2011. Les élections locales devraient intervenir à la fin 2016), ce lien sera donc à établir dans un proche avenir.

On peut citer sur ce plan *l'expérience marocaine* d'animation territoriale par les Communes au travers des Plans Communaux de Développement (devenus des Plans d'Actions Communaux) qui visent à associer les organisations de la société civile locale à la définition d'une programmation des actions communales sur les 6 années de mandature des élus. C'est l'Etat, en modifiant la Charte communale, qui a imposé aux Communes de procéder à ces démarches associant la société civile aux objectifs locaux, combinant ainsi démocratie représentative et démocratie participative.

Quel rôle pour l'Etat vis-à-vis du tiers secteur ?

L'Etat doit se garder de contrôler les organisations du tiers secteur, car ce serait contradictoire avec leur nécessaire autonomie. Mais c'est à l'Etat de *fixer les règles* de fonctionnement de ces organisations

(en concertations avec elles) et de *contrôler l'application de ces règles* (sur la gouvernance de ces organisations notamment). L'Etat doit aussi soutenir financièrement la *formation* des membres de ces organisations.

L'Etat doit aussi financer les plateformes (ou fédérations) que ces organisations créent.

Le monde associatif tunisien :

Après les années de tutelle et de contrôle étroit par les autorités, le monde du tiers secteur a connu un très important développement à partir de 2011. Mais ce développement s'est fait dans une grande *opacité*, dans une *confusion des rôles* car les Organisations de la Société Civile (OSC) se considèrent comme les expressions légitimes de la population : elles prétendent parler au nom de l'ensemble des citoyens, alors qu'elles ne représentent qu'elles-mêmes (les adhérents).

Il faut rappeler ici que le seul *représentant légitime* de la société civile est le Parlement.

Le monde des *coopératives agricoles* en Tunisie a été perverti par l'expérience de création par l'Etat de coopératives par Ben Salah au début des années 60. Ce mouvement a été un échec, car il ne respectait pas le principe premier du mouvement coopératif : son indépendance par rapport à l'Etat (et aux monde économique). La reconstruction du mouvement coopératif tunisien dans le domaine agricole pourra s'inspirer des exemples étrangers, notamment en Turquie et en France.

Il a été également présenté la relance de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes, une organisation créée en 1956. Ce projet de relance de l'UNFT reprend les objectifs de réaliser un équilibre entre une participation des femmes à la vie économique et sociale d'une part, la promotion d'une vie familiale harmonieuse d'autre part. Mais cette relance vise à s'effectuer dans l'indépendance et l'autonomie de l'organisation.

Il a été également souligné d'inclure dans la société civile les

organisations de migrants, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil.

Globalement, les mouvements de la société civile se sont construits dans le monde, à partir d'initiatives de citoyens pour *faire contrepoids à l'Etat*. Il n'y a pas de telles traditions dans les pays arabes. Ainsi, le bénévolat y est peu répandu.

Depuis la montée de l'idéologie libérale, la Société Civile a été mis en avant notamment pas les organisations financières internationales pour soutenir une dévalorisation de l'action étatique. Pure projection de situations qui prévalent dans le monde anglo-saxon, ces démarchent ont abouti à des résultats catastrophiques dans de nombreux pays du Sud, en brisant les efforts de construction de l'Etat (comme dans nombre de pays d'Afrique sub saharienne), en ignorant que la société civile peut produire des organisations porteuses de violence, d'exclusion, de ségrégation.

Le soutien à la Société civile doit se donner comme objectif explicite de soutenir la démocratie, pas de l'affaiblir !

De la nécessité de réfléchir à la *méthode* pour aborder la question du tiers secteur.

La Tunisie d'après 2011 doit élaborer un cadre législatif et réglementaire pour régir ce vaste secteur. Cette démarche d'élaboration doit partir de la demande sociale, car on sait que ce n'est pas la loi qui change la société. La Loi n'est appliquée que si elle est en phase avec l'imaginaire social dominant dans la société. Si ce n'est pas le cas, elle n'est pas appliquée par les citoyens qui la perçoivent comme extérieur à eux.

Ce cadre législatif à créer devra tenir compte des difficultés que connaît la société tunisienne (et au-delà, les sociétés arabes), et notamment la culture de la centralisation autour de l'Etat, la méfiance par rapport à l'initiative individuelle, le manque de tradition de bénévolat.

Sur les mutations actuelles du monde.

Ces mutations sont le résultat de la mondialisation des échanges, de la massification sans précédent du niveau d'éducation et de l'accès

généralisé aux outils de l'informatique.

Ces mutations entraînent :

de nouvelles pratiques sociales, y compris non marchandes, ce qui a des implications importantes pour le secteur solidaire.

Ces nouvelles pratiques s'expriment par une forte demande de transparence, que les outils informatiques devraient faciliter, contre le secret entretenu par les Etats et les grandes firmes mondialisées, mais aussi au sein du tiers secteur.

La nécessité et la possibilité de passer de nouvelles alliances, par exemple pour lever les secrets des accords que concoctent dans l'opacité les Etats et les grandes firmes mondialisées.

Sommes-nous en train de passer d'une « *société territoriale* » à une « *société communautaire* » autour de sites et réseaux informatiques ? Sans doute, la formule est excessive. Mais ce qui semble se dessiner, c'est l'émergence de nouveaux facteurs d'identité qui ne sont plus uniquement liés au territoire mais aussi à l'appartenance à des communautés potentiellement détachés des attaches territoriales. Et ces identités sont multiples : un même individu peut être tout à la fois tunisien, arabe, musulman, gabessien ou tunisois, francophone, méditerranéen, africain, sportif, syndicaliste, universitaire....

3. Lancement de l'étude-action RETICEL : projet de « Renforcement du Tiers Secteur Local »

Cette Université d'été est un moment fort pour l'ACMACO et tous les participants engagés à ses côtés, car elle a été marquée par le passage *de la réflexion à l'action* avec la mise en marche du projet RETISEL qui a reçu l'appui financier de la Délégation de l'Union Européenne.

Il s'agit d'un projet de renforcement de la société civile au niveau local, porté par l'Association ACMACO. Ce projet va se déployer, pendant trois ans, sur trois régions de la Tunisie : 1/ le Nord-Ouest (Grand Tunis et les 7 gouvernorats qui l'entourent, 2/ le Centre –Sidi Bouzid / Kasserine / Gafsa- et 3/ le Sud – Gabes-). En termes de

population et de superficie, le projet couvre la moitié du pays.

Ce projet s'inscrit dans la vision tripolaire (Etat, Privé, Tiers Secteur) élaborée au sein des précédentes Universités d'été de l'ACMACO. Il vise à renforcer ce Tiers Secteur en construisant localement des *plateformes pérennes* regroupant les organisations de base de la Société civile. Ces plateformes seront donc des organisations de second niveau.

Elles auront pour objectifs de coordonner les actions des organisations de base, de se constituer en tant qu'interlocuteurs des autorités locales (administrations et collectivités élues), d'élaborer des visions communes sur la base de diagnostics participatifs. Elles auront enfin des fonctions de formation des membres des organisations de base de la société civile. Au-delà de ces objectifs, il s'agit de créer du *bien commun*, de faire avancer l'idée de l'intérêt général, y compris au niveau local, et de renforcer les organisations de la société civile qui œuvrent dans ce sens.

Les thèmes de regroupement et d'action des organisations de base seront concentrés sur *l'emploi des jeunes*.

Des diagnostics participatifs seront menés en impliquant principalement les acteurs locaux dans leur élaboration, en vue d'identifier les potentiels des territoires à partir desquels des emplois pourront se créer.

La question du lien entre ces plateformes et les Conseils régionaux qui seront élus en 2016 se posera et devra trouver des réponses adaptées aux situations locales, en toute indépendance vis-à-vis d'elles. Ces plateformes devront conserver leur *autonomie* tant vis-à-vis des administrations locales, que des partis politiques.

Il a été précisé que le projet était *évolutif*, compte tenu de la faible ancienneté et de la confusion et du fractionnement actuels de la société civile en Tunisie. L'apprentissage se fera *par expérimentation* et en tenant compte des difficultés et des erreurs qui se présenteront au fil de la mise en place du projet.

Il conviendra d'identifier clairement les composantes du tiers secteur

qui seront à soutenir et à organiser, et avec quelle gouvernance : on ne peut envisager de regrouper toutes les composantes du secteur solidaire.

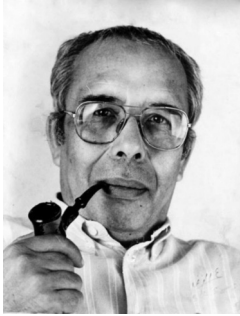
Une synthèse nationale des plateformes locales sera effectuée lors d'un séminaire regroupant les acteurs locaux les plus dynamiques ainsi que les responsables politiques nationaux.

Un *Comité de Pilotage* sera mis en place pour accompagner le projet et ses évolutions.

4. Programme de l'Université d'été 2016.

Le thème de l'Université d'été 2016 sera centré sur le Tiers secteur, à la lumière des premières actions menées dans le cadre du projet RETISEL. Une attention particulière sera portée sur la *jeunesse* qui sera invitée massivement à participer aux travaux de l'Université.

Hommage à Abdelkader ZGHAL



À la fin de l'Université d'été, une séance d'hommage a été consacrée à Abdelkader Zghal qui a participé activement aux travaux de l'ACMACO pendant plusieurs années avant de nous quitter en février 2015. Il a été notamment un inspirateur majeur des travaux qui ont abouti à l'élaboration du document prospectif « Tunisie 2040 », sorti à l'automne 2010.

Ont pris la parole des amis et collègues du sociologue disparu : Abdelmajid Charfi, Darem Bassem, Hélé Beji, Abdelhamid Henia, Habib Guiza et Ahmed Ounaies, mais aussi de son fils, Sadok Zghal.

Au-delà de l'évocation détaillée de son parcours fait d'engagement politique, d'action syndicale et de recherche, il a été souligné la constance de son angoisse cognitive, de son scepticisme philosophique : pour lui, la certitude n'est pas possible, et la liberté de penser s'accompagne d'une mise en doute permanente, de l'affirmation assumée des limites de sa pensée. Il éprouvait des difficultés à faire entrer ses pensées dans les mots, il écrivait dans la douleur.

Abdelkader Zghal a consacré l'essentiel de sa recherche à l'étude des mouvements sociaux, non seulement en Tunisie mais dans le monde. Il en a cherché la signification en s'engageant à leurs côtés mais en gardant toujours sa distance vis-à-vis de l'action quotidienne. Il a combiné une démarche instrumentale et réflexive, en cherchant en permanence à produire du sens, dans un esprit d'innovation. Il a ainsi identifié le rôle du mouvement syndical dans l'émergence du mouvement national tunisien et dans sa démarche de modernisation de la société. Il a aussi élaboré sur les différents modes d'apparition de la modernité dans l'histoire (modernités anglaise, américaine, française) et leurs apports spécifiques pour les autres sociétés du monde. Il a également élaboré sur l'importance du compromis et sa difficulté à mettre en œuvre dans le monde arabe. Les révoltes arabes qui ont éclaté à partir de la fin 2010, ont été l'objet de son attention

particulière. Et il a consacré ses dernières recherches à tenter d'élaborer des éléments de pensée endogènes sur ces mouvements.

Des éléments marquant de sa personnalité ont été également soulignés, car ils étaient en lien étroit avec sa démarche intellectuelle : c'était un authentique savant, en ce sens qu'il ne cherchait pas à transformer son savoir en pouvoir. Au fil du temps, il a conquis une liberté de pensée affranchie de tout dogmatisme, en maintenant le doute, l'interrogation permanente sur ses réflexions, en une attitude anticonformiste.

Il était ce que l'on pourrait appeler un savant joyeux.

Il a continué de travailler jusqu'à la fin.

**« Quel rôle de l'Etat et du tiers secteur dans
l'émergence d'un nouveau modèle de développement
et d'inclusion sociale des jeunes? »**

23^o session de l'Université d'été ACMACO.

Tunis/Gammarth 26-28 aout 2016.

Dédiée à la mémoire de Simon Rosado, leader syndicaliste de
CCOO Catalogne-Espagne.

Cette 23^o Université d'été, la 5^o après le basculement révolutionnaire de janvier 2011, a été organisée, comme les précédentes, par l'Association Mohamed Ali de la Culture Ouvrière (AMCMACO), et soutenue par Fondation Friedrich EBERT et la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie.

Cette année, l'Université d'été a présenté un visage nouveau. Comme les années précédentes, elle a été un moment de réflexion collective réunissant des syndicalistes, des universitaires, des experts et des institutionnels tunisiens et étrangers (de Catalogne, du Maroc, de France, de Belgique), mais aussi, et c'est ce qui fait la nouveauté, l'Université a été adossée à une action sur le terrain menée par l'ACMACO : le projet RETICEL (Renforcement du Tiers secteur Local). A ce titre, l'Université a fait participer des acteurs locaux engagés dans le projet : des membres des plateformes en voie de constitution regroupant les militants du Tiers Secteur des trois régions cibles du projet RETICEL : les régions de Gabès, de Sidi Bouzid et du Grand Tunis.

Brassage d'hommes et de femmes de diverses régions, porteurs de diverses expériences, de diverses approches, ayant occupé divers niveaux de responsabilités, cette Université d'été une école d'apprentissage de la *démarche participative* : apprendre se connaître, apprendre à s'écouter, finalement, apprendre à travailler ensemble.

L'Université s'est déroulée comme suit :

- Un cadrage global sur la situation en Tunisie et dans le monde, et une présentation des axes stratégiques des propositions de l'ACMACO,

- La présentation du projet RETICEL, de son avancement, avec la prise de parole des membres des plateformes pour partager les visions entre les principaux acteurs du projet, membres des plateformes, organisateurs et autres participants.

1. Où en sommes-nous en Tunisie, où en sommes-nous dans le monde ?

Après la Révolution de 2011, la Tunisie a franchi une première étape politique.

Au terme d'un difficile processus, la société tunisienne a élaboré les principales « règles du jeu » pour se gouverner : la Constitution, fruit d'un *compromis historique* réunissant l'essentiel des composantes de la société. Un compromis qui consacre la séparation du politique et du religieux, mais une séparation pacifique, pas une séparation agressive, « à la française ». Maintenant que la société tunisienne a élaboré ces « règles du jeu », il faut apprendre à les utiliser, les mettre en application, en un mot, il faut « apprendre à jouer » dans ces règles.

C'est tout un processus qui s'est ainsi amorcé, un processus lent d'*apprentissage* sur le terrain politique et citoyen, alors même que tout n'est pas encore bien en place : le rôle des partis reste à préciser, la réalité du pluralisme à consolider, la place de la Société Civile à formaliser, mais aussi les institutions de contre-pouvoirs prévus par la Constitution restent à mettre en place.

Surtout, c'est un apprentissage de la *liberté* qui ne peut se développer qu'avec la *responsabilité*, pour chaque individu et au sein de chaque niveau d'organisation de la société : entreprise, association, syndicat, administration, parti politique... Par exemple, on ne peut prendre la liberté de souiller son environnement en jetant des ordures dans l'espace public, ou d'insulter dans la presse n'importe qui au nom de la liberté d'expression... On doit donc apprendre à mener de front *liberté et responsabilités*, sans quoi la vie en société, du bas en haut, devient difficile et source de tous les conflits.

Apprentissage également du respect des lois : le refus de l'*autoritarisme* ne signifie pas le refus de l'*autorité* de l'Etat, qui doit être maintenue, faute de quoi, là aussi, émergent des conflits à tous les niveaux.

Ainsi, au niveau politique, des étapes essentielles d'une transition vers la démocratie ont été franchies, même s'il reste encore du chemin à faire sur le terrain politique, mais aussi sur le terrain des libertés et des responsabilités individuelles et collectives.

La seconde étape de définition d'un nouveau modèle de développement prend du retard.

Il est un champ sur lequel la transition après 2011 n'a pas avancé : il s'agit du nouveau modèle à concevoir et mettre en place en matière de *développement économique et social*. Cette réflexion n'est pas encore ouverte dans la société, on a pris du retard, et la situation sociale et économique s'est dégradée depuis 5 ans.

Focus sur l'économie tunisienne :

Bilan de l'ère Ben Ali et propositions pour un nouveau rôle des pouvoirs publics¹⁴.

L'économie tunisienne se caractérisait et se caractérise jusqu'à aujourd'hui par une partition en trois champs : 1/ *l'économie formelle* (entreprises publiques et privées, avec un secteur public faiblement efficient), 2/ *l'économie offshore* qui a créé des emplois, mais des emplois non qualifiés et sans remontée de la valeur ajoutée dans les filières (maintien d'un faible contenu technologique des exportations) et 3/ *l'économie parallèle ou informelle*, représentant actuellement entre 40 et 50% de l'économie du pays.

Le secteur privé est resté bridé : avant 2011 par la crainte de la prédation par l'entourage du pouvoir (la grande corruption et l'emprise de l'Etat¹⁵ se sont accrues accrue derrière le paravent de la libéralisation), après 2011 par le manque de visibilité aux plans économique, politique, sécuritaire.

14- Cet encadré doit beaucoup à l'exposé que Mr Jeloul AYED, ancien ministre des finances de Tunisie, a fait à cette présente Université d'été.

15- Avec notamment la multiplication des autorisations préalables pour les investissements et même l'interdiction d'investissements dans certains secteurs. Ces mesures étaient prises pour renforcer l'emprise du clan présidentiel sur la création de richesse, dans le cadre d'une « économie de copinage ». En outre, les autorités n'ont eu aucune stratégie pour soutenir le développement des PME et TPE qui représentent 95% du tissu économique.

Jusqu'à 2011, un mur s'est ainsi établi entre d'une part l'Etat autoritaire, centralisateur, sans vision¹⁶, et d'autre part la société.

Quel nouveau rôle pour l'Etat ?

On doit passer d'un paradigme *Etat/marché* à un nouveau paradigme *Etat/marché/Société civile*. Il faut conforter l'Etat, un Etat stratège qui travaille en partenariat avec tous les acteurs. Il faut passer d'une politique de soutien de la demande (à la Keynes¹⁷) à une politique de soutien à l'offre, en appuyant les investissements économiques et sociaux.

En matière sociale, il faut passer d'un Etat providence, autoritaire et inhibiteur, à un *Etat providence « pouvoirisant »* (ou « capacitant »), c'est-à-dire qui renforce le pouvoir, les capacités économiques et sociales des acteurs, notamment ceux de la société civile. Un Etat qui favorise la *complémentarité* entre le secteur public, le secteur privé et la Société civile par *une approche partenariale* des relations sociales. Cette société civile fonctionne sur des bases sociales et solidaires, porteuse de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Cet Etat capacitant soutient le développement de *l'Economie participative*, où les salariés peuvent avoir tout ou partie du capital d'une entreprise¹⁸.

L'ACMACO a pris conscience très tôt du retard pris dans la réflexion de la société tunisienne et de ses élites politiques sur un nouveau modèle de développement social et économique : l'association travaille depuis 4 ans sur ce chantier notamment au sein des précédentes Universités d'été.

16- La Tunisie n'a pas profité de ses atouts géostratégiques : avec la mondialisation des échanges et du trafic maritime et aérien, elle pourrait devenir un centre logistique comme a su le faire Singapour en Asie du Sud Est. Mais pour cela, il faut une vision stratégique à moyen et long terme !

17- Le couple Etat/marché à la Keynes s'est essouffé sous les effets conjugués de la critique sociale (qui demandait plus de redistribution), de la critique culturelle (montée de l'individualisme, érosion de la solidarité), écologique (non prise en compte des défis environnementaux), mais aussi de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie au niveau mondial (aux USA, 40% des profits privés sont générés par les banques) qui a fait prévaloir le principe d'autorégulation. Ce principe s'est révélé catastrophique, avec la crise qui a éclaté en 2008 notamment.

18- Voir à ce sujet le groupe Mondragon au Pays Basque Espagnol <http://www.mondragon-corporation.com/fr/>

L'ACMACO propose un schéma assemblant, dans une pratique de la participation, 4 acteurs : 1/ *un Etat stratège* coordonnant les principaux acteurs de la société et augmentant leurs capacités. 2/ *le secteur public* qui doit devenir plus efficace et plus responsable devant la société, par la mise en œuvre, par exemple d'un audit social. 3/ *le secteur privé* qui doit rétablir le lien entre augmentations des salaires et augmentation de la productivité et se détourner des comportements de prédation rentière. Et 4/ *le tiers-secteur*, ce dernier rassemblant les associations, les coopératives, les fondations et les syndicats. Ce tiers secteur est actuellement faible en Tunisie, pour des raisons historiques.

Cette réflexion sur le nouveau modèle économique et social s'enrichit en 2016 avec un travail opérationnel au sein du projet RETICEL qui vise à *renforcer* le tissu des organisations de ce tiers secteur. Ce projet est maintenant en route depuis un an.

Dans ce schéma, l'ACMACO concentre son effort sur *l'Etat* (l'Etat doit reconnaître qu'il ne peut pas tout faire. Aussi, quel nouveau rôle de l'Etat pour soutenir la construction de cette société tripolaire ?) et sur le *tiers secteur* que l'on peut aussi définir comme la Société Civile (comment renforcer la société civile et ses organisations ?).

Les débats au sein de l'Université ont montré qu'il fallait aussi travailler à la définition des *relations* entre Etat et Société civile. En effet, la société civile a besoin d'un Etat pour fonctionner correctement, un Etat pour fixer les cadres légaux et institutionnels, mais un Etat ouvert et bienveillant vis-à-vis de la société civile, un Etat capacitant. Il convient ainsi de construire un autre « compromis historique » entre Etat et société. Actuellement, la société tunisienne n'a pas encore trouvé un équilibre dans les relations entre Société civile et Etat. D'un côté, la culture de l'autoritarisme de l'administration tend à se prolonger. D'un autre côté, la société se comporte trop souvent sans respect pour l'autorité de l'Etat, c'est-à-dire sans respect des lois.

Pour que la vision de l'ACMACO progresse, il faut faire changer la vision de la place de la société civile : d'une approche faisant de la société civile et ses organisations une charge, aux côtés des entreprises privées qui seraient seules productrices de richesse, nous devons faire prévaloir une approche où la société civile, avec ses organisations citoyennes et d'économie solidaire, *produisent de*

l'équilibre social entre individus, entre groupes sociaux. Une société civile qui intervenant là où ni l'Etat ni le marché ne peuvent ou ne veulent intervenir, créant du lien social, générateur d'équilibre social et politique.

Ce concept « d'Etat capacitant » (augmentant les capacités des acteurs sociaux et notamment les organisations de la Société civile), proposé ici, en place d'un Etat confisquant tous les pouvoirs, offre une piste théorique sérieuse pour construire la proposition de l'ACMACO d'un Etat stratège coordonnant les trois acteurs majeurs : public, privé et société civile. C'est un apport théorique important.

Au niveau mondial, le capitalisme néo-libéral continue d'agresser les sociétés aux plans social, environnemental et sécuritaire.

Nous sommes désormais devant une crise de civilisation, pas seulement économique et financière. Nous devons rester optimistes car l'être humain a une grande capacité de résilience face aux défis et difficultés qui lui sont opposés.

Deux propositions sont avancées :

Construire une alternative pour faire progresser la sécurité en Méditerranée en refusant les aventures militaires qui déstabilisent les pays déjà en crise.

Promouvoir un Service Civil pour tous les jeunes d'Europe et du Sud de la Méditerranée, financé sur fonds publics et privés, offrant aux jeunes des actions porteuses de sens, dans l'échange, l'ouverture sur l'Autre, le partage, notamment sur des projets citoyens, environnementaux, de solidarité internationale.

2. Le projet RETICEL pour renforcer le Tiers Secteur local

Une précision concernant ce projet suite aux débats de l'Université : ce projet émane de l'ACMACO et des personnes que l'association a regroupées autour d'elle pour son élaboration. L'ACMACO a répondu à un *Appel à proposition* de l'Union Européenne pour son financement. Ce projet n'est en rien une prestation pour le compte d'un organisme étranger, qui résulterait d'un Appel d'offre conçu à l'extérieur.

Dans le cadre de l'analyse globale élaborée par l'ACMACO et travaillée au sein des Universités d'été depuis 4 ans projetant une approche combinant l'Etat stratège et les trois secteurs, le projet RETICEL vise à faire émerger et à consolider les acteurs de la société civile pour renforcer le Tiers Secteur.

Pour ce faire, le projet RETICEL est fondé sur l'analyse suivante :

La Tunisie continuera à connaître la misère et le désespoir des jeunes, diplômés ou non, si nous ne modifions pas en profondeur le modèle de développement économique et social. L'Etat ne peut pas tout faire. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) peut combler cette part manquante dans la satisfaction des besoins économiques, sociaux et de dignité, en mobilisant les ressources dormantes qui existent dans le pays, en complément aux actions des autres acteurs, entreprises privées et publiques. C'est à la jeunesse de prendre en charge son propre développement, par sa prise d'initiatives d'une façon communautaire, avec confiance et solidarité qui sont les valeurs de l'ESS.

Si la volonté de développement existe dans la jeunesse, alors l'Etat apportera son soutien à ses efforts : informations, formation, soutien aux porteurs de projets, individuels et collectifs.

L'ESS est porteuse de solutions innovantes. Elle a besoin de développement et de soutien institutionnel. C'est le sens du projet RETICEL.

Pour mener à bien RETICEL, le projet se déploie sur 3 régions de la Tunisie (représentant environ 50% de population) : les régions de Gabès, de Sidi Bouzid et du Grand Tunis. Sur chacune de ces trois régions, le projet se décline en trois composantes liées :

- construction d'une *plateforme* regroupant les acteurs locaux de la société civile pour chacune de ces régions
- lancement d'*études participatives* sur les potentiels économiques et sociaux, ainsi que les difficultés rencontrées, sur les territoires de ces trois régions
- engagement d'un *programme de formation* des acteurs de la société civile, cadres des organisations qui forment le Tiers secteur.

L'Université s'est alors consacrée à un travail d'écoute, d'échange,

de partage participatif entre les membres des plateformes et les autres participants. De ces échanges, nous pouvons tirer deux grandes catégories d'idées : Quels sont les facteurs de blocage et les difficultés qui émanent des paroles des acteurs locaux ? Quelles sont les besoins, quelles sont les propositions qui sont avancées par ces acteurs présent ? Nous terminerons par 3/ des enseignements utiles tirés de cette Université pour la construction des plateformes.

Quelles difficultés rencontrées par les acteurs locaux ?

- Tout d'abord, les membres des plateformes ont indiqué que des projets antérieurs de renforcement des acteurs locaux de la société civile ont déjà été lancés dans les régions depuis 2011, avec parfois des moyens financiers importants. Mais le bilan de ces projets est décevant.

Il serait important de comprendre pourquoi ces projets n'ont pas donné les résultats attendus.

- Tous les acteurs présents en provenance des trois régions, ont insisté sur les difficultés des relations avec les *Administrations* qui restent, globalement, dans la culture de la domination lointaine. La plupart des fonctionnaires ne sont pas au service de la population, ne cherchent pas à faciliter ses initiatives, mais exercent sur elle et sur les organisations de la société civile un rôle bloquant. Le besoin d'un « Etat capacitant » se fait ainsi sentir à tous les niveaux de la société, du sommet politique au niveau local. Il s'agit là d'un renversement du paradigme du lien entre Administrations et Société civile.

- Il y a aussi un blocage de certaines entreprises privées, qui n'acceptent pas que des entreprises sociales et solidaires cherchent à s'établir sur le territoire. Cette situation doit s'analyser au cas par cas pour bien identifier les motifs de blocage, et tenter de les démonter en clarifiant les rôles respectifs des entreprises privées d'une part, des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire d'autre part.

- Il a été cité des difficultés parfois avec des grandes associations qui veulent établir un *monopole* dans les relations entre Administrations et pouvoirs politiques et sociétés civiles. La vision nouvelle est maintenant la pluralité des acteurs, et le projet RETICEL visera à soutenir cette pluralité qui est la base même du dynamisme de la société civile, acquis de la révolution de 2011.

- Il a été signalé les difficultés du mouvement coopératif et de ses organisations de base, les coopératives, qui *ne sont souvent pas des vraies coopératives*. Là aussi, il conviendra d'analyser collectivement, en associant tous les acteurs concernés, les raisons de ce dévoiement de l'esprit coopératif (mutualisation des moyens, égalité des membres, partage des fruits de la coopérative...)

- Dans les situations locales, il arrive souvent que les acteurs de la société civile (associations, mais aussi coopératives, mutuelles), soient *instrumentalisés par les forces politiques*. Les organisations de Société civile doivent se tenir à l'écart des jeux politiques, en défendant fortement la distinction entre leur rôle et leur fonction, et ceux des partis politiques qui sont là pour assumer totalement la dimension politique de leur activité. Cela signifie que les acteurs locaux ont vocation à engager des relations avec toutes les forces politiques représentées localement, sur le seul critère de leur engagement pour le développement social et économique de leur localité.

- une difficulté générale apparaît : *l'absence de collectivités locales élues*, et notamment au niveau communal. Ce point est important car les associations et autres acteurs locaux de la société civile ont besoin d'avoir des interlocuteurs locaux qui soient l'émanation, *comme elles*, de la société locale. L'établissement des pouvoirs locaux élus est prévu dans la Constitution, et il est à espérer que ces collectivités locales soient instituées au plus vite pour que les organisations de la société civile se développent en prise avec les réalités locales avec l'appui d'interlocuteurs locaux proches. Cette difficulté, temporaire nous l'espérons, est importante dans le déploiement du projet RETICEL.

- Globalement, la situation de la société tunisienne, héritée des années antérieures de pouvoir autoritaire, a créé un *manque de confiance* entre Etat et société. C'est un facteur profond, qui affecte également les sociétés des pays voisins, du Maroc à l'Egypte. La construction d'un Tiers Secteur dynamique est nécessaire pour rétablir cette confiance, en même temps qu'il a besoin de cette confiance pour se consolider. Ces questions de confiance ne se règlent pas seulement au niveau local mais impliquent tous les étages de la société, jusqu'aux plus hauts niveaux. L'établissement de cette confiance est un processus de longue haleine.

- Mais il est aussi un niveau de difficulté, tel que présenté par les participants des plateformes, qui concerne la société civile elle-même : la *difficulté de travailler ensemble*, au sein des associations et autres organisations de la société civile, et aussi entre ces organisations. Il y a une tendance fréquente à s'engager dans des *conflits* qui paralysent toute l'action sur le terrain.

Ces difficultés, ces facteurs de blocage, devront être pris en compte et analysés par les études territoriales participatives qui seront entreprises dans le cadre du projet RETICEL.

Quels besoins au niveau local ? Des propositions.

A partir des interventions des membres des plateformes, nous examinons d'abord les besoins et propositions au niveau du travail de terrain, au plan local, puis les besoins et propositions au niveau national.

Sur le terrain, au niveau local : besoins et propositions.

a- Tous les intervenants ont reconnu le *besoin de se regrouper*, de se mettre en réseau, car les organisations de la société civile fonctionnent très difficilement si elles restent isolées les unes des autres. La plateforme répond à ce besoin de regroupement. Sa construction nécessite beaucoup d'attention (voir ci-après). On a souligné la nécessité de créer un *site Internet* pour chaque plateforme, avec en son sein, une page pour chaque organisation membre¹⁹.

b- Les intervenants ont manifesté *un besoin de formation*, mais d'une formation opérationnelle, qui se complète par des actions *d'accompagnement*. Les domaines de formation qui ont été évoqués sont :

- la formation sur le fonctionnement des associations, des coopératives
- la formation sur le montage et la conduite des projets (réponses aux appels à proposition...)
- la formation à la recherche de financements locaux, nationaux et internationaux
- la formation à la communication pour partager les enseignements

19- On peut s'inspirer du site que les organisations de la diaspora marocaine de la région de l'Oriental ont créé, avec une page pour chaque association qui compose le collectif CADO, celles du Maroc et celles de France <http://cadoriental.com/associations.html>

de ses activités

- la formation à la gestion des conflits. Ce point correspond à une difficulté ressentie par l'ensemble des participants.

On pourra chercher à mobiliser des acteurs eux-mêmes comme formateurs, parmi les acteurs dynamiques, pour une « formation par les pairs » particulièrement efficace.

c- Besoin et nécessité d'ouverture sur les autres acteurs du territoire : vers les autres organisations de la société civile et notamment de l'Economie Sociale et Solidaire, vers les entreprises locales, privées et publiques, vers les administrations. Il manque encore le niveau des collectivités locales, comme acteur important à venir. Ce travail d'ouverture est très important, et la plateforme est l'outil approprié pour établir les liens avec tous les acteurs du territoire.

d- Il ne faut pas oublier les acteurs de la diaspora qui peuvent agir pour le développement de leur territoire d'origine, soit à titre individuel, soit avec leurs associations. La diaspora peut être interne (par exemple les personnes originaires de Sidi Bouzid résidant à Tunis) ou internationale.

e- Le besoin d'apprentissage du travail collectif. « Faire ensemble » permet de dépasser les conflits. Cela suppose écoute, respect de l'autre, maîtrise de soi-même. Le conflit peut être désiré pour lui-même et coûte très cher : « *dans une chicaya, on paye le prix d'une vache pour un conflit du prix d'une poule* ».

Au niveau national : besoins et propositions.

- Tout d'abord, il y a accord de tous les participants à l'Université d'été pour dire qu'il y a la nécessité urgente d'un *cadre légal*. Il faut une Loi qui fixe le cadre de l'Economie sociale et solidaire notamment. Cette Loi sera un outil indispensable pour instaurer la *confiance* entre Etat et Société civile et ses organisations. Le flou actuel, en l'absence de Loi claire, est la porte ouverte à l'arbitraire de l'administration et aux manipulations politiques. Sans doute il faudra une Loi qui distingue les différentes composantes de la société civile (Associations, coopératives, mutuelles, fondations)

- Il y a besoin également d'un *cadre institutionnel*, qui régule le Tiers secteur. Un Secrétariat d'Etat ? Une plateforme nationale ? Une instance paritaire ? Une émanation d'un Conseil Economique,

Social et Environnemental à instituer ? Le débat reste ouvert, à ce stade, mais ce qui a fait l'accord général, c'est qu'il faudra trouver progressivement un équilibre entre domination autoritaire de l'Etat et autorégulation des organisations de la société civile²⁰ qui ne doivent se positionner ni contre l'Etat, ni sans l'Etat, mais chercher une relation partenariale avec lui.

- Création d'un *Fonds spécial* pour soutenir financièrement les organisations de la société civile est les plateformes qu'elles se donnent. Ce Fonds serait financé par des ressources publiques et privées. Des questions délicates se posent : est-ce que ce Fonds va financer le fonctionnement des organisations ? Ou seulement les projets ? Les organisations doivent se professionnaliser, c'est certain, pour éviter le « scoutisme » et l'amateurisme. Mais il ne faut pas oublier la dimension militante, l'engagement personnel de bénévoles. Il faudra faire appel aux retraités qui peuvent s'investir bénévolement dans les actions des associations. Le financement des organisations de la société civile est une question difficile : sur quels critères ? Comment éviter les instrumentalisations politiques ? Des financements nationaux ? Internationaux ? La Loi devra édicter des règles claires de transparence pour rendre public l'origine des fonds.

- Des formations universitaires sur l'Economie Sociale et Solidaire sont nécessaires.

- La coopération internationale est nécessaire. Le mouvement de renforcement de la société civile est à l'œuvre dans tous les pays du monde : des expériences riches sont vécues en Espagne et Catalogne, en Italie, en France, mais aussi au Maroc qui a une certaine avance dans le dynamisme de la société civile et qui a construit un cadre légal riche, même si on rencontre des difficultés de mise en œuvre. Des contacts seront à établir entre les organisations de ces différents pays pour enrichir l'expérience tunisienne.

20- Au Maroc, existent des plateformes nationales qui émanent de la société civile elle-même comme l'Espace associatif <http://espace-associatif.ma/> , le Forum des Alternatives Maroc (FMAS) <http://www.forumalternatives.org/> , des réseaux de jeunes comme le Remajec <https://fr-fr.facebook.com/Remajec-366615093384140/> , des réseaux de femmes comme la coalition de femmes « Printemps de la dignité ». La liste n'est pas exhaustive.

Récemment, les autorités ont créé le *Conseil National de la Jeunesse et de la Société Civile*, où siègent les institutions publiques et des organisations de la société civile désignées par l'Etat.

- Un point important a été soulevé : l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) peut servir de *passerelle entre le secteur informel et le secteur formel*. On sait qu'en Tunisie (mais c'est aussi le cas ailleurs), le secteur informel est très important. Comment faciliter l'inscription d'organisations de l'ESS dans le secteur formel ? Il semble que le Maroc ait une certaine expérience en ce domaine. Là aussi, il conviendra d'aller voir ailleurs comment cet enjeu majeur a été posé, et tirer de ces expériences des enseignements pour la consolidation du Tiers Secteur en Tunisie.

- un autre point a été énoncé : *l'articulation entre le mouvement syndical et l'ESS*. C'est un sujet difficile aussi. Par exemple, des salariés d'une société privée en faillite peuvent reprendre l'entreprise sous forme de coopérative. On a parlé également d'une Banque Ethique comme il en existe en Espagne et en Italie (Banca Etica <http://www.bancaetica.it/francese/histoire>), mais aussi en France (NEF <https://www.lanef.com/>).

Le syndicat peut *agir sur les relations de travail* dans les entreprises privées et publiques en Tunisie, en agissant pour changer la culture archaïque qui souvent dissuade les jeunes d'accepter un emploi. On constate en effet qu'il existe des milliers d'emplois (dans l'agriculture, le bâtiment, l'artisanat) qui sont vacants et ne trouvent pas de travailleurs ou travailleuses. C'est souvent parce que les jeunes ne veulent pas entrer dans un cadre de travail qui ne correspond pas à leurs attentes légitimes, notamment dans les PME.

- A terme, il faudra construire des organisations de la société civile *sur toutes les dimensions de la vie des citoyens* : les syndicats existent déjà, pour les relations au sein des entreprises et des administrations. Mais il y a besoin aussi d'*organisations financières* (les banques éthiques dont on a parlé), mais aussi des *organisations de consommateurs* (pour les protéger) et des *organisations de commerce équitable*.

Ces éléments sur les difficultés, besoins et propositions devront servir pour construire les études (pour expliquer les facteurs de blocage notamment et examiner les propositions qui ont émané de cette Université) qui seront menées dans le cadre de RETICEL.

Enseignements pour construire les plateformes dans le projet RETICEL

Une plateforme d'organisations de la Société Civile est composée d'associations, de coopératives et autres organisations qui composent le Tiers Secteur. A ce titre, les organes dirigeants de la plateforme sont composés de représentants de ces organisations, présents au Conseil d'Administration (CA).

Ce que la plateforme ne peut pas et ne doit pas faire : la plateforme n'a pas pour objectif de mener en son nom des projets de développement sur le territoire (sauf cas particuliers, voir ci-dessous). Elle a pour objectif principal de *soutenir les actions de développement que ses membres mènent sur le terrain*.

la plateforme mène des actions au service de ses membres pour le développement du territoire :

- échange d'informations (notamment sur les droits, les dispositifs administratifs et financiers...), avec un site Internet notamment
- échange d'information entre ses membres sur les difficultés rencontrées et les aides mutuelles possibles
- actions de formation de ses membres et accompagnement à la suite de la formation
- mise à disposition de moyens matériels (salle de réunion, locaux de travail, ordinateurs le cas échéant...)

La plateforme est une organisation locale pour dialoguer avec les pouvoirs publics et les administrations décentralisées, mais aussi avec les autres partenaires du territoire (entreprises...). L'objectif est de créer un *cadre partenarial* avec les autres acteurs du territoire.

Dans quels cas peut-elle mener des projets communs ? En cas de catastrophe qui nécessite des actions d'urgence, la plateforme peut coordonner l'action de ses membres pour agir, par exemple en cas d'inondations, de tremblement de terre (comme l'ont fait les organisations de la société civile lors du tremblement de terre d'Al Hoceima au Maroc en février 2004).

Par ailleurs, la plateforme peut aider des associations membres à constituer un *consortium* d'associations pour répondre à un important appel à propositions auquel aucune association ne peut répondre seule.

La gouvernance interne de la plateforme : Ce point est difficile, et une attention particulière doit lui être apportée. La plateforme doit se donner un nom qui indique clairement son but et son assise territoriale. Elle doit aussi élaborer une *Charte* exposant les principes et valeurs communes sur la base desquels les membres vont adhérer. Sans cette charte, il y a le risque que s'assemblent des organisations qui ne pourront pas travailler ensemble, tant leurs objectifs sont éloignés.

La plateforme doit se formaliser en devenant une association. Elle doit, à ce titre, élaborer des règles de gouvernance interne claires et partagés entre ses membres fondateurs : par exemple, sur la façon dont les membres sont représentés au CA (nominativement ou au nom de son organisation ?), ainsi que des règles d'élargissement de ses membres (sur quels critères des membres nouveaux peuvent ils adhérer ?). Sur le nombre de mandats des membres du CA, du Bureau, du Président. Sur l'attitude à prendre en cas de conflit au sein d'une des organisations membre (une solution consiste à suspendre temporairement la participation de l'organisation, le temps qu'elle règle son conflit).

Quelle est la base matérielle pour la plateforme ? A terme, il convient que la plateforme dispose d'un bureau et de deux permanents salariés : un responsable opérationnel qui rend compte devant le CA, et un assistant ou une assistante, avec un téléphone et deux ordinateurs. L'idéal est que le financement de cette base matérielle s'effectue par les organisations locales, mais des financements nationaux peuvent être demandés en complément. L'important est de pérenniser l'outil que constitue la plateforme au service du développement du territoire. La plateforme doit construire sa *crédibilité locale* pour obtenir ces moyens de pérennisation de son fonctionnement par sa neutralité politique et l'efficacité de ses actions, au service des actions de ses membres.

Hommage à Simon ROSADO

Par Habib GUIZA président de l'ACMACO



En ouvrant cette 23^e session de l'Université d'été de l'ACMACO, nous avons une pensée particulière pour une figure attachante qui a accompagné nos Universités pendant plus de 10 ans. Il s'agit de Simon ROSADO, qui nous a quittés. Simon était

un véritable ami, un militant authentique pour les grandes causes, particulièrement la cause syndicale.

Son soutien pour nos activités était indéfectible, il nous éclairait par ses réflexions, et nous épatait par ses prises de position, sans concession sur les principes. Repose en paix, Simon.

Simón Rosado Sánchez est né en mars 1957 à Hervas et nous a quitté en octobre 2010 à Barcelone. Ce fut une grande figure du mouvement syndical de Catalogne.

Nous pouvons témoigner de son sens aigu de la solidarité internationale.



« Pour un modèle de développement partenarial, numérique et écologique. Vers l'émergence du tiers secteur : le cas RETICEL »

24^e session de l'Université d'été ACMACO.

Tunis/Gammarth 28-30 juillet 2017.

Dédiée à la mémoire de Mongi TARCHOUNA,
juriste, spécialiste du droit du travail.

La 7^{ème} Université d'été depuis la Révolution de 2011 prolonge les travaux antérieurs de l'ACMACO. D'une grande densité, elle a été l'occasion d'avancées significatives dans l'élaboration de propositions pour la transition démocratique en Tunisie, au travers d'une démarche de création collective, en va-et-vient permanent entre élaboration théorique et mise en pratique sur le terrain. Comme depuis les premières Universités d'été, les participants ont salué la Fondation Friedrich Ebert qui apporte un soutien sans faille à cette initiative citoyenne.

Pour un bref rappel, trois grandes phases rythment le processus d'élaboration collective mené par l'ACMACO depuis 2011 lors de ses Universités d'été :

Universités de 2011 et 2012 : recherche de la compréhension du phénomène révolutionnaire que la société tunisienne a vécu au tournant de l'année 2011 et lutte pour l'application du pluralisme. Il en ressort que ce mouvement a combiné trois aspirations : une aspiration *sociale* (« on veut du travail, bande de voleurs » criaient les manifestants en janvier 2011), une aspiration *démocratique* (libertés d'expression, d'organisation, respect des droits civiques) et une aspiration *culturelle* (respect de l'identité arabo-musulmane).

Universités de 2013 à 2015 : pour accompagner la transition démocratique, il convient d'élaborer un nouveau modèle de développement pour la Tunisie. Il ressort des réflexions collectives la nécessité d'un *modèle de développement partenarial tripolaire* (secteur public, secteur privé, tiers secteur) autour d'un Etat stratège, en rupture à la fois avec le modèle fordiste et le modèle néo-libéral, le premier rendu caduc par la mondialisation, le second incapable

d'assurer une croissance inclusive.

Universités de 2016 et 2017 : l'accent est mis sur le tiers secteur, à construire en Tunisie. C'est en s'appuyant sur *une citoyenneté élargie* que peut se construire ce tiers secteur. Le travail des Universités d'été s'appuie sur une vision théorique (notamment la nouvelle approche de la citoyenneté qui constitue l'avancée majeure de l'Université de 2017), mais aussi sur la mise en œuvre sur le terrain du programme RETICEL (Renforcement du Tiers Secteur Local) sur trois régions de Tunisie, ainsi que sur l'élaboration des bases d'un Mouvement Social et Citoyen (MOSC) pour porter dans la société les propositions de ce nouveau modèle de développement.

Dans la Tunisie d'après 2011, qui a connu des avancées majeures sur le terrain politique (libertés civiques, adoption à la quasi-unanimité de la Constitution) mais qui piétine sur le terrain de la sécurité, de l'ordre public et du respect des lois, des équilibres sociaux et de la dynamique économique, l'ACMACO joue ainsi un rôle citoyen d'élaboration de *nouvelles perspectives* pour une société déboussolée par les reculs constatés sur plusieurs terrains depuis 2011 et les espoirs déçus de la jeunesse.

La situation actuelle en Tunisie²¹

La révolution tunisienne du 14 janvier 2011 a permis de tourner la page de l'autoritarisme et d'ouvrir une période de transition démocratique. Le processus démocratique tunisien est considéré comme une transition politique d'avant-garde dans le monde arabo-musulman, mais le passage de l'Etat autoritaire à l'Etat démocratique a entraîné la montée de forces centrifuges de nature religieuse, communautariste, régionaliste et corporatiste, provoquant l'affaiblissement de l'Etat et de la cohésion sociale.

La transition démocratique amorcée en 2011 est encore inachevée.

Les partis au pouvoir, incapables de répondre aux attentes des citoyens, n'inspirent guère confiance. Le citoyen, en position d'attente depuis six ans, vit une situation économique et sociale qui se dégrade. Il devient de plus en plus revendicatif. La situation est particulièrement préoccupante pour les moins de 40 ans (70% de

21- Ce paragraphe est tiré de la plateforme de lancement du Mouvement Social et Citoyen (MOSC).

la population). La jeunesse, fragilisée par le chômage, exclue de la scène politique, exposée à toutes les tentations, s'inscrit dans un rêve chimérique : l'aventure de la migration ou l'engagement dans les mouvements jihadistes.

Cette situation entraîne deux dangers : l'attraction de l'imposture religieuse sur les classes populaires, à travers une jeunesse dévoyée qui veut remplacer par la culture de la violence totale la faillite de la promesse démocratique ; et en opposition à cette dérive, la demande des classes moyennes et des élites d'un retour au pouvoir autocratique qui rétablira l'ordre par la répression, et non par le débat.

Ajoutons à cela les recompositions politiques de circonstance, la confusion des rôles entre partis, syndicats, associations... Enfin, le fossé qui sépare les organes centraux des partis politiques de la base sociale décourage les militants et éloigne les jeunes de la politique. Cette situation pousse au pessimisme et, si elle perdure, conduira à l'affaiblissement de la participation civile. Les jeunes n'ont pas cueilli les fruits du mouvement populaire qu'ils ont amorcé en 2010-2011 !

La Tunisie a longtemps cultivé l'idéologie nationaliste autoritaire, centralisatrice et bureaucratique, subordonnée au parti unique. Cette idéologie avait certes sa justification dans la lutte contre le colonialisme, mais elle ne saurait aujourd'hui se justifier ni constituer une base culturelle.

La Révolution est un bond en avant. Le tournant du 14 Janvier 2011 est porté par les valeurs de la citoyenneté politique, l'égalité sociale et la dignité. D'un coup, la société tunisienne s'est reconnue et affirmée plurielle, diverse, complexe. Et cette diversité, la société tunisienne doit apprendre à l'organiser, l'appriivoiser. La diversité implique le respect des positions minoritaires, l'acceptation des divergences, l'admission du pluralisme dans toutes les dimensions de la société : dans le champ politique (pluralisme des partis), dans le champ des médias (diversité et liberté de la presse), dans le champ syndical pour les organisations de salariés et pour les organisations patronales (pluralisme syndical). La transition démocratique, c'est l'apprentissage de la diversité, c'est « comment vivre ensemble avec nos différences ».

Mais cette philosophie, à laquelle toute la société semblait s'être ralliée avec le vote unanime de la Constitution, n'a bénéficié qu'à quelques « élus » (intellectuels, hauts cadres, militants des droits

de l'homme, diplomates, universitaires, les élites économiques et politiques d'une manière générale) tandis que les exclus de ces bienfaits sont la majorité, ceux qui se débattent dans la pauvreté aggravée par l'attentisme, l'affaiblissement de l'Etat et le recul de la croissance économique. Le sursaut de la dignité est trahi.

Nécessite d'une nouvelle alternative citoyenne :

Cette nouvelle alternative nécessite tout à la fois : une élaboration théorique qui trace des perspectives crédibles pour la société tunisienne prise par le doute, la mise en place d'un outil de mobilisation sociale pour porter dans la société ces nouvelles perspectives, le MOSC.

L'Université d'été 2017 a porté sur ces deux terrains, théorique et pratique, et a bénéficié de l'ouverture sur l'expérience marocaine.

- Sur le terrain théorique, les travaux de l'Université ont porté sur : le projet de mise à jour de l'exercice prospectif mené par l'ACMACO en 2008-2010 qui avait conduit à l'élaboration de l'ouvrage collectif « Tunisie 2040 ». Ils ont également porté sur les enjeux du nouveau modèle de développement, particulièrement la dimension numérique et enfin sur la dimension environnementale. Enfin, 1.4/ un travail d'approfondissement et d'élargissement du concept de citoyenneté a été mené autour des services publics et de l'emploi des jeunes.

- Sur le terrain opérationnel, l'Université a présenté le bilan (provisoire) du projet RETICEL à quelques mois de la fin de ses travaux prévue en décembre 2017, avec la participation des acteurs des trois plateformes instaurées dans les régions de mise en œuvre du projet : Gabès, Sidi Bouzid et Grand Tunis.

- L'expérience marocaine d'Economie Sociale et Solidaire. Apports théoriques et rapide état des lieux au Maroc où la société civile a été débridée depuis le début des années 90.

1. Un terrain théorique pour des perspectives crédibles

Projet de mise à jour de la prospective «Tunisie 2040 ».

L'exercice « Tunisie 2040 » a été mené dans les années 2007-2010, à un moment où le poids du régime autoritaires de Ben Ali se faisait fortement sentir, et où se réfléchissaient les moyens d'en sortir par

des voies pacifiques. L'horizon 2040 avait été choisi pour déjouer la censure d'alors : un travail sur le passé et le futur éloignés, en laissant le présent dans le flou. Aujourd'hui, nous avons besoin d'intégrer les nouveaux paramètres pour « rafraichir » cette vision prospective et répondre à la question : de quelle démocratie voulons-nous dans notre cadre culturel arabo-islamique ?

La mise à jour de ce document « Tunisie 2040 » va s'effectuer sur la base des acquis des Universités d'été qui se sont déroulées depuis 2011 : en prenant en compte le *changement de paradigme* d'une culture nationaliste autoritaire et patriarcale vers une culture de la citoyenneté. Ce changement de paradigme implique un nouveau rôle de l'Etat, l'émergence de la société civile et de nouvelles relations entre l'Etat et cette société civile.

Pourquoi une mise à jour de la prospective « Tunisie 2040 » ?

Une première tient à la liberté acquise en 2011 : l'exercice de prospective peut désormais s'effectuer librement. Un ensemble d'autres raisons tient à la place de l'Islam dans la formation sociale tunisienne.

La révolution de 2011 a révélé un mouvement profond d'*islamisation de la société*, visant à confondre espace sacré et espace public, en une tentative de sacraliser l'espace public. Ce mouvement d'islamisation n'est pas propre à la Tunisie ; Il concerne toutes les sociétés de culture musulmane, du Maroc à l'Indonésie, ainsi que les communautés de culture musulmane émigrées dans leurs pays d'accueil.

Ainsi, la société tunisienne a vécu la difficulté d'élaborer un *compromis* sur les règles fondamentales formalisées dans la Constitution. Nous avons découvert qu'une contradiction majeure traversait la société, marquée par les réponses différentes à la question : « *qui est légitime pour faire les Lois ?* » les hommes (par la raison) ? ou Dieu (par une légitimité transcendante) ? Le processus de rédaction de la Constitution a ainsi été ralenti par de graves conflits, des assassinats, des pressions multiples sur les députés. Ces obstacles ont été surmontés par la mobilisation de la société civile qui a confirmé sa volonté d'avancer vers la liberté, vers la démocratie.

Cette contradiction majeure au sein de la société renvoie à une position singulière des sociétés de culture arabo-musulmane par rapport à la démocratie. Dans nos pays, il existe en effet une partie population

qui s'oppose viscéralement à la marche vers la démocratie. Comment vaincre sans violence cette opposition ?

Ainsi, la Constitution tunisienne de 2014 maintient-elle des imprécisions, le compromis obtenu n'est pas totalement clair sur de nombreux points, ce qui présente des risques de dérapage dogmatique. Il importe donc d'avancer dans la réflexion pour consolider cette marche vers la démocratie, ce droit à la différence dans une société tunisienne qui n'est plus monolithique mais qui s'est révélée diverse.

Par rapport au modèle de « laïcité à la française » qui a longtemps inspiré les intellectuels tunisiens, il convient d'effectuer cette mise à jour sur des bases alliant le référentiel universel des droits de l'homme et les spécificités tunisiennes, en vue de produire un modèle spécifique²².

Le projet de mise à jour de la prospective « Tunisie 2040 » contribue à cette réflexion. Il faudra le faire en prenant en compte l'environnement géopolitique de la Tunisie, profondément bouleversé avec la destruction de sociétés arabes (Syrie, Libye, Yémen...).

Une attention particulière sera portée à la dimension cognitive...

Les sociétés n'ont pas d'avenir si elles restent bloquées dans l'élaboration de la pensée (avec de graves conséquences en matière d'éducation). Or les systèmes de production de savoir dans les pays arabes et notamment en Tunisie sont basés sur le refus de la pensée critique, de la complexité, sur le rejet de la différence car la base reste centrée sur la croyance²³. On notera *que la culture du pluralisme* (politique, syndical, médiatique...) suppose l'acceptation de la différence, le refus du tout ou rien, du blanc ou noir, du halal ou haram, la capacité à établir des relations critiques sur des bases non violentes.

Il faut donc avancer sur les *idées* et faire reculer les *convictions* (ou les laisser dans le champ des choix individuels). Les philosophes,

22- Cette « laïcité à la française » est un modèle spécifique dans la sévérité du choc entre Eglise et Etat. A ce titre, ce modèle est non reproductible. La différence entre les situations tunisienne et françaises tient notamment au fait qu'en Tunisie, le pouvoir religieux était dépendant du pouvoir politique (qui nommait les responsables religieux), ce qui n'était pas le cas de la France.

23- Sur l'éducation, voir infra le § 1.4 sur la citoyenneté.

mais aussi les sociologues (on pense ici à feu Abdelkader ZGHAL²⁴) contestent aux convictions un rôle dans l'élaboration du savoir. En d'autres termes, *savoir* et *croire* doivent rester dans des champs distincts.

... mais aussi à la dimension culturelle. La culture mobilise des données de long terme qui marquent des permanences dans les formations sociales. Ainsi, la Tunisie a pour spécificité l'existence d'un *Etat centralisé* depuis au moins le XVI^e siècle, contrairement à l'Algérie et à la Libye. Autre ancrage profond, son appartenance à la culture arabo-musulmane. Pour autant, la Tunisie se distingue de bien des pays de cette aire (notamment avec l'instauration de la liberté de conscience), comme résultat d'un processus de modernisation engagé depuis le début du XIX^e siècle (« le Mouvement moderniste tunisien »). Ces deux siècles d'accumulation d'acquis sont partie intégrante de la culture tunisienne, mais *ces acquis sont fragiles* : l'ouverture sur le monde, la progression de la rationalité et la sécularisation de la société tunisienne ont été fortement contestés pendant les premières années après 2011 (sous la « Troïka »).

Avant même 2011, il y a eu émergence progressive de l'individu, c'est-à-dire d'un sujet responsable de sa vie et de la vie de la société. La révolution de 2011 a accéléré ce mouvement, notamment avec l'action des organisations de femmes face aux forces réactionnaires.

Il faut donc rester éveillés sur le plan intellectuel. Les reculs actuels dans les sociétés occidentales montrent qu'aucune société n'est à l'abri de régressions par rapport à la démocratie (Pologne, Hongrie notamment). La vigilance est requise !

L'éducation constitue aussi un grand enjeu pour le futur

Là aussi, il convient de mettre à jour le document initial « Tunisie 2040 », notamment en intégrant la révolution numérique. L'école n'assure plus son rôle éducatif comme c'était le cas après l'Indépendance. Le système éducatif tunisien s'est profondément dégradé, tant le public que le privé, et consacre les inégalités sociales et géographiques dans une Tunisie de plus en plus clivée. Public et privé confondus, l'enseignement ne produit ni ne délivre un savoir de qualité. Il offre la promesse illusoire d'une intégration à l'université

24- Abdelkader ZGHAL a joué un rôle éminent dans l'élaboration de la prospective « Tunisie 2040 », avant sa disparition en 2015.

porteuse d'intégration sociale.

La question linguistique reste dramatiquement non résolue, comme dans tous les pays arabes. A la dualité linguistique, correspond une dualité sociale. Les élites dirigent leurs enfants vers l'éducation étrangère privée, les autres vers l'éducation publique nationale.

L'école n'a plus le monopole de diffusion du savoir. Internet joue un rôle croissant, mais en l'absence *d'éducation à la pensée critique*, l'acquisition de connaissances par Internet peut aboutir à des résultats désastreux (endoctrinement, rumeurs, théorie du complot...).

Remarques méthodologiques :

L'exercice « Tunisie 2040 » s'apparente à un travail prospectif, mais n'en adopte pas la méthode classique, au sens où on n'a pas fait des scénarios sur les futurs possibles, mais on a projeté *un futur souhaitable*. Un futur souhaitable qui allie le référentiel universel des droits de l'homme et les singularités de la société tunisienne, dans son ancrage national. « Ancré et ouvert à la fois ! » C'est dans ce même esprit que la mise à jour de la prospective va se mener : à partir de la réalité, nous allons décrire ce que nous souhaitons voir se réaliser pour notre société tunisienne.

L'exercice se mènera avec la modestie que requiert tout travail scientifique, d'une façon collective au sein de l'ACMACO, creuset de différentes disciplines.

Dans l'élaboration d'un nouveau modèle de développement, deux dimensions apparaissent centrales à plusieurs égards : la *dimension numérique* et la *dimension environnementale*. Toutes deux mêlent des enjeux de savoir, des enjeux sociaux et économiques, et des enjeux de gouvernance et de pratiques sociales, donc des enjeux de citoyenneté.

La dimension numérique du nouveau modèle de développement.

Le numérique constitue désormais une composante essentielle de la vie économique, sociale et politique des sociétés. La Tunisie dispose d'atouts importants en la matière, y compris en termes de ressources humaines, mais les plans stratégiques élaborés par l'Etat ne connaissent pas une mise en œuvre effective, le secteur stagne car l'approche adoptée ne correspond ni aux demandes sociales, ni aux

demandes économiques, ni aux demandes citoyennes.

La dimension numérique impacte le projet ACMACO d'élaboration d'un nouveau modèle de développement à trois niveaux : économique, social et citoyen²⁵.

Au niveau économique, et alors que les facteurs fondamentaux du domaine numérique (données, identité, intelligence) restent entre les mains des grands acteurs (Google, Amazone, Facebook, Appel - GAFA), des espaces d'action peuvent être investis. Pour y répondre, il est besoin d'un *Etat agile*, un « Etat-plateforme », qui régule le secteur pour *établir des relations de confiance* avec les communautés d'acteurs qui se constituent d'une façon innovante et souple autour du numérique (« économie de partage », « économie participative », « espaces de coworking », « fermes de micro-travail », « finance participative ou crowdfunding »).

Sur le plan social, le domaine numérique *bouleverse la relation au travail*. Comme le système fordiste avait généralisé à très grande échelle le salariat, l'économie numérique tend à casser le rapport salarial au profit du travail indépendant et individuel, voire du « micro-travail ». Actuellement, ces nouvelles formes de travail ne sont pas régulées. Il convient donc d'adapter les institutions relatives au travail (le droit social) à ces nouvelles données, en prenant en considération les risques de dérégulation et de mise en compétition exacerbée des travailleurs indépendants entre eux. Le mouvement syndical doit élaborer et défendre *de nouvelles formes de protection des travailleurs* qui soient compatibles avec ces nouvelles relations au travail.

Sur le plan de la citoyenneté, le domaine numérique bouleverse les rapports politiques et ouvrent de nouveaux espaces citoyens. Les acteurs du numérique, par l'intermédiaire des réseaux sociaux, sont porteurs *de nouvelles pratiques* dans les relations entre individus et institutions. De nouveaux comportements citoyens peuvent s'inventer dans ces domaines, comme le montrent, dans divers pays (Espagne, Italie, France, Etats-Unis), les succès des « mouvements », tandis que reculent ou s'effondrent les partis politiques traditionnels. Le Mouvements Social et Citoyen (MOSC), partie intégrante du projet de mise en place d'un nouveau modèle de développement, se

25- On remarque que le domaine numérique tend à dissoudre les frontières entre économique, social et citoyen.

construira à partir de ces pratiques nouvelles, alliant le numérique (virtuel) et les relations sociales réelles.

A l'intersection de ces trois niveaux, l'Economie sociale et solidaire (ESS), composante essentielle du tiers secteur, a toute sa place dans cette dimension numérique en offrant *des services innovant d'utilité publique*, des plateformes de partage dans le secteur social, éducatif, solidaire. L'ESS est en effet en phase avec les pratique d'économie de partage, elle peut porter des protections nouvelles pour les travailleurs indépendants, et elle est porteuse de démarches de participation citoyenne.

A noter que le secteur numérique mobilise des qualités d'innovation, de créativité, de capacités à coopérer, d'esprit critique. Des qualités qui touchent au « savoir-être » et pas seulement au « savoir ». Ceci converge avec la nécessaire réflexion critique sur le système de production de savoir évoqué dans le cadre de la mise à jour de la prospective « Tunisie 2040 » (voir plus haut).

Cette dimension numérique n'est pas une option : *elle s'impose à toutes les sociétés* de la planète en modifiant les pratiques sociales dans de nombreux domaines, et ouvre des champs gigantesques à l'innovation sur tous les terrains : social, politique et économique. Dans le nouveau modèle de développement que l'ACMACO élabore, le domaine numérique occupe donc une position centrale pour capter, notamment par l'Economie sociale et solidaire, les opportunités qu'offre ce champ nouveau.

La dimension environnementale du nouveau modèle de développement.

Comme la dimension numérique, la dimension environnementale est au cœur du projet de nouveau modèle de développement porté par l'ACMACO. Sur le plan écologique, ce modèle doit favoriser le *découplage* entre le rythme de production de biens et services, et celui de la consommation des ressources naturelles.

Ce nouveau modèle intègre les exigences du développement durable dans ses trois dimensions (politique, social et économique). Or le développement durable ne peut se mettre en œuvre qu'au travers *de processus participatifs* qui mobiliser les acteurs, notamment au niveau local, *au niveau des territoires* où se posent les principaux problèmes environnementaux et leurs solutions (exemple des

pollutions chimiques à Gabès). Ces processus participatifs mobilisent les capacités de tous les acteurs des trois secteurs (public, privé et tiers secteur) à passer des *compromis* entre les différents intérêts qui se font face dans les principaux enjeux environnementaux (exemple des conflits locaux d'usage de l'eau ou de la gestion des déchets solides). L'Etat a donc un rôle nouveau à jouer dans ces situations de recherche de compromis : ce n'est plus l'Etat qui impose sa solution, c'est un Etat qui œuvre à l'élaboration d'une solution de compromis entre les trois partenaires de la société, public, privé et tiers secteur.

Du national au local : De nombreux champs de la défense de l'environnement relèvent de politiques nationales (réglementation, grandes pollutions industrielles, règles d'urbanisme, protection du littoral et autres espaces fragiles, politique des transports, politique énergétique...) et nécessitent de participer aux enceintes internationales où se discutent les enjeux planétaires. Mais de nombreux défis environnementaux se posent *au niveau local* : c'est à ce niveau que les organisations de la société civile, et tout particulièrement celles de l'Economie sociale et solidaire, composantes du tiers secteur, ont un rôle important à jouer : tri des déchets solides, lutte contre le gaspillage alimentaire, protection de la nature, entretien des espaces collectifs, éducation à l'environnement, sensibilisation/formation des responsables locaux (agents communaux, responsables administratifs...).

Les élections communales qui vont amorcer la politique de décentralisation devraient favoriser *l'économie locale de proximité*, terrain privilégié pour le développement du Tiers secteur.

Ainsi, le développement du Tiers secteur intervient comme opérateur au cœur des dimensions numériques et environnementales. Et ces trois champs se structurent autour des valeurs de citoyenneté, base de la démocratie.

Approfondissement et élargissement du concept de citoyenneté.

Rappel des principaux acquis de l'ACMACO

pour situer la question de la citoyenneté dans la construction du nouveau modèle de développement assurant la transition démocratique en Tunisie.

Il n'y a pas de démocratie sans société civile vigoureuse, comme il n'y a pas de démocratie sans Etat. Sans société civile, c'est la dictature. Sans Etat, c'est l'anarchie.

La démocratie, ce sont des droits pour les individus, mais c'est aussi la responsabilité de chacun au niveau individuel, micro-collectif (famille), local (quartier, commune) jusqu'au niveau national. L'Etat n'est plus l'acteur isolé et sans contrôle qui impose sa solution à tous. La Tunisie déjà a fait l'expérience de cette formule. L'Etat à construire dans le nouveau modèle est chargé de réguler les recherches de compromis entre les différents partenaires en élaborant avec eux la meilleure solution dans une vision de l'intérêt général à long terme (Etat stratège).

La démocratie, c'est l'apprentissage de la complexité, du respect de la différence (de genre, de couleur, d'opinion, de croyance), c'est la mise en œuvre sans violence de l'esprit critique (et auto-critique).

Le nouveau modèle de développement apte à assurer la transition démocratique en Tunisie, que l'ACMACO élabore, suppose la construction d'un Etat sur des bases nouvelles (un Etat stratège, partenarial, respectueux du droit), mais aussi la construction d'une société civile active, attentive au respect du droit, et responsable. C'est autour de la citoyenneté que cette société civile s'élabore.

L'approfondissement de la notion de citoyenneté vient ainsi compléter la construction du nouveau modèle de développement que l'ACMACO élabore, au fil de ses travaux depuis 2011, en un processus collectif rassemblant compétences et engagements. La citoyenneté constitue la colonne vertébrale de l'édifice. Portée par la société civile, elle est mise en actes essentiellement par le « Tiers secteur », partenaire majeur aux côtés des secteurs public et privé. A

eux trois, ils constituent le partenariat tripolaire que l'Etat stratège se doit d'orchestrer, soutenir, protéger.

La citoyenneté suppose le passage (en un changement de paradigme) d'une culture nationaliste, patriotique, patriarcale et autoritaire (qui a eu sa pertinence dans la phase de construction nationale avant et après l'Indépendance), à une culture démocratique citoyenne, ouverte sur la diversité, basée sur le respect des droits et des devoirs pour les individus, en phase avec les aspirations de la société actuelle marquées par la montée inexorable de l'individu comme sujet.

Cette évolution s'inscrit dans un long et très riche mouvement de modernisation entamée en Tunisie au XIX^e siècle, portée par le « Mouvement moderniste tunisien », qui a inspiré le mouvement national et les premières années post-Indépendance. Elaborer un nouveau modèle de développement prolonge ce mouvement historique.

La société tunisienne après 2011 exige de nouvelles perspectives fondées sur le nouveau paradigme de la citoyenneté. Mais leur mise en œuvre nécessite de construire de nouveaux outils **pour mobiliser la société**. C'est le Mouvement Social et Citoyen (MOSC) qui correspond à ce besoin.

Le Mouvement Social et Citoyen (MOSC), un outil pour porter le nouveau modèle de développement.

L'élaboration d'un nouveau modèle de développement pour la Tunisie apte à assurer la transition démocratique ne relève pas seulement d'une démarche intellectuelle. Cette élaboration a besoin de s'appuyer sur une force sociale pour porter ce projet dans la société.

Cette force sociale ne peut être un parti politique : la Tunisie regorge de partis politiques qui ont très peu de crédibilité dans la société. Ce désaveu des partis politiques est d'ailleurs largement répandu ailleurs dans le monde, et tout spécialement autour de la Méditerranée (Algérie, Maroc, Espagne, France, Italie, Grèce).

Il s'agit de lancer un Mouvement, inspiré par la démocratie participative, ouvert à tous les individus sans distinction de genre, de couleur, de croyance. Un Mouvement rassemblant des individus conscients de leurs droits civiques et politiques, mais aussi de leurs devoirs : respecter la loi, payer ses impôts et ses cotisations sociale.

Un Mouvement sans ambition électorale directe, mais qui sera présent et exigeants vis-à-vis des politiciens qui aspirent aux postes de pouvoir avant et après les élections.

Ce Mouvement Social et Citoyen (MOSC) se construit en s'appuyant sur la citoyenneté conquise depuis 2011. Mais une citoyenneté enrichie de plusieurs dimensions : juridique (droits et devoirs), mais aussi culturelle, sociale, économique et écologique. C'est sur cet enrichissement de la citoyenneté qu'une partie de l'Université d'été a travaillé.

Une citoyenneté basée sur les droits civils et politiques : c'est la base même de la citoyenneté, mais on doit l'étendre à la responsabilité individuelle dans une démarche associant droits et devoirs.

Une citoyenneté ancrée dans sa dimension culturelle : la langue arabe, la religion musulmane, font partie du patrimoine culturel de la société tunisienne, sans exclusive d'autres apports. Ces éléments identitaires sont hautement revendiqués dans la citoyenneté élargie.

Une citoyenneté basée sur des droits sociaux et économiques, dans la logique de responsabilité individuelle (droits et devoirs indissociés) : « je respecte la Loi, je m'acquitte de mes impôts et des cotisations sociales, donc j'attends de l'Etat qu'il assure sa part de responsabilité ». C'est une exigence citoyenne de *services publics de qualité* : école, santé, transports, sécurité, propreté des espaces publics, logement social, services culturels... La citoyenneté n'est pas un slogan abstrait, mais doit se traduire *très concrètement* dans la vie quotidienne de chaque citoyen.

Une citoyenneté basée sur des exigences écologiques, toujours dans logique de responsabilité individuelle. Là aussi, le citoyen responsable à son niveau individuel peut exiger que les autres partenaires (le secteur public, le secteur privé et l'Etat) prennent leur part dans la mise en œuvre d'un développement durable, pour assurer une vie décente pour les générations futures.

Et cette citoyenneté à multiples dimensions se fonde sur les valeurs de civisme, de respect des lois et des autres, de civilité et de solidarité ancrées dans le meilleur des traditions tunisiennes.

Nous approfondissons maintenant un point particulier de cette citoyenneté élargie : l'accès à des Services Publics de qualité dans les six domaines suivants : transport / santé / éducation / culture / revenu universel / logements sociaux dans le cadre d'une politique de la ville.

Des critères d'évaluation. Le travail a consisté à définir des critères d'évaluation des services publics (SP) selon une méthodologie rigoureuse :

- *Transparence* (le citoyen doit connaître les coûts de ces services)
- *Responsabilisation* et rendu des comptes (un fonctionnaire n'est pas au-dessus des lois)
- *Participation* : le citoyen, comme usager, doit pouvoir donner son avis sur tous les SP
- *Adéquation* : le cout du SP doit être en cohérence avec le pouvoir d'achat du tunisien
- *Non-discrimination* : couverture, accessibilité juridique et physique (handicapés), accès à l'information sur les droits et devoirs associés à chaque SP.

Sur le revenu minimum : Il s'agit d'un « *revenu de solidarité active* » adressé aux jeunes sous la condition de formation et avec une obligation de résultats. Ce point mérite d'être encore travaillé, mais d'ores et déjà, on peut penser à l'emploi des jeunes dans *des activités d'utilité publique* que le marché n'assure pas, où le Tiers secteur a toute la légitimité pour intervenir (aide aux handicapés, protection de l'environnement, soutien scolaire...). De nombreuses expériences existent dans d'autres pays qu'il sera important d'explorer.

Sur l'éducation : il faut redorer le blason de l'école et réparer l'ascenseur social qu'elle a été, en répondant à la question suivante : « pourquoi, avec 6% du PIB consacré à l'éducation – qui est un taux plus élevé que la moyenne mondiale- les enfants tunisiens (mais aussi ceux des autres pays arabes) sont dans les bas du tableau des comparaisons internationales sur les performances cognitives, notamment le classement Pisa de l'OCDE²⁶ ? ».

26- <http://www.oecd.org/pisa/>

Sur cet enjeu de l'éducation qui a traversé toute l'Université de 2017, on pourra faire le lien avec les travaux de mise à jour de la prospective « Tunisie 2040 » : le mode de transmission du savoir est profondément mis en question, en Tunisie mais aussi dans l'ensemble des pays de culture islamique.

Sur la culture : Entre l'éducation et la culture, on trouve la citoyenneté. Les Centres culturels qui avaient été instaurés après l'Indépendance ont été peu à peu fermés ou ne fonctionnent plus. La révolution de 2011, a provoqué une explosion de liberté et d'expression de cette liberté. Il importe de repenser la place de la culture dans la société et les politiques publiques pour la soutenir. Mais il faudra tenir compte des *nouvelles pratiques culturelles*, notamment des jeunes à l'heure des réseaux sociaux et de la circulation des biens culturels par Internet.

2. Sur le terrain opérationnel : bilan de la mise en œuvre du projet RETICEL

Nous rappelons les objectifs du projet RETICEL qui se déploie sur trois régions-cibles (Gabès, Sidi Bouzid et le Grand Tunis) : renforcer le tissu des organisations de la société civile (OSC) et les fédérer en plateformes locales. Cet objectif est visé par trois actions majeures : 1/ la création d'une plateforme par région et d'une plateforme nationale ; 2/ l'élaboration de programmes de développement du Tiers secteur au niveau de chacune des trois régions ; 3/ et la formation des acteurs des OSC porteuses de projets dans chacune des régions cible.

Le bilan ici présenté est un bilan provisoire, après 24 mois de mise en œuvre sur les 30 mois du projet qui se termine en décembre 2017²⁷. Les représentants des plateformes locales étaient présents à l'Université d'été.

Constitution des trois plateformes locales.

Trois plateformes du projet ont été constituées sur ses régions-cible. Le recrutement des OSC au sein des plateformes a été difficile car de nombreux autres programmes sollicitent les acteurs locaux. D'autant plus que le programme RETICEL n'offre, au stade actuel, aucun

27- Il conviendra d'analyser le bilan définitif qui sera établi par l'équipe du projet, pour en tirer tous les enseignements.

financement aux OSC pour leurs projets.

Plateforme du Grand Tunis (4 gouvernorats : Tunis-ville, Ben Arous, Ariana et Manouba). Cette vaste zone comporte un nombre élevé d'associations (plus de 3000) mais, dans l'ensemble, ces associations disposent de peu de moyens, ont un niveau de compétences faible. Nombre d'entre elles sont des « vitrines » sans objectifs réels, sans bénévoles. Le noyau regroupé dans la plateforme est constitué d'une cinquantaine d'associations, avec un certain turn-over en son sein. Les projets de développement local s'élaborent en vue des élections communales qui devraient se dérouler avant la fin 2017. Les bases de regroupement de la plateforme sont larges mais claires : créer de la richesse, du sens, des biens publics.

Plateforme de Gabès (gouvernorat de Gabès) : là aussi, la plateforme a connu des difficultés pour regrouper ses membres. Les associations manquent de ressources pour mener des projets, et certaines demandent un accompagnement. La plateforme regroupe une quinzaine d'associations et d'organisations agricoles. La question de la pollution de l'usine de phosphates domine les problématiques locales

Plateforme de Sidi Bouzid (gouvernorat de Sidi Bouzid) : Dans une région à forte spécificité agricole, la plateforme regroupe entre 10 et 15 associations et organisations agricoles. A noter la présence active d'associations de femmes rurales.

Les trois études locales.

Les études locales visent à réaliser un diagnostic socio-économique dans chacune des régions cible sur les forces et faiblesses des territoires, en vue de renforcer le tissu des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS). Compte tenu de la richesse des études réalisées, nous renvoyons à leur contenu complet. Nous ne faisons, ici, que signaler quelques points saillants.

Etude sur le Grand Tunis : Cette région, qui regroupe un quart de la population tunisienne, présente une grande complexité et une hétérogénéité de situations entre ses 4 gouvernorats. C'est une région où la fracture sociale, grandissante, se ressent très fortement.

Une grande diversité d'OSC se revendiquent de l'ESS, mais avec une confusion entre travail humanitaire, travail bénévole, travail productif. Une forte concurrence entre associations, notamment celles qui sont soutenues par des financements étrangers, rend la coopération entre ONG difficile. Comme dans les autres régions, on note les faiblesses structurelles du secteur associatif, en termes de ressources humaines et financières.

Etude sur la région de Gabès : Gabès, une oasis en bord de mer, unique au monde. Dans cette région, la question des atteintes à l'environnement est centrale. Toutes les activités autres que celles liées à l'industrie des phosphates sont impactées : l'agriculture, la pêche, le tourisme. L'industrie chimique consomme un haut niveau d'investissement, pour un faible niveau d'emplois, tandis que l'agriculture présente une situation inverse : peu d'investissements, niveau élevé d'emplois. Le secteur chimique n'est pas une locomotive pour le développement régional. Bien pire, c'est un secteur producteur *d'externalités négatives* qui affectent tous les autres secteurs. La question environnementale a été jusque-là abordée sous l'angle politique. Selon l'étude, cette approche ne peut déboucher sur aucun résultat ! Il y a un grand besoin d'explorer les solutions techniques de dépollution. La promotion des organisations d'ESS est une partie de la solution. A noter la très bonne appréciation des formations délivrées dans le cadre de RETICEL par les associations de la plateforme.

Etude sur la région de Sidi Bouzid : La région se dépeuple depuis plusieurs dizaines d'années par exode rural. Les projets d'investissements publics sont très élevés, mais peu d'entre eux sont mis en œuvre concrètement. Le tiers secteur, et notamment les organisations de l'ESS, offrent une faible capacité à regrouper les acteurs locaux. On notera les potentialités insuffisamment exploitées des sous-produits de la production d'huile d'olive (les grignons comme complément alimentaire pour le bétail et le margine comme fertilisant des sols). A Sidi Bouzid également, la formation des membres de la plateforme a été fortement appréciée.

Il a été proposé de rapprocher les plateformes des Centres universitaires pour associer les étudiants aux projets d'ESS dans le cadre de leurs études.

Sur chacune des trois régions, il a été signalé l'importance de rapprocher les plateformes et ses membres des autres projets en cours localement dans un esprit collaboratif.

Les difficultés juridiques qui limitent l'action des associations, mais aussi celle des coopératives, ont été signalées. Ce point fait typiquement partie de l'étude nationale qui abordera transversalement les questions communes rencontrées dans les différentes régions du projet. Le projet RETICEL doit se donner comme objectif de *pousser à l'amélioration des dispositifs législatifs* concernant l'Economie Sociale et Solidaire.

Une rencontre de restitution du projet sera organisée, dans chacune des régions, en novembre 2017, précédant une réunion nationale à Tunis le 3 décembre de présentation globale du projet.

L'étude nationale

L'étude nationale, en cours d'élaboration, comportera trois parties : i/ une synthèse des trois études régionales, soulignant notamment les relations entre les potentiels locaux et les capacités des OSC locales de l'Economie sociale et solidaire, ii/ un tour d'horizon des très nombreuses études réalisées sur l'ESS en Tunisie ou dans le monde arabe et des principales recommandations qui y sont formulées²⁸ et iii/ une analyse et des propositions de mesures aptes à dynamiser l'ESS au niveau national, notamment en matière réglementaire et institutionnelle, mettant l'accent sur l'innovation.

28- On constate une très forte production d'études sur ce thème, élaborées par diverses organisations comme la BAfD, le PNUD, la GIZ, IPAMED... outre les études internes tunisiennes. Elles convergent dans leurs analyses sur les caractéristiques suivantes : forte atomisation des organisations de la société civile, faible impact de leurs actions, faible gouvernance. Par rapport au champ social, on constate une forte polarisation entre deux visions contrastées de la société, reflet de la polarisation politique de la société tunisienne. La politisation de l'espace public se reflète dans le secteur associatif.

3. L'expérience marocaine en matière d'Economie Sociale et Solidaire.

Dans la culture d'ouverture aux expériences étrangères que l'ACMACO a toujours pratiqué, il a été jugé important d'apprendre de l'expérience marocaine en matière d'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

De cette expérience, nous pouvons retenir les idées majeures suivantes :

Des valeurs et des principes. Tout d'abord, l'ESS ne se définit pas par la forme juridique de ses organisations, mais *par les valeurs et principes* sur lesquels ces organisations se constituent et fonctionnent. Ces valeurs et principes se manifestent essentiellement dans la gouvernance de ses organisations (notamment avec la règle 1 personne = 1 voix dans les prises de décisions des organes de gouvernance).

Au Maroc (comme en Tunisie d'ailleurs), le mouvement coopératif s'est éloigné des valeurs et des principes fondateurs. Il a été dévoyé, par exemple en créant des coopératives pour capter l'argent public ou l'aide internationale. Cela relève, littéralement, du « blanchiment d'argent ».

Dans la vaste famille des organisations de l'ESS, on peut distinguer :

- Les associations pour encadrer et mobiliser
- Les coopératives pour produire
- Les mutuelles pour protéger et garantir
- Les entreprises sociales, forme hybride à lucrativité limitée
- Les fondations pour humaniser le capital.

Fondamentalement, l'ESS a pour mission d'humaniser le capitalisme. Elle fonctionne sur le mode de la *négociation* avec les acteurs de son environnement.

Un ancrage dans le local. Une autre dimension fondamentale de l'ESS est son rapport *au territoire*. L'action des organisations de l'ESS se déploie à l'échelle locale, en lien étroit avec les acteurs du territoire. L'ESS est favorisée par les démarches de *décentralisation*, et en retour, consolide sur le terrain ce mouvement.

Agréger, mutualiser dans un esprit de solidarité. L'ESS a vocation à *l'agrégation* des acteurs pour *mutualiser* des moyens, des opportunités ou des risques, dans un esprit de *solidarité*. Ces démarches d'agrégation et de mutualisation (GIE, Clusters...) s'effectuent par la négociation. L'ESS mobilise essentiellement du *capital social* et du *capital humain* autour de la volonté de *coopérer*. Par exemple, une association de copropriétaires se constitue pour administrer les parties communes d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles.

Environnement : L'ESS est un des outils privilégiés pour investir les questions environnementales qui ne sont pris en charge ni par le marché ni par l'Etat.

Un observatoire de l'ESS. L'ESS reste le parent pauvre de la recherche. Elle a besoin d'un observatoire qui collecte des informations et produise de la connaissance. Par exemple pour valoriser le bénévolat, qui est encore peu pratiqué au Maroc. Pour étudier ses différents canaux de financement. Au Maroc, l'ESS commence cependant à susciter l'intérêt des étudiants : il existe 13 masters concernant l'ESS.

Les organisations de l'ESS au Maroc.

L'Office de Développement de la Coopération (ODCO)²⁹ est une institution d'appui aux coopératives. A noter que l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), lancée en 2005 pour financer des projets de développement à la base, a favorisé la création d'un grand nombre d'associations, notamment dans le monde rural.

A noter l'existence du Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS)³⁰, ouvert aux différentes composantes de l'économie sociale (coopératives, associations, mutuelles, fondations, groupements d'intérêt économiques, syndicats professionnels).

Et, au niveau africain, le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS)³¹, organisation associative à but non lucratif, est né en 2010 sous l'initiative de 25 organisations de la société civile de pays du continent (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun, Togo, Sénégal, Mali, Niger,

29- <http://www.odco.gov.ma/>

30- <http://www.remess.ma/>

31- http://www.socioeco.org/bdf_organisme-365_fr.html

CPC, IPD, Alliance Coopérative Internationale, Guinée, Guinée Equatoriale, Iles Maurice, Ethiopie, République Démocratique du Congo, Cap-Vert) agissant dans le domaine du développement durable inclusif.

Un apport théorique à explorer : les « communs »

L'ESS mobilise, sur le plan théorique, le concept de « commun » qui ouvre un vaste domaine pour enrichir le développement de cette économie collaborative. C'est une base théorique d'une partie majeure du Tiers secteur. Un approfondissement théorique de ce point pourrait être entrepris, notamment pour l'Université d'été 2018.

Un commun est défini :

- par une ressource matérielle ou immatérielle (une forêt, une rivière, une connaissance, un logiciel libre),
- une communauté qui gère collectivement cette ressource (les habitants de la forêt, les riverains de la rivière, les usagers du logiciel libre) et
- des règles de gouvernance pour la gestion de la ressource par la communauté.

Le commun définit un espace qui n'est *ni privé ni public*. Il définit un espace communautaire, qui a besoin de l'Etat pour vérifier que les règles fixées par la communauté sont respectées.

Les communs sont la forme d'activité la plus appropriée pour le Tiers secteur et tout particulièrement pour l'ESS. Il se situe entre le public et le privé, et peut servir de base théorique au nouveau modèle de développement sur lequel travaille l'ACMACO.

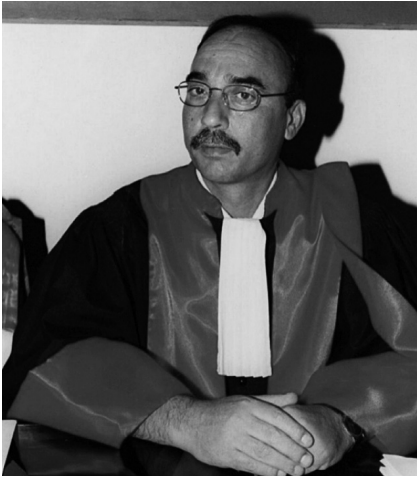
Elinor Ostrom³², économiste américaine, a reçu le Prix Nobel d'économie en 2009 pour ses travaux sur les communs. Elle a démontré que dans certains cas, la gestion d'une ressource locale (ou immatérielle) par une communauté apportait des résultats supérieurs en termes de développement durable à une gestion publique ou à une gestion privée.

32- https://fr.wikipedia.org/wiki/Elinor_Ostrom

Hommage à Mongi TARCHOUNA

Professeur et Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de Sousse.

(01/01/1952- 03/12/2015)



Après des études à l'Université de Tunis et à la Sorbonne à Paris, le Professeur Tarchouna est devenu un ardent défenseur de la négociation collective et du dialogue social, du travailleur étranger.

Docteur en droit, spécialiste du Droit du Travail, militant de la cause des travailleurs, juriste hors pair, l'un des piliers du droit civil et du Droit social en Tunisie.

Il a travaillé sur un projet de révision du Code du Travail Tunisien en collaboration avec la CGTT.

Au travers de nombreuses publications et participations à des séminaires, son travail a porté essentiellement sur les thèmes suivants : la sécurité sociale ; les systèmes des négociations collectives ; la flexicurité ; la liberté syndicale ; la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur ; les droits de l'Homme ; la protection de l'enfant...

Mongi Tarchouna a été un fidèle compagnon de route de l'ACMACO. Il a participé à de nombreuses Universités d'été, et a fait partie de l'équipe qui a rédigé l'étude « Tunisie 2040 ».

En présence de sa fille Wiem, l'ensemble des participants de l'Université d'été 2017 ont rendu un hommage au Professeur Mongi Tarchouna, mais aussi au militant et à l'homme.

Nous continuons dans la voie qu'il a contribué à tracer.



Table

Chapitre I : Accompagner par la réflexion collective le mouvement vers la démocratie amorcé en Tunisie en 2011

Consolider la transition démocratique en Tunisie (<i>Habib Guiza</i>)	13
Pour un nouveau modèle de développement participatif (<i>Henrik Meyer</i>)	23
Aux amis de l'ACMACO (<i>Pierre Galand</i>)	25
Une élaboration intellectuelle autonome et collective pour une vision d'ensemble de la transition démocratique en Tunisie (<i>Jacques Ould Aoudia</i>)	29

Chapitre II : Vingt ans de réflexions collectives avec l'ACMACO. Un point d'étape (2014)

Les enseignements de 20 ans de réflexion et d'action	
Synthèse de la journée d'étude (mai 2014)	33
L'apport scientifique de l'ACMACO	
Vingt ans de production intellectuelle en lien avec les mouvements sociaux	41
Autonomie, pluralisme et compromis	
Trois idées issues des travaux de l'ACMACO	47

Chapitre III : Synthèses des travaux des Universités d'été de l'ACMACO 2011 – 2017

« 2011, une année de rupture. Comprendre la situation présente »	
18 ^e session de l'Université d'été ACMACO	55

« Pacte social et Pluralisme syndical »	
« Quel modèle économique et social pour soutenir la transition démocratique? »	
Approches comparatives entre la Tunisie et les expériences en Méditerranée »	
19° session de l'Université d'été ACMACO	65
« Quelle solidarité Internationale pour la construction d'une Tunisie démocratique ? »	
20° session de l'Université d'été ACMACO	75
Un Etat stratège, partenaire de la société civile	
21° session de l'Université d'été ACMACO	99
Tiers secteur : théorie et pratique	
22° session de l'Université d'été ACMACO	125
« Quel rôle de l'Etat et du tiers secteur dans l'émergence d'un nouveau modèle de développement et d'inclusion sociale des jeunes? »	
23° session de l'Université d'été ACMACO	139
« Pour un modèle de développement partenarial, numérique et écologique. Vers l'émergence du tiers secteur : le cas RETICEL »	
24° session de l'Université d'été ACMACO	155



